ARIÉDA
OCCITANIE
Surdité & Langage

Association Régionale pour l'Intégration et l'Education

des Déficients Auditifs de la région OCCITANIE

Rapport d'Activité 2024

Assemblée Générale du 14 juin 2025

Signé à Montpellier, le 12/06/2025
Pascal GINEYS, Président

ARIÉDA
OCCITANIE
Surdité & Langage

Vous trouverez dans ce document, une présentation des activités des différents services en 2024.

Si vous souhaitez obtenir par mail ce rapport d'activité, nous vous invitons à le solliciter à l'adresse suivante :

vie.associative@arieda.asso.fr

www.arieda.fr

Economisons le papier, limitons nos impressions !!!

SOMMAIRE GENERAL

I - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

II – BILAN SOCIAL

III – LE POLE ENFANTS – SESSAD

IV – LE POLE ADULTES

V – LE POLE FORMATION

VI – CONCLUSION

L'ASSOCIATION

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

VIE ASSOCIATIVE

Missions et objectifs de l'ARIÉDA

- ***« Rassembler et gérer dans la région Occitanie les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes déficients auditifs, à l'insertion sociale et professionnelle des adultes sourds.***
- ***Et de mobiliser l'expertise et les compétences de ses services auprès de publics porteurs d'autres types de handicap » notamment les jeunes porteurs de troubles du langage et des apprentissages.***

- Le but recherché est l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées.

Cinq objectifs principaux

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'éducation et les soins.
- Intervenir pour faciliter la scolarisation, l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle des enfants, des jeunes et des adultes accompagnés.
- Assurer la défense des intérêts moraux et matériels des familles, des usagers enfants et adultes.
- Contribuer à la recherche, pour améliorer les conditions de scolarisation, l'accompagnement spécialisé et l'insertion sociale et professionnelle.
- - Organiser, participer à des actions de formation en direction des familles, des enfants, des adultes sourds, des professionnels et de toutes les personnes concernées par la surdité ou les troubles du langage et des apprentissages.

RÉCAPITULATIF DES SERVICES DE L'ARIÉDA

En 2024, l'ARIÉDA a développé son action au travers de 3 Pôles :

- **Pôle Enfants :** Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans.
- **Pôle Adultes :** pour les jeunes et adultes sourds de 17 à 60 ans, comprenant notamment :
  - Un dispositif Emploi-Formation (DEF) : DEF EST en ex-région LR et DEF OUEST en ex-région Midi Pyrénées.
  - Un dispositif Etudes.
  - Un SAVS- SIMES : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'Hérault.
  - Un SAVS 66 : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale des Pyrénées Orientales.
  - Un Service Social 30 dans le Gard
  - Un service d'évaluation (ETEC) pour les MDPH Hérault et Gard.
- **Pôle Formation :** pour tout public en lien avec la surdité et les troubles du langage.

- Ces trois pôles bénéficient de l'aide logistique du **Pôle administratif et financier.**

Organigramme

SESSAD Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SSEFS Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
SAFEP Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce
SIMES Service d'Interprétation et de Médiation pour Sourds et Malentendants
SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
ETEC Equipe Technique d'Evaluation Conventionnée

ORGANISATION DES INSTANCES ASSOCIATIVES

- En 2024, l'ARIÉDA comptait **90 adhérents**, regroupant les familles du SESSAD, les familles ou usagers du Pôle adultes et d'autres sympathisants professionnels ou divers. (74 en décembre 2023).

Répartition des adhérents

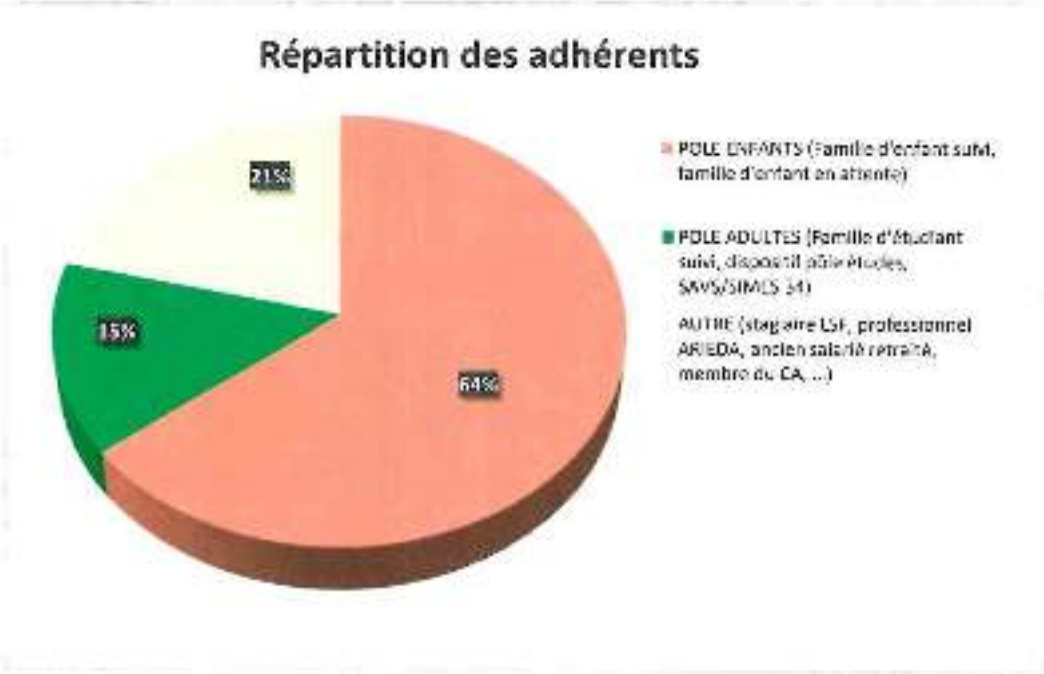

INSTANCES STATUTAIRES

L'Assemblée Générale (AG) :

- Organe souverain de l'ARIÉDA Occitanie réunie ordinairement une fois par an.
- Elle élit les membres du Conseil d'Administration.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En 2024, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 1er juin.

Le Conseil d'Administration (CA) :

Responsable du fonctionnement de l'ensemble de la structure.

Composé des administrateurs élus par l'AG (entre 10 et 30 membres) pour un mandat de 3 ans renouvelable. A la suite de l'AG de juin 2024, le CA est composé de 17 administrateurs.
Les réunions du CA permettent entre autres : d'élire le Bureau ; de mandater la direction des services ; d'établir et définir des objectifs opérationnels et de nouveaux projets ; de prendre des décisions d'administration …

Le Bureau : Elu chaque année, après l'Assemblée Générale, par le CA, Il se compose à minima d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire et d'un(e) Trésorier(e) et assure « la gestion courante de l'association »
A la suite de l'AG 2024, le Bureau comprend 7 membres : Le Président , un Président-adjoint, une secrétaire, un trésorier, des vice-présidents départementaux.

RÉUNIONS DES INSTANCES STATUTAIRES EN 2024

Statutairement, le CA se réunit au minimum deux fois par an pour décider des orientations de l'association.

Le bureau se réunit autant que nécessaire sur convocation du Président de l'association.

En 2024, ce sont **37 réunions** qui ont eu lieu comme suit :

Conseil d'administration : 4 réunions

Bureau : 7 réunions

Réunions de travail extraordinaires (présentiel ou visioconférence) impliquant au moins un membre du Bureau : 26

Le Président (parent d'enfant sourd) dirige les réunions de Bureau, du Conseil d'Administration, et préside l'Assemblée Générale. Il veille au respect des statuts et s'assure de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Il s'assure du bon fonctionnement des services, du respect du projet associatif et des projets de services.

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES EN 2024

- ***La formation, l'information, l'accompagnement des adhérents***

Journée d'accueil des nouveaux entrants au SESSAD : occasion d'informations et d'échanges constructifs préparant les parents aux défis qu'ils auront à relever.

Programmation de rencontres départementales qui n'ont pas encore pu être réalisées.

Les partenariats institutionnels

Sans pouvoir ici faire une liste exhaustive (que vous trouverez dans le rapport numérique complet) l'ARIEDA est en lien étroit avec :

l'ARS OCCITANIE, les Conseils Départementaux, l'AGEFIPH, le Rectorat, les Universités, qui financent notre activité et l'encadrent

Certains départements contribuent à notre vie associative par des subventions, pour développer des actions en direction des familles, et/ou des adultes de ces départements (11,30,34,48,66).

L'ARIEDA est aussi présente au sein des instances de certaines MDPH, de CDCPH.

Relations avec le Conseil Régional, les CHU de Montpellier et Toulouse, l'Institut St Pierre, l'IFME, le réseau RUSH (Usher), l'équipe relai Handicaps Rares ...

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES EN 2024 (SUITE)

- ***Les partenariats associatifs :***

Présence aux Conseils d'Administration : de l'UNAPEDA (Union Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs), du Comité de liaison et de Coordination des Associations de Personnes Handicapées de l'Hérault, du GRAPHES- LR (études) et participe en tant que membre aux instances de Droit au Savoir, de l'URIOPSS. Adhérent à la FISAF.

L'investissement dans des actions porteuses de sens :

Maintien, soutien, financement si nécessaire, des séjours et activités de regroupements de jeunes, favorables à leur développement, à la création de réseaux durables. Extension aux jeunes porteurs de TSLA.

Utilisation de la Plateforme de prêt de matériel pour les démarches administratives ou professionnelles

La communication

- L'association est présente à la page Facebook : ARIEDA Occitane. Le site (**www.arieda.fr**) doit encore être actualisé et mis en accessibilité.
- 4 lettres-infos ont été éditées en 2024.

BILAN ET PERSPECTIVES

Points forts 2024 **:**

- Le 1er juin : fête des 20 ans du SAVS-SIMES organisée par le Pôle Adultes.
- Signature du marché AGEFIPH pour 48 mois
- Négociation du CPOM du SESSAD, signature en décembre pour la période 2024-2028.
- Maladie puis démission du directeur en novembre, dispositif de recrutement, suppléance de la gouvernance, embauche (décembre) du directeur de transition M. Bastide.

PERSPECTIVES

Les aléas de l'année n'ont pas empêché les services de fonctionner, mais ont repoussé ou ralenti la mise en route des objectifs programmés dans le domaine associatif. Sont donc maintenus :

- Projet associatif, projets de services. Gouvernance. Actualisation des statuts.
- Recrutement de nouveaux administrateurs. Représentation du pôle adultes au CA par des adultes sourds. Formation des administrateurs.
- Faciliter la participation aux instances associatives (visioconférences, déplacements, horaires des rencontres, etc...).
- Développement de la représentation et de l'action départementale de l'association,
- Implantations de locaux annexes, formations thématiques et rencontres conviviales de proximité, accompagnement des familles.
- Partenariats constructifs.
- Projet structuré de formations à destination tant internes qu'externes.
- Favoriser le développement de la citoyenneté et de l'autonomie chez tous les usagers.

LE BILAN SOCIAL 2024 en quelques chiffres

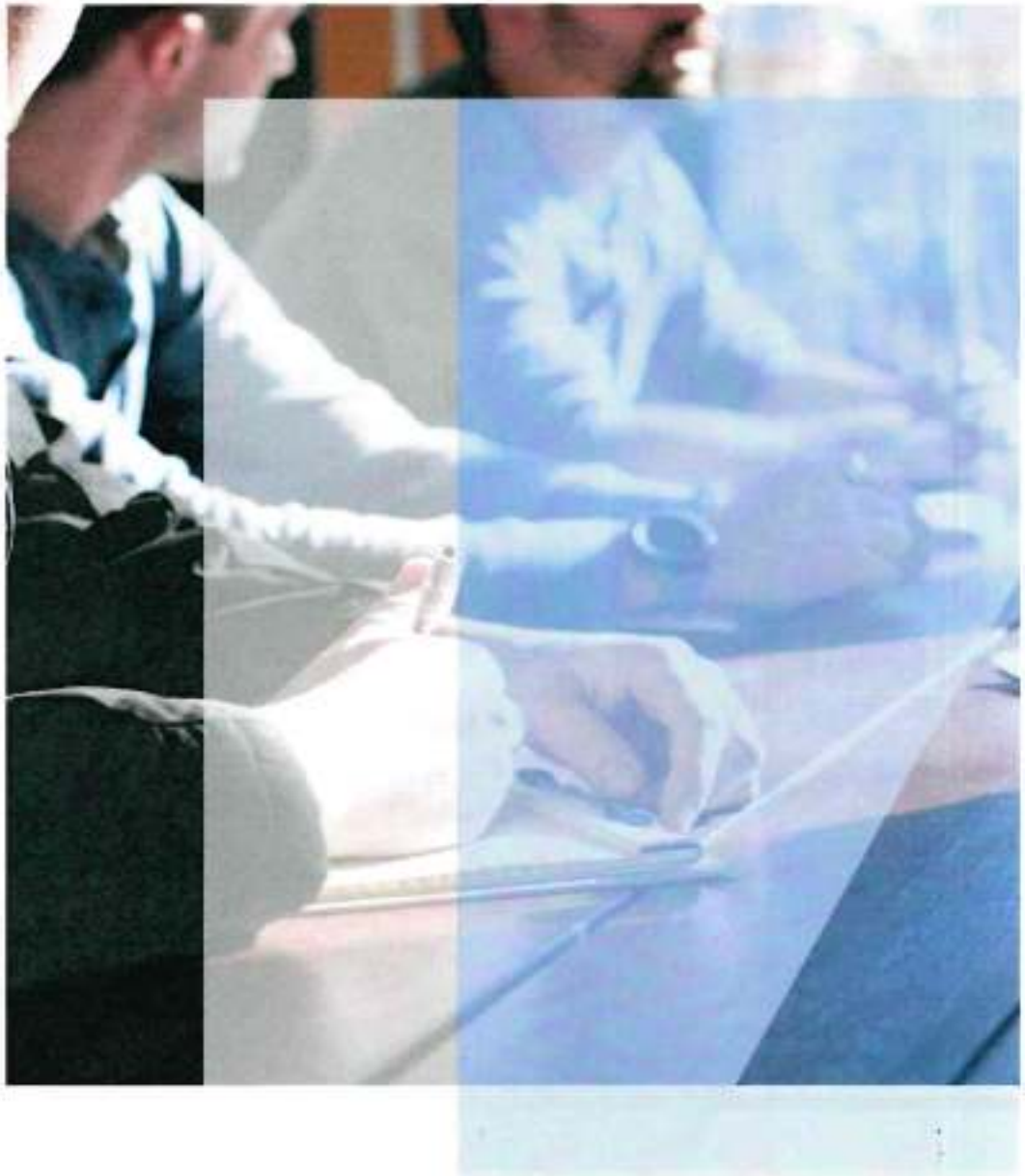

PREAMBULE

Le Bilan Social présente une "photographie" de la situation au sein de l'ARIEDA OCCITANIE au 31 décembre 2024.

En présentant un historique des données chiffrées sur trois ans, il permet de mesurer les changements intervenus depuis 2022.

Les indicateurs fournis sont répartis dans 4 chapitres :

⇨ **EMPLOI** : chiffres sur les effectifs, recrutements, départs, absentéisme…

⇨ **CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ** : accidents de travail, maladies professionnelles…

⇨ **FORMATION** : montants consacrés à la formation continue, nombre de salariés formés, types de formation dispensées…

⇨ **RELATIONS PROFESSIONNELLES** : nombre de réunions CSE, heures de délégation…

L'EMPLOI

L'EFFECTIF DE 2022 A 2024

LES SALARIES EN SITUATION DE HANDICAP

	2022	2023	2024
Nombre de salariés en situation de handicap titulaire d'une RQTH	13	12	12
Taux de salariés en situation de handicap	10.92%	10.43%	10.43%

Taux minimum de 6%, sinon versement d'une contribution financière à l'AGEFIPH

LES CONTRATS

116 salariés au 31/12/2024 (85.35% de femmes/14.65% d'hommes)

	2022	2023	2024
Taux de CDD	1,68%	3.45%	0,86%

Emploi en CDD :
- Direction de transition

CDI/CDD

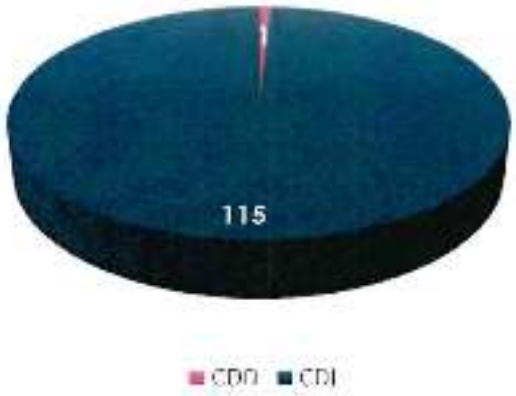

NOMBRE DE CDI

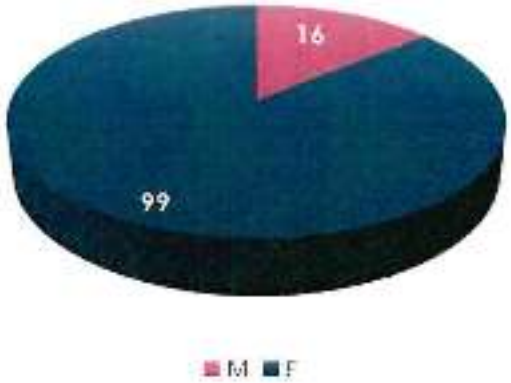

NOMBRE DE CDD

LES AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

LES SALARIES A TEMPS PARTIEL

Le nombre de salariés à temps partiel est stable.
Beaucoup de temps partiels sont dus aux temps salariés des orthophonistes qui ont généralement 2 statuts, libéral et salariat. Leur temps salariat est souvent peu élevé car fonction du nombre d'enfants suivis à l'école.
Nous essayons de satisfaire dès que possible les demandes d'augmentation du temps de travail des salariés dans la limite des possibilités en fonction des besoins sur le territoire.

	2022	2023	2024
Nombre de salariés à temps partiel	58	52	50
Taux de salariés à temps partiel	48.74%	44.83%	43.10%

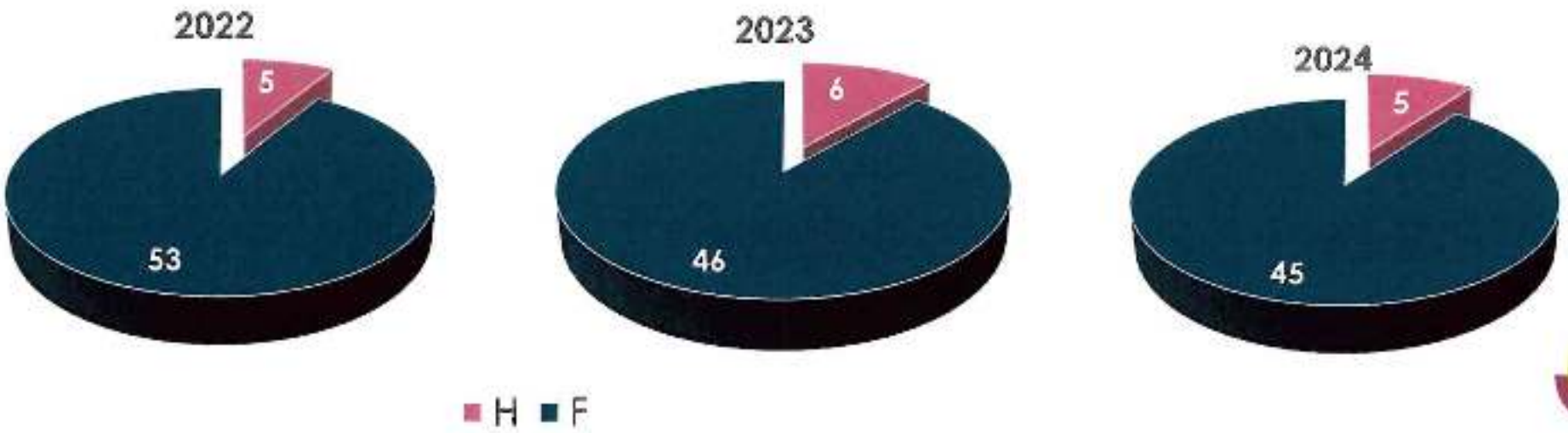

L'EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES AU 31/12

Nous prévoyons 7 départs à la retraite d'ici 2030 (administratifs, éducateurs, orthophonistes).
En prévision, nous continuons la mise en place d'une démarche de GPEC et la transmission des compétences.

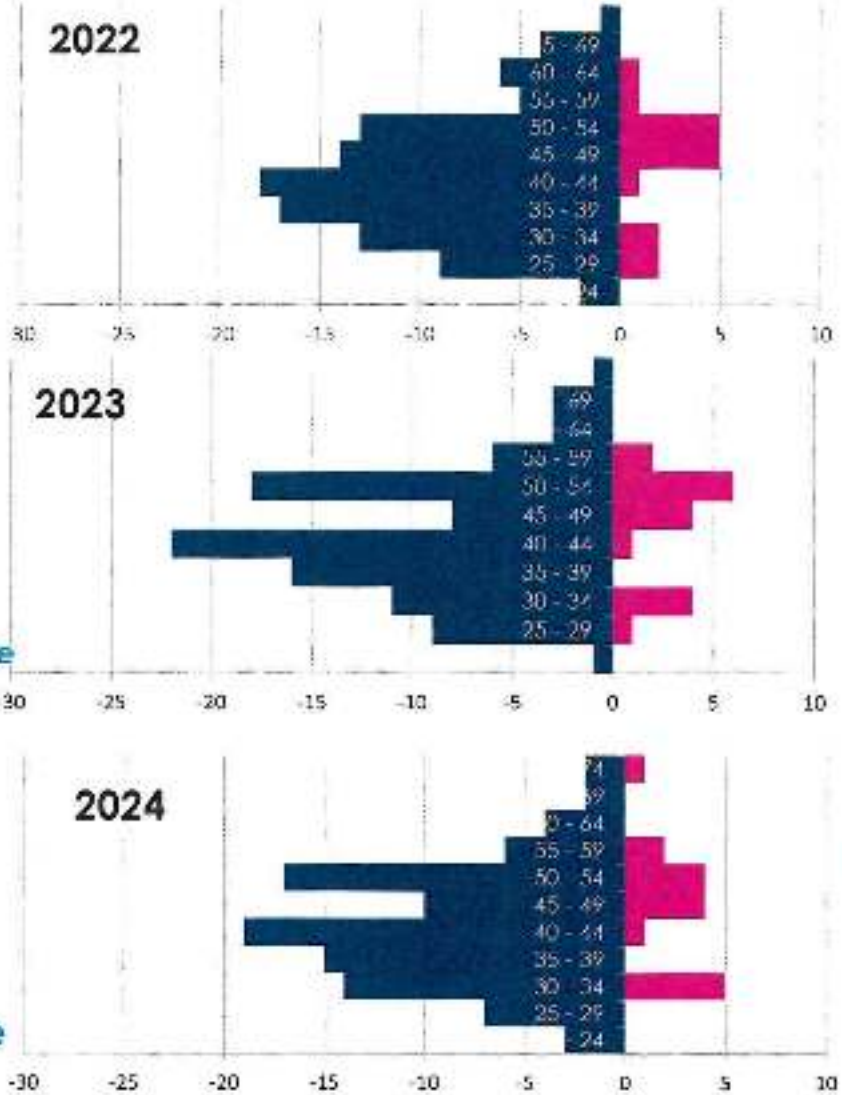

Moyenne d'âge 2022 : 43 ans

- ANNEE 2022 Homme
- ANNEE 2022 Femme

- ANNEE 2024 Homme
- ANNEE 2024 Femme

Moyenne d'âge 2024 : 44 ans

LES RECRUTEMENTS : 17 embauches en 2024

7 EMBAUCHES POLE ENFANTS

- Cadre classe 1 niveau 1
- Educateur technique
- Psychologue
- Educateur scolaire spécialisé
- Orthophoniste

6 EMBAUCHES POLE ADULTES DEFO31

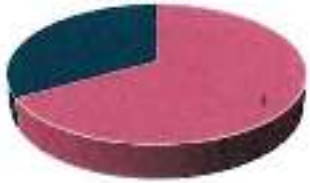

- Interface de communication
- Interprète en langue des signes

3 EMBAUCHES POLE ADULTES DEF34

- Interprète en langue des signes
- Professeur

1 EMBAUCHE POLE ADULTES SAVS66

- Technicien qualifié

LES DEPARTS : 15 départs en 2024

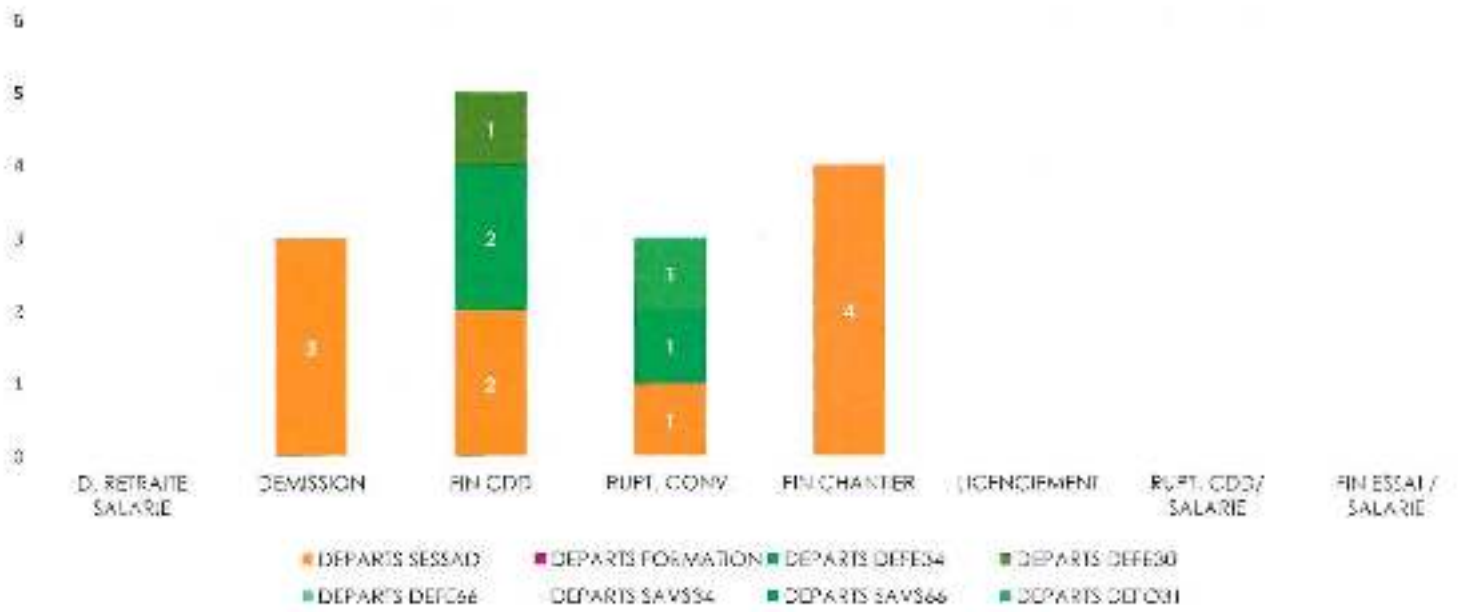

Nombre de départs par service

10 SESSAD
3 DEF EST
1 DEF OUEST
1 DEF 30
0 SAVS 34

		2022	2023	2024
Taux de sortie	(Nombre de départ / nombre de salariés)	0.34	0.33	0.13
Taux d'entrée	(Nombre d'entrée/nombre de salariés)	0.41	0.41	0.15
Turn over	(Nombre d'entrées + sorties/nombre de salariés)	0.76	0.76	0.28

LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

L'ABSENTEISME

			2022	2023	2024
Nombre de journées d'absence		Techniciens	2201.5	1549.5	1416
		Cadres	79	229	130
		Total	**2280.5**	**1778.5**	**1546**
Dont nombre de journées d'absence pour maladie		Techniciens	1082	808	1248
		Cadres	41	40	109
		Total	**1123**	**848**	**1357**
Dont nombre de journées d'absence pour isolement		Techniciens	380	0	0
		Cadres	35	0	0
		Total	**415**	**0**	**0**
Répartition des absences pour maladie selon leur durée	jusqu'à 6 jours	Techniciens	60	99	42
		Cadres	4	7	25
		Total	**64**	**106**	**67**
	de 7 jours à 6 mois	Techniciens	1338	529	883
		Cadres	136	33	84
		Total	**1474**	**562**	**967**
	plus de 6 mois	Techniciens	0	0	323
		Cadres	0	0	0
		Total	**0**	**0**	**323**
Dont nombre de journées d'absence pour accident de travail		Techniciens	309	166	0
		Cadres	0		21
		Total	**309**	**166**	**21**
Dont nombre de journées d'absence pour maternité/paternité		Techniciens	191	356	0
		Cadres	0	189	0
		Total	**191**	**545**	**0**
Dont nombre de journées d'absence pour congés autorisés		Techniciens	239.5	219.5	168
		Cadres	3	0	0
		Total	**242.5**	**219.5**	**168**

	2022	2023	2024
Taux d'absentéisme	7.62%	4.92%	6.55%

Le taux d'absentéisme global a augmenté en 2024.
Il reste inférieur aux taux du secteur de la santé (6.62%).

Les arrêts supérieurs à 6 jours ont augmenté.
Le nombre de jours d'absence a été multiplié par 2 en 2024.

LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES ACCIDENTS DE TRAJET

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	4	1	1
Nombre de journées d'absence pour accident de travail et accident de trajet	309	166	21
Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	1	1	1

LA FORMATION

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une ou plusieurs formations

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

	2022	2023	**2024**
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une ou plusieurs formation	**94**	**78**	**82**
Nombre total d'hommes	13	9	10
dont techniciens, agents de maîtrise	10	7	7
dont cadres	3	2	3
Nombre total de femmes	81	69	72
dont techniciens, agents de maîtrise	68	54	59
dont cadres	13	15	13
TOTAL HEURES CADRES	**671.5**	**683**	**1181.5**
TOTAL HEURES TECHNICIENS AGENTS DE MAÎTRISE	**3755.5**	**3160.75**	**3387.4**
Nbre de salariés ayant bénéficié d'une Période de Professionnalisation	0	0	0
Nombre d'heures	0	0	0
Nbre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement VAE	0	0	1
Nombre d'heures	0	0	26.5

LES FORMATIONS SUIVIES EN 2024

1er secours en santé mentale
4ème Journées Nationales des Acteurs de la Coordinations
Accompagnement APP DEF
Accompagnement APP SESSAD
Aisance interprète pour atténuer les douleurs aux épaules
Auditory Verbal Therapy
CAFERUIS
Congrès des audioprothesistes 2024
DCL
DEESS
Dépistage et prise en charge des troubles Neurovisuels
Educatrice de jeunes enfants TRANSITION PROF
Entrainement en pleine conscience
Innover pour un avenir durable
International sign niveau 1
JOURNEE COMMUNICATION
Journée handicap et pauvreté
Journées Nationales enfance en situation de Handicap
Langue des signes Française Cycle B1 Niveau 2
Les jeudis de la qualité
LSF
Maitriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif
PNL
Quand le couple va mal ; enfants et tiers pris dans la tourmente'
RGPD
SSCT Agréée
SST INITIAL
Tutorat interprète
VAE Educatrice Spécialisée

	2022	2023	**2024**
FORMATIONS PDC	**28738.04**	**28960.06**	**29728.67**
FORMATIONS HORS PDC	72295.25	55347.6	48774.85
FONDS MUTUALISES DE BRANCHE OPCO			10000

	2022	2023	**2024**
Taux de formation	**78.99%**	**65.55%**	**68.91%**
Nombre de jours de formation par salariés	5.31	4.61	5.48
Cadres	11.99	12.20	21.10
Techniciens agente de maîtrise	4.83	4.07	4.36

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

	2022	2023	**2024**
Nombre de réunions CSE	**10**	**8**	**7**
Nombre d'heures de délégation des représentants du personnel	**426.5**	**704.42**	**829**

Nombre de réunions CSE

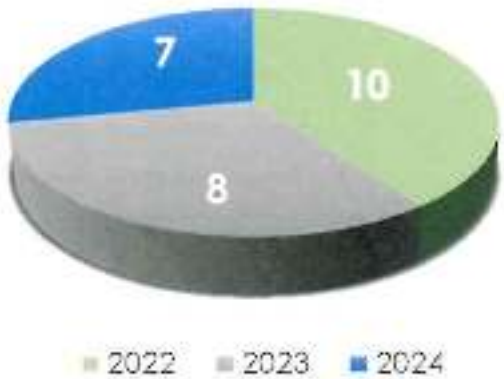

LES MISSIONS & OBJECTIFS DU SESSAD

Cadre Légal
Missions
Bénéficiaires

LE CADRE LEGAL DU SESSAD

Le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie (SSEFS – SAFEP – Dispositif TSLA) relève depuis 2004 des articles D312-98 à D312-110 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Auparavant il fallait se référer aux « Annexes 24 Quater ».

Le SESSAD de l'ARIEDA est agréé pour assurer l'accompagnement de 193 enfants, de la naissance à 20 ans, sur l'ensemble des 5 départements de l'ex-région Languedoc-Roussillon :

- ✓ **170 places « SSEFS » (surdité de 3 à 20 ans)**
- ✓ **5 places « SAFEP » (surdité de 0 à 3 ans)**
- ✓ **18 places « TSLA » (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages de 5 à 20 ans)**

En août 2024, l'ARS a arrêté une extension non importante de:

- 10 places TSLA sur le Montpelliérain et le lunellois
- 10 places sur le bitterois, à moyens constants, et à destination des enfants déficients auditifs

Le financement du SESSAD est assuré par la CPAM sous la forme d'une dotation globale versée par l'ARS qui est l'organisme tarificateur et de contrôle du service.

Le SESSAD intervient également et spécifiquement dans le cadre de :

- ✓ La Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- ✓ La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

LES MISSIONS DU SESSAD

Le service a pour objectif de mettre en place les **actions éducatives et thérapeutiques nécessaires à une compensation optimale du handicap,** permettant à chaque jeune accompagné de suivre sa scolarité en milieu ordinaire, dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle réussie.

L'inclusion individuelle dès le plus jeune âge, dans un **projet d'acquisition de la langue orale**, est le mode d'accompagnement choisi par l'ARIÉDA Occitanie. Elle nécessite, autour de l'enfant, une **collaboration étroite entre la famille et les professionnels du SESSAD.**

Depuis 2022, le SESSAD a un agrément pour des jeunes présentant des Troubles Spécifiques du Langage (TSL), d'abord de 8 places, puis 10 places de plus en août 2024

En août 2024 ont également été attribué **10 places supplémentaires pour les enfants déficients auditifs** (à moyen constant) sur le biterrois (reprise des jeunes des places du CROP qui ferme son SESSAD et UE surdité sur Béziers pour l'été 2025)

Les missions du SESSAD,

telles que définies dans l'article D312-99 du CASF,

sont les suivantes :

L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement ou du service peut concerner les enfants ou adolescents aux différents stades de l'éducation précoce et, selon leur niveau d'acquisition, de la formation préélémentaire, élémentaire et secondaire dans l'enseignement général, professionnel ou technologique.

Les missions du service comprennent :

1° **L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent dans l'apprentissage des moyens de communication**

2° **La surveillance médicale régulière et générale de l'état auditif** (nature, importance, évolutivité, correction s'il y a lieu) **et de ses conséquences sur le développement** de l'enfant ou de l'adolescent

3° **La surveillance médicale et technique de l'adaptation prothétique**

4° **L'éveil et le développement de la communication entre l'enfant déficient auditif et son entourage selon des stratégies individualisées** faisant appel à l'éducation auditive, à la lecture labiale et ses aides, à l'apprentissage et à la correction de la parole ainsi qu'à la langue des signes française, selon le choix linguistique effectué par les parents auprès de la MDPH et inscrit à ce titre dans le projet personnalisé de scolarisation de l'enfant

5° **L'établissement pour chaque enfant ou adolescent d'un projet individualisé d'accompagnement** qui prévoit :

a) L'enseignement et le soutien assurant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation et permettant à chaque enfant de réaliser, en référence aux programmes scolaires en vigueur, les apprentissages nécessaires

b) Des actions tendant à développer la personnalité et à faciliter l'insertion sociale

6° **L'élaboration d'un projet de service à visée pédagogique, éducative et thérapeutique** précisant les objectifs et les moyens mis en œuvre pour assurer cet accompagnement.

LES BENEFICIAIRES DU SESSAD

Les enfants (dès la naissance),

adolescents et jeunes adultes (jusqu'à 20 ans)

porteurs d'une déficience auditive :

- ✓ Moyenne, sévère ou profonde
- ✓ Avec ou sans trouble(s) majeur(s) associé(s)
- ✓ Et qui bénéficient d'une notification MDPH / MDA (déficience égale ou supérieure à 50 %)

NB : La MDPH de l'Aude et de certains départements hors LR peuvent notifier des enfants porteurs d'une surdité unilatérale. Ces situations sont étudiées à la commission d'admission.

Les enfants (à partir de 5 ans),

adolescents et jeunes adultes (jusqu'à 20 ans)

porteurs d'un Trouble Spécifique du Langage et des Apprentissages

(sur le département de l'Hérault) :

- ✓ Oral et/ou écrit
- ✓ Avec ou sans trouble(s) majeur(s) associé(s)
- ✓ Et qui bénéficient d'une notification MDPH / MDA

NB : Les évolutions du secteur requestionnent nos modalités d'interventions que notre organisation actuelle et future (cf. projet de service 2021-2025 & CPOM 2024-2029) essaient d'intégrer :
→ *RAPT ; Serafin-PH ; ViaTrajectoire ; PIAL / PAS ; Communautés 360 ; Equipes d'appui médico-sociales à la scolarisation ; PCPE ; PCO ; dispositifs d'intervention ASE & Handicaps ; 50 000 solutions, Stratégie Nationale 2023-2027 pour les Troubles du Neurodéveloppement ; le DIU ; le RDPD ; etc.*

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Enfants accompagnés au 31/12/2024

186 enfants & adolescents accompagnés sur tout le Languedoc-Roussillon au 31/12/2024

- 11 - Aude
- 30 - Gard
- 34 - Hérault
- 48 - Lozère
- 66 - Pyrénées Orientales

REPARTITION DEPARTEMENTALE

Aude

31 enfants accompagnés

REPARTITION DEPARTEMENTALE

Gard

36 enfants accompagnés

REPARTITION DEPARTEMENTALE

Hérault

96 enfants accompagnés

- 80 déficients auditifs
- 16 TSLA sur le Montpelliérain

REPARTITION DEPARTEMENTALE

Lozère

11 enfants accompagnés

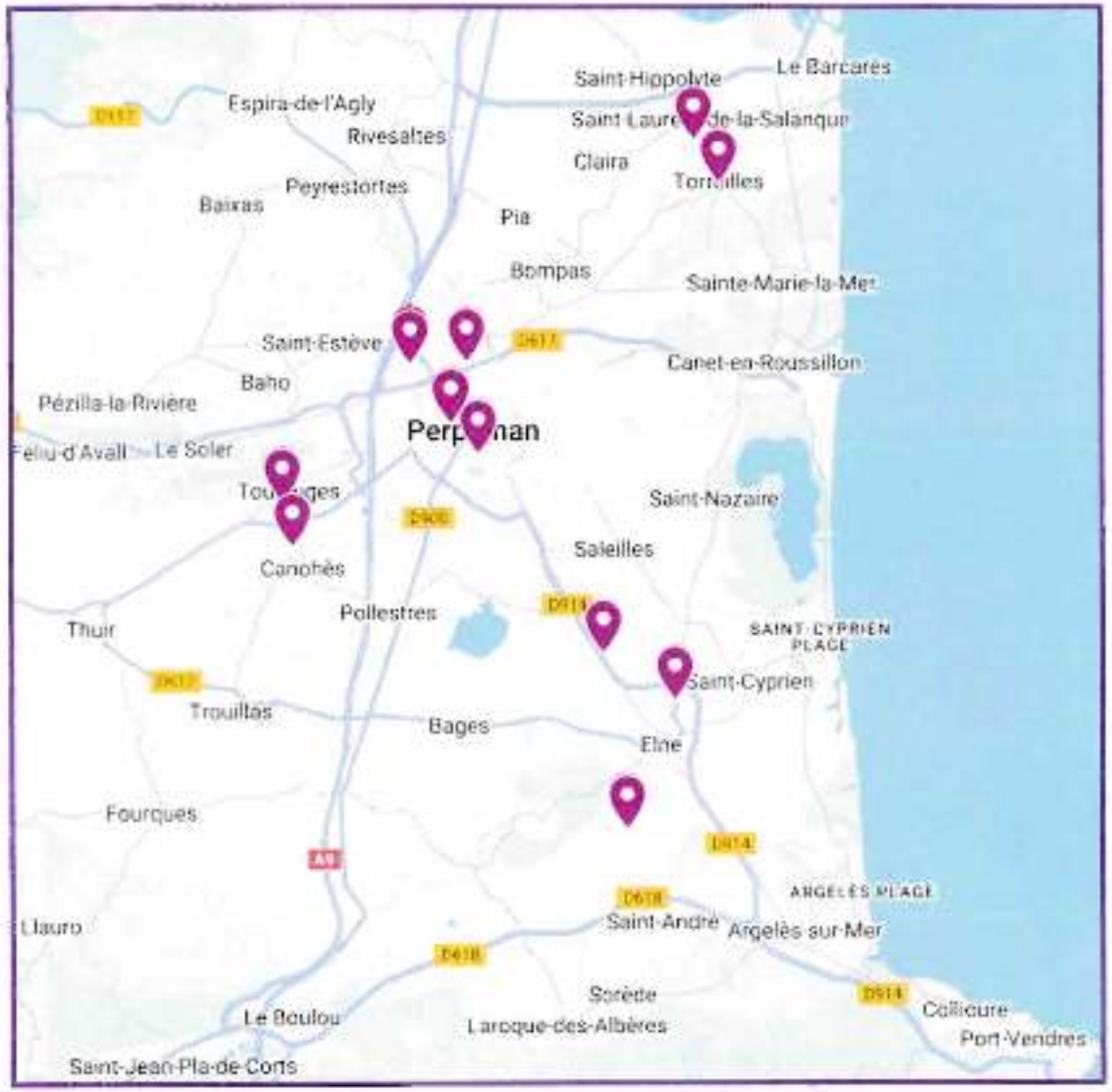

REPARTITION DEPARTEMENTALE

Pyrénées Orientales

12 enfants accompagnés

ANALYSE DE LA POPULATION

La surdité et les troubles ou handicaps associés

Les mesures de protection de l'ASE

Evolution mensuelle du nombre de prises en charge en 2024

ANALYSE DE LA POPULATION

Le SESSAD dispose de 193 **places autorisées.**

Les 10 places « biterroises » ne seront activées qu'à l'été 2025 car le CRDP n'a pas encore fermé son dispositif surdité

Les enfants, adolescents
et jeunes adultes accompagnés
sont répartis sur les 5 départements
de l'ex-région Languedoc-Roussillon.

En 2024, 16 enfants sont accompagnés pour des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages dans l'Hérault

En 2024 nous avons accompagné
210 jeunes tout au long de l'année :

- ✓ **51 % dans l'Hérault** (50 % en 2023)
- ✓ **20 % dans le Gard** (20 % en 2023)
- ✓ **15.2 % dans l'Aude** (17 % en 2023)
- ✓ **8.1 % dans les PO** (9 % en 2023)
- ✓ **5.7 % en Lozère** (5.5 % en 2023)

→ Les proportions sont sensiblement équivalentes à celles de 2023

Départements	Enfants suivis dans l'année 2024				Enfants suivis au 31 décembre 2024			
	TOTAL	SAFEP	SSEFS	TSL	TOTAL	SAFEP	SSEFS	TSL
11	32		32		31		31	
30	42	1	41		36	1	35	
34	107		91	16	96		80	16
48	12		12		11		11	
66	17		17		12		12	
Total	210	1	193	16	186	1	169	16

Evolution du nbre d'accompagnements par année

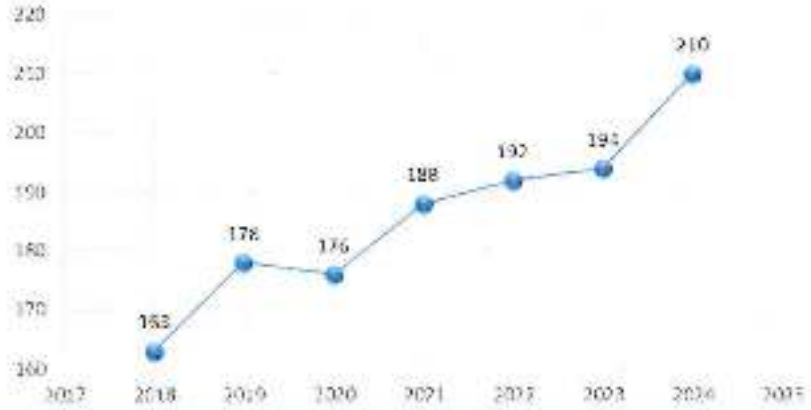

Une augmentation constante du nombre de suivis chaque année, notamment due à l'agrément TSLA (16 places), aux 5 places supplémentaires sur l'Aude, au Dispositif Alices mis en place > entrées/sorties en 2024 (39 sorties, 37 admissions)

LES TROUBLES OU HANDICAPS ASSOCIES

Les typologies de handicap ou trouble associé *(selon les indicateurs de l'ANAP et ES-handicap)* **au SESSAD de l'ARIEDA**	
DI – Retard mental léger	3
TP – Déficience de la communication sociale (Autisme et autres TED)	3
TP – Autres troubles du psychisme	20
TPL - Troubles spécifiques du développement du langage	27
DM - Dyspraxie	4
DM – Autres déficiences légères ou modérées de la motricité	1
DM – Autres déficiences importantes de la motricité	2
PH – Surdi-cécité (plurihandicap)	6
PH – Autre plurihandicap	2
DVMNR – Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	4
Autres déficiences non désignées par ailleurs	10
Diagnostic en cours	*7*
Nbre d'enfants sans trouble associé	97
Nbre d'enfants avec trouble(s) associé(s)	**89**

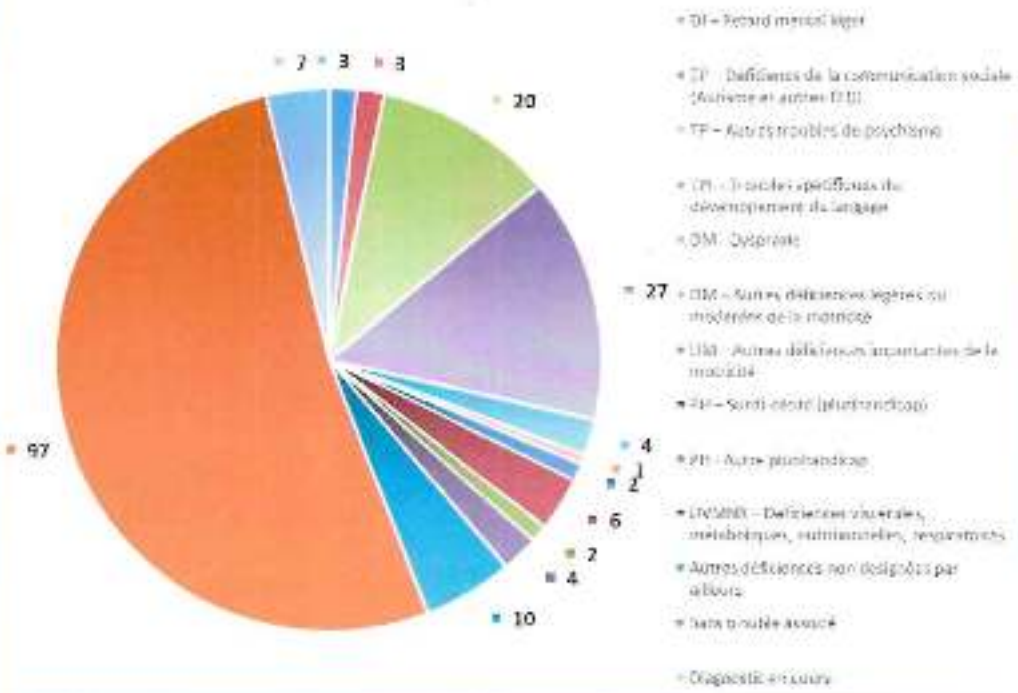

Plusieurs types de syndromes	
Syndrome de Pendred	2
Syndrome de Franceschetti	1
Syndrome CHARGE	1
Syndrome de Klinefelter	1
Syndrome de Waardenburg	2
Syndrome de Wolfram	1
Syndrome de BOR	1
Syndrome USHER	6
Syndrome génétique MY H9	1
Syndrome GUSHER	1
Syndrome KBG	1
Syndrome Di Georges	1
Total	**19**

Plus d'1/3 des jeunes accompagnés présentent des troubles ou handicaps associés.
On note une augmentation significative depuis 2020 (**+ 20 %**).
Les troubles associés n'étaient pas comptabilisés avant 2020 dans le rapport d'activité

LES MESURES DE PROTECTION

En 2024 :

9 jeunes bénéficiaient d'une mesure de protection judiciaire ou administrative de l'ASE

- 3 dans l'Aude
- 4 dans l'Hérault
- 2 en Lozère

ENTREES
& ACCOMPAGNEMENTS

Origine géographique des admissions en 2024

Origine
des demandes d'admission « surdités »
(SSEFS & SAFEP) en 2024
(44 demandes maintenues – dont 2 SAFEP)

En 2023 : 29 demandes
En 2022 : 44 demandes

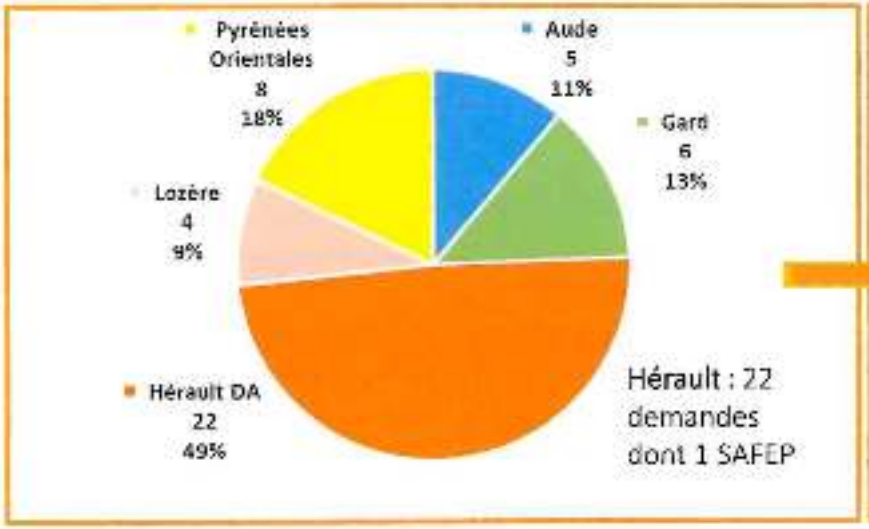

Origine des admissions « surdité »
(SSEFS & SAFEP) en 2024
(23 admissions – dont 1 SAFEP)

En 2023 : 19 admissions
En 2022 : 25 admissions

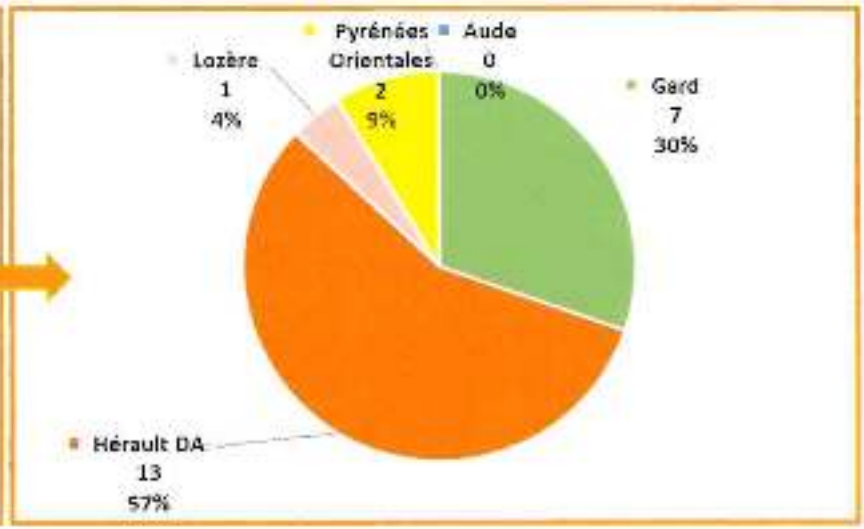

SAFEP
2 demandes
1 admission en 2024

TSLA :
25 demandes
8 admissions en 2024

69 demandes d'admission au total
SSEFS + SAFEP + Dispositif TSLA

31 admissions au total
SSEFS + SAFEP + Dispositif TSLA

Evolution des demandes d'admission « surdité » sur 10 ans

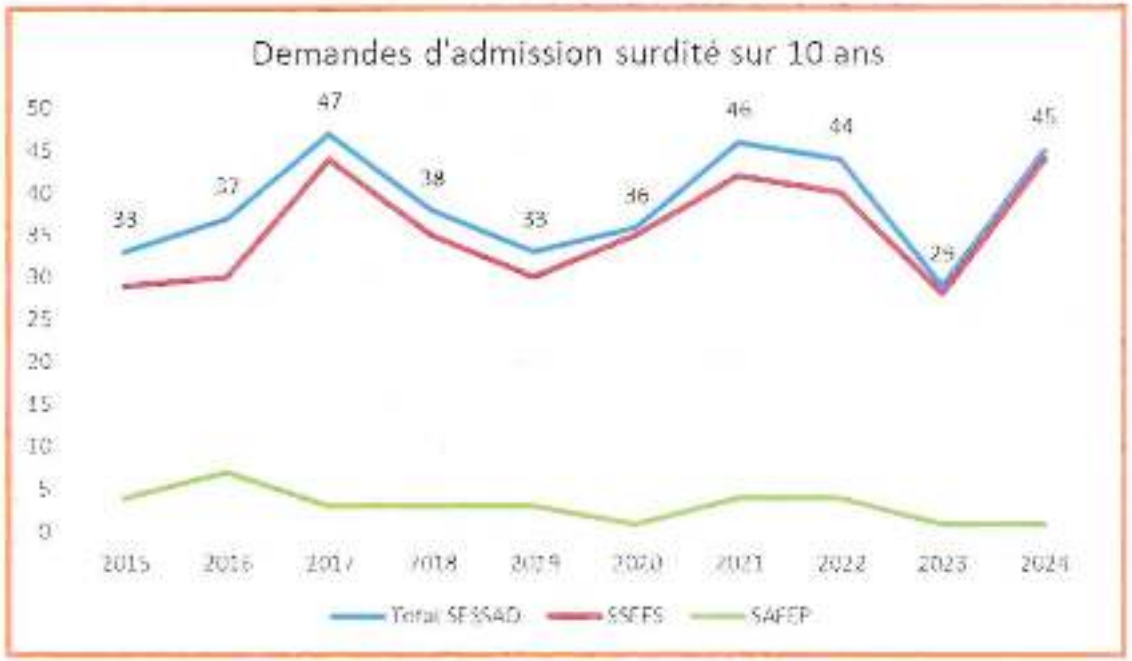

Concernant la surdité,
le nombre de demandes d'admission a été relativement stable entre 2015 et 2022

En 2023,
<u>on passe pour la 1ère fois depuis 8 ans</u>
<u>sous la barre des 30 demandes</u>
malgré la prise en compte des situations relevant de surdités unilatérales et/ou de transmission
(6 situations concernées).

En 2024, les demandes d'admission remontent à un effectif conséquent mais avec des situations qui ne peuvent finalement être accompagné (surdité unilatérale; trouble associé en dehors du champ de compétence du SESSAD (11 enfants) ; un autre service accompagne déjà l'enfant (4 enfants) ; manque de place disponible sur le territoire (3 enfants).

Le **Dispositif Alizés,**
créé en septembre 2022, a permis d'apporter des réponses supplémentaires
à certaines demandes d'admissions
(notamment pour les surdités unilatérales
ou des jeunes non prioritaires sur liste principale).
Il n'y a pas eu d'admission sur le dispositif Alizés en 2024
(seulement 1 jeune passé de SSEFS à Alizés)

Evolution des prises en charge « surdité » sur 10 ans

S'il nous est possible aujourd'hui de faire varier, à la marge, les effectifs entre départements, cela devient de plus en plus complexe au regard :

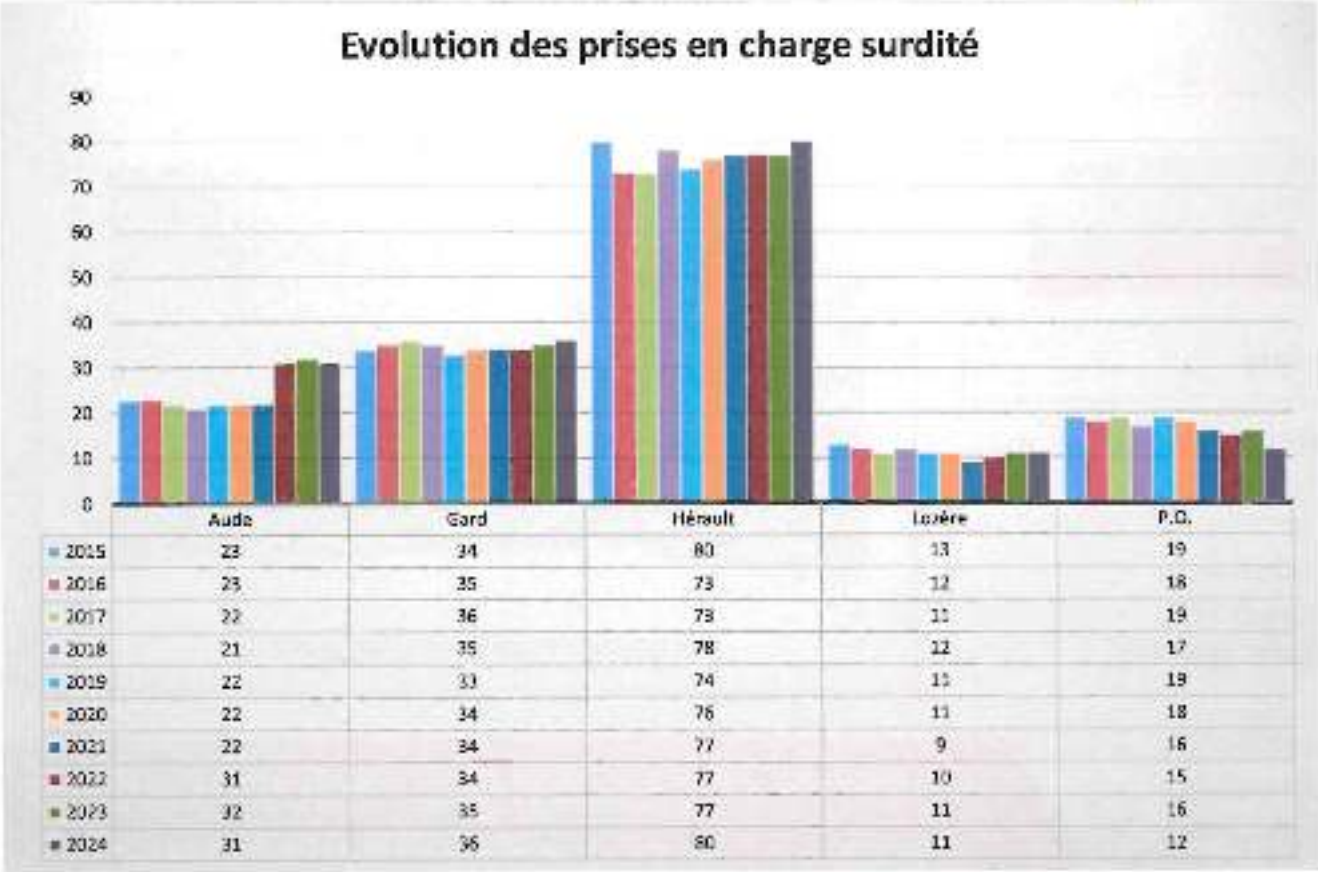

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	P.O.
2015	23	34	80	13	19
2016	23	35	73	12	18
2017	22	36	73	11	19
2018	21	35	78	12	17
2019	22	33	74	11	19
2020	22	34	76	11	18
2021	22	34	77	9	16
2022	31	34	77	10	15
2023	32	35	77	11	16
2024	31	36	80	11	12

- ✓ **Des effectifs professionnels sur les territoires pour lesquels il est nécessaire de garantir :**
  - Une charge de travail suffisante
  - Une connaissance suffisante du métier et du service (difficulté pour les temps partiels et CDD ; difficulté de recruter le professionnel idoine à l'instant « T »)

- ✓ **Des évolutions liées à Via Trajectoire où nous devrons à court terme déclarer un nombre de places par département. Ce logiciel permet aux MDPH / MDA et à l'ARS :**
  - De suivre l'occupation des places par établissement & service
  - De suivre également l'évolution de la liste d'attente et le parcours de chaque notification.
  - De s'en servir de base pour valider les demandes d' AMI (Appels à Manifestation d'Intérêts), ENI (Evolutions Non Importantes) ou CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Evolution des types de surdités et des appareillages sur 10 ans

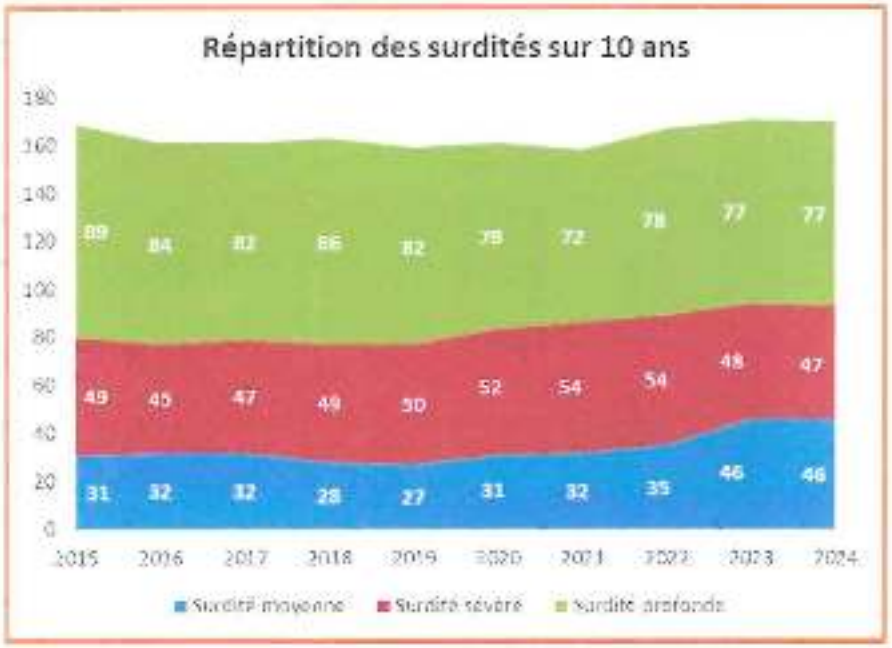

En 2024, sur 170 enfants déficients auditifs :

- Les **surdités profondes représentent 45 %**
- Les **surdités sévères 28 %**
- Les **surdités moyennes 27 %**

On note que depuis 2015 :

- La part des surdités moyennes a augmenté d'environ 50 %
- Et la part des surdités profondes a baissé d'environ 15 %
- La part des surdités sévères reste stable

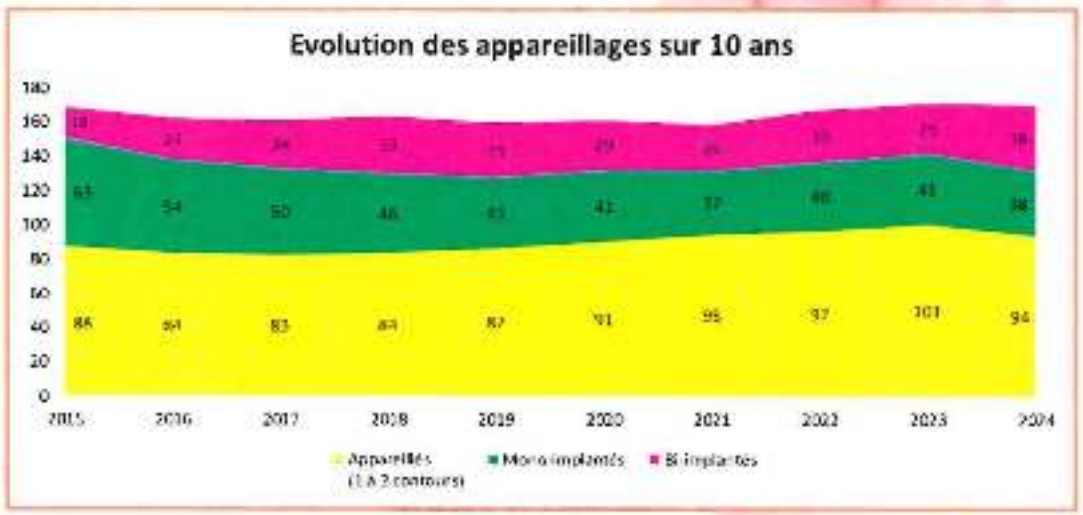

TSLA

Troubles **S**pécifiques du **L**angage
et des **A**pprentissages

- **Agrément de 18 places** avec une file active imposée de 130 % ; soit 21 enfants doivent bénéficier de notre service sur ce dispositif chaque année

- Sur le Département de l'Hérault, secteur Montpellier agglomération et Lunellois

- Tous les jeunes concernés résident sur le Montpelliérain

- Ces jeunes sont âgés de 5 à 18 ans
- Ils présentent des troubles du langage oral et/ou écrit

Les besoins en ergothérapie sont assez importants pour ces jeunes, cependant, cette rééducation n'est pas financée par la CPAM et la PCH* ou l'AEEH complémentaire prennent rarement en charge cette dépense pour les familles.
Il convient donc que nous réfléchissions à la possibilité d'intégrer cette rééducation dans notre budget de fonctionnement.

Un séjour destiné aux jeunes TSLA
A vu le jour aux vacances de février 2024
4 jeunes ont participé

ANALYSE DE LA SITUATION SCOLAIRE

Départements

Types & niveaux de scolarité

Examens

Sur les 186 enfants, adolescents & jeunes adultes accompagnés au 31 décembre 2024, la répartition est la suivante :

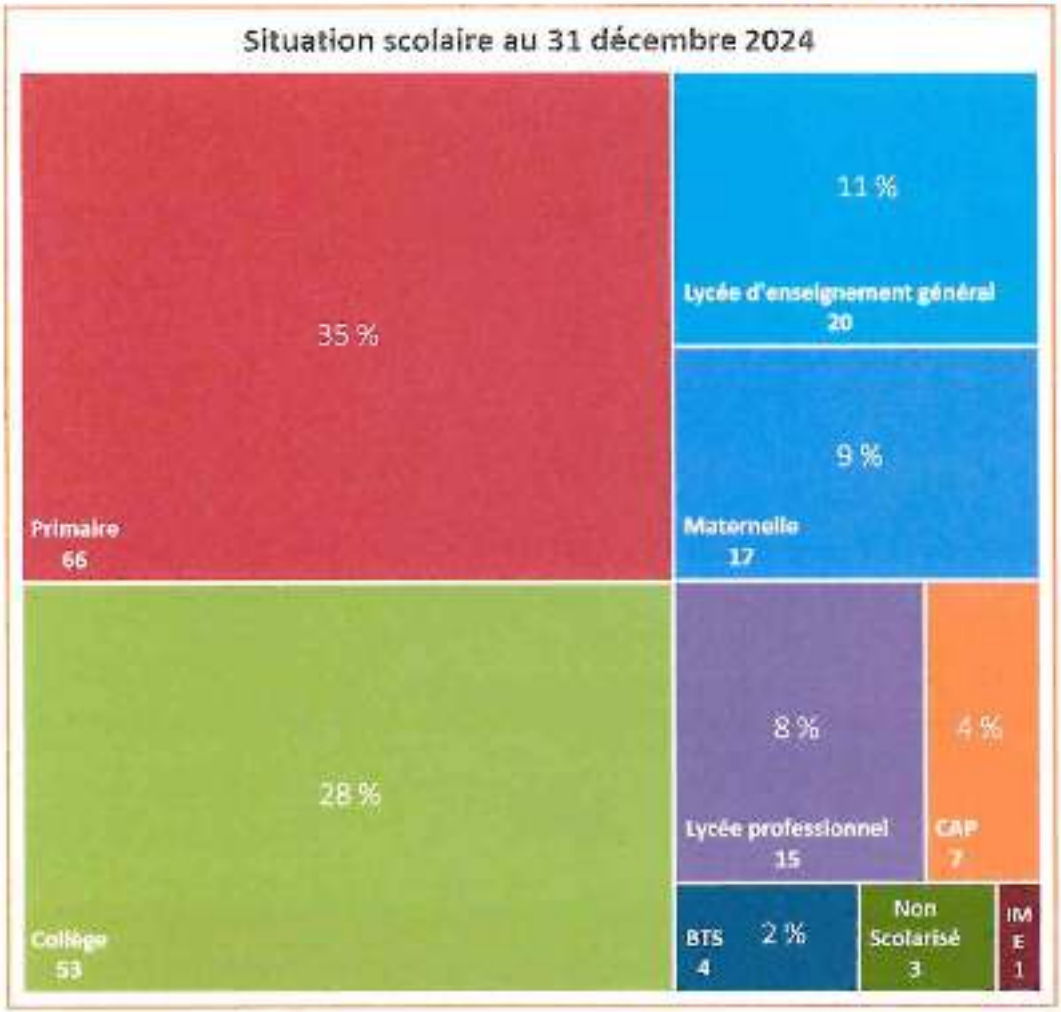

Plus d'**1/3 des jeunes sont inscrits à l'école primaire**, soit 35 % (40 % en 2023) . Les enfants de l'**école maternelle** représentent 9 % (8 % en 2023)

La moitié des jeunes (53 %) sont inscrits dans le secondaire :

- Collège : 28 % (27% en 2023)
- Lycée général, techno, pro + CAP : 23 % (24% en 2023)
- Etablissement spécialisé (Ime/Impro) : 1 % (idem 2023)
- 4 jeune est en BTS (1en 2023)

Ces **proportions sont donc équivalentes** à celles de 2016 à 2023.

Plus de la moitié des jeunes accompagnés sont dans le secondaire. Cela amène des difficultés dans l'organisation des plannings des professionnels, au regard des heures de permanence ou de LV2, musique ou autres cours spécifiques et d'autant plus au lycée où les plannings des jeunes changent souvent (notamment suite à la réforme du lycée en 2019).

Le secondaire nécessite aussi de la disponibilité lors des examens (Brevet, CAP, Bac, BTS) qui oblige une coordination importante si le professionnel accompagne plusieurs jeunes passant un examen.

Zoom sur les départements

AUDE

GARD

Zoom sur les départements

HERAULT

Zoom sur les départements

LOZERE

PYRENNEES-ORIENTALES

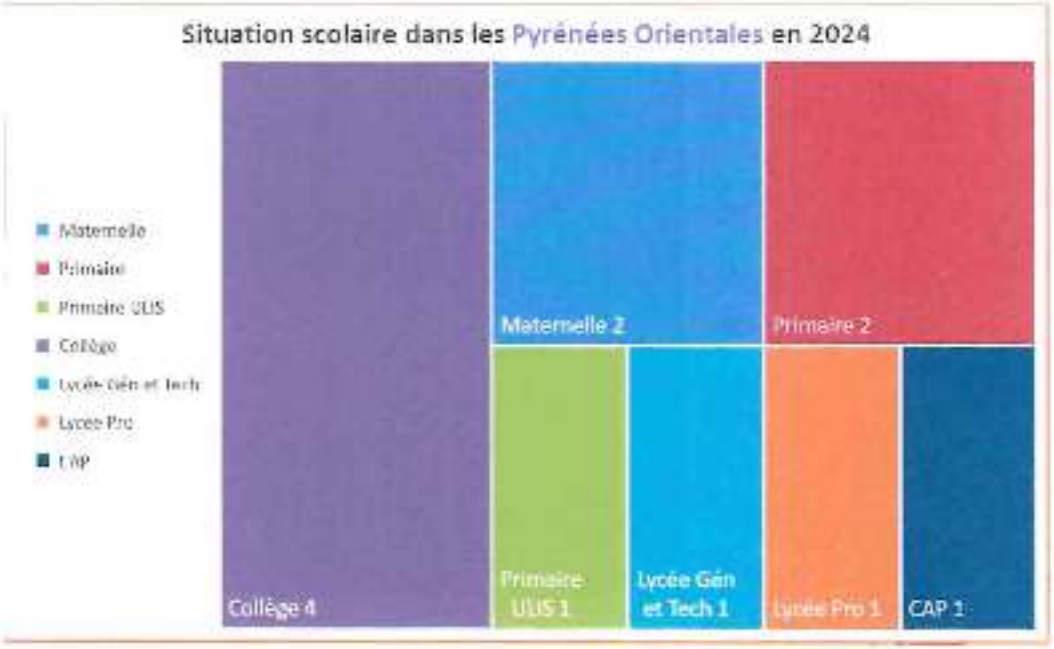

Evolution de la situation scolaire sur 10 ans

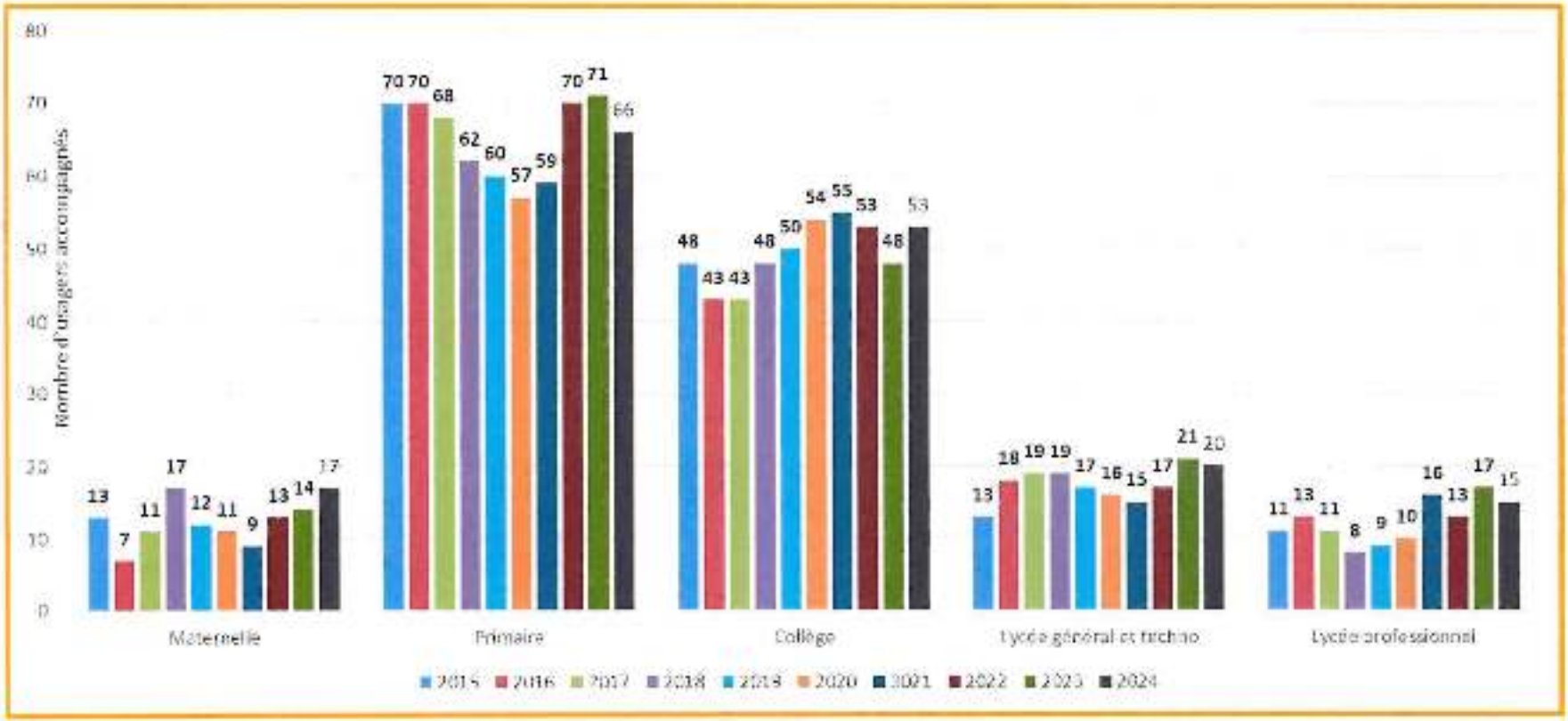

On note ici des proportions globalement similaires sur ces 10 dernières années

avec néanmains une <u>augmentation significative des lycéens</u> entre 2015 et 2024 (+ 60%) qui <u>impacte donc l'organisation du service et les agendas des éducateurs</u>

Résultats aux examens en juillet 2024

30 jeunes du SESSAD ont passé un examen en 2024

Année scolaire / Examen	CFG	DNB	CAP 1er	Bac Général	Bac Pro
2023/2024	-	87%	100%	100%	100%
2022/2023	100%	88%		100%	100%
2021/2022	100%	100%	100%	100%	100%
2020/2021	-	100%	100%	100%	100%
2019/2020	100%	100%	80%	100%	100%
2018/2019	-	85%	100%	100%	100%
2017/2018	100%	88.8%	100%	100%	88.9 %
2016/2017	100%	90%	87.50%	80%	100%
2015/2016	100%	100%	100%	100%	33%
2014/2015	-	90%	100%	80%	66%

Le taux de réussite depuis 2015 est très bon et témoigne de la pertinence du projet du SESSAD de l'ARIEDA Occitanie.

La poursuite du jeune dans un projet professionnel ou d'études supérieures doit être préparée au mieux avec lui et sa famille.

C'est pourquoi, nous développons des réponses nouvelles et innovantes :

- **Le Dispositif de Veille**
- **Le Dispositif *Alizés***
- **La Plateforme *ELAN*** en lien avec le Pôle Adultes
- et proposons à l'ARS dans le contexte du CPOM, l'élargissement du SESSAD jusqu'à 25 ans dans le cadre d'un **« SESSAD Pro »**

Orientations après les examens

12 jeunes ont passé le bac en 2024, tous l'ont obtenu :

- 2 en bac général
- 3 en bac technologique
- 7 en bac professionnel
  - 1 mention Très bien
  - 2 mentions Bien
  - 5 mentions Assez bien

1 jeune continue avec le SESSAD en BTS

4 jeunes se sont orientés vers le Service d'Appui aux Etudiants du Pôle Adultes de l'ARIEDA Occitanie.

3 jeunes ont préférés entrer dans leurs cursus universitaire ou professionnel sans le soutien de l'ARIEDA (SESSAD ou Pôle Adultes)

1 jeune a préféré chercher seul un emploi.

2 jeunes ont passé et eu leur CAP, dont 1 avec mention Assez bien

15 jeunes ont passé le brevet des collèges (DNB)

- **13** l'ont obtenu
- dont **12** avec mention

Orientations & Plateforme ELAN

Fins d'accompagnement

Dispositif de Veille

L'accompagnement à l'orientation & La Plateforme *ELAN*

Les jeunes sont soutenus par les professionnels du SESSAD dans leur orientation
scolaire et post-diplôme
afin d'intégrer un cursus adapté à leurs besoins et leurs souhaits,
des études supérieures ou une formation professionnelle.

Pour cela, le SESSAD s'appuie
sur les conseillers d'orientation, les salons de l'étudiant
et sur les compétences du Pôle Adultes de l'ARIEDA
dont la coordinatrice rencontre chaque jeune
afin de lui présenter les missions du Pôle Adultes
et voir avec lui les possibilités de prestations
dans les études ou formations pressenties

Ce dispositif (Pôle Enfants - Pôle Adultes) se nomme **La Plateforme *ELAN***
Elle permet de
fluidifier les parcours des jeunes
en prévenant toute rupture,
comme préconisé dans les recommandations de l'ANESM / HAS et le rapport Piveteau.

Un soutien spécifique
est également apporté à ceux qui le souhaitent,
par l'assistante sociale du SESSAD,
afin de pouvoir être accompagnés dans les diverses démarches administratives liées à la vie étudiante ou à la formation professionnelle
(Crous, logement, droits CPAM, CAF, gestion du budget, etc.)

Les équipes
du Pôle Enfants
et du Pôle Adultes
ont, notamment, organisé :

les ateliers
Cap'Avenir
et **Demain Adultes**
pour les jeunes des PO

ainsi que
la **Matinée de l'Orientation** en
lien avec la Maison de
l'Orientation de Montpellier,
l'ARPEJEH et le CESDA34

ARIÉDA

Plateforme *ELAN*

Orientation Autonomie
Majorité Citoyenneté

Pour les jeunes
de 14 à 20 ans
du SESSAD de l'ARIEDA

ARIÉDA

La Plateforme *ELAN* c'est quoi ?

Préparer mon orientation après le Pôle Enfants
études, formation, travail

Avoir des informations sur le Pôle Adultes de l'ARIEDA
services, missions, professionnels

Etre informé et connaître les dispositifs de droit commun
CAF, MDPH, France Travail, Mission Locale, etc.

Etre soutenu dans mon projet de vie
citoyenneté, majorité, autonomie

ARIÉDA

ATELIERS CAP AVENIR

- Répondre à tes questions sur l'orientation, la formation ou le travail
- Rencontrer des professionnels du Pôle Adultes de l'ARIEDA
- Echanger avec d'autres jeunes du SESSAD

Soit acteur de ton projet !

FORUM DECOUVERTE DES METIERS

- Découvrir des métiers en rencontrant des entreprises et des professionnels
- Conseils pour les jeunes dans leurs orientations et partage d'expérience

ATELIERS DEMAIN ADULTE

- Répondre à tes questions sur la majorité, la santé, le logement, la MDPH
- Rencontrer des professionnels du Pôle Adultes de l'ARIEDA
- Echanger avec d'autres jeunes du SESSAD

RENCONTRES INDIVIDUELLES

- Echanger sur ton projet de vie
- Avoir des informations sur les aménagements et aides possibles pour la suite de ton projet

E-LEARNING

- Modules d'informations ciblées
- Sur l'ensemble des thèmes abordés (quizz, vidéos, jeux...)

Pôle ENFANTS

Pôle ADULTES

L'équipe

Chefs de service

Coordinatrice Pôle Etudes

Assistante sociale

Educateurs fonctionnels

Psychologues

Interfaces de communication

Travailleurs sociaux

Pour plus de renseignements, contactez :

Lorraine DETAILLEUR,
Coordinatrice Plateforme ELAN
06 98 84 47 08
lorraine.detailleur@arieda.asso.fr

SESSAD
Service d'Éducation Spécialisée et de Suivi À Domicile
Association Régionale pour l'Intégration et l'Education des Déficients Auditifs
244, avenue du Pont Juvénal - 34090 MONTPELLIER
Tél. 04 99 23 27 70 - Fax 04 99 23 27 79 - SMS 07 83 27 32 37
sessad@arieda.asso.fr - www.arieda.fr

24 fins d'accompagnement SESSAD en 2024

(15 en 2023 ; 17 en 2022 ; 30 en 2021)

6 sur le Gard :

- **2 jeunes ont rejoint le CESDA 34** (UE)
- **1 jeune a eu son BTS** – Vers formation pro – *sans accompagnement* -
- **3 jeunes ont eu le bac :**
  - 1 partie en BTS Banque - orientée vers Pôle Etudes ARIEDA
  - 1 partie en CAP Esthétique – *sans accompagnement* –
  - 1 partie en BTS Communication – *sans accompagnement* -

12 sur l'Hérault :

- **4 jeunes, suite à leur bac :**
  - 1 recherche un emploi - *sans accompagnement* –
  - 1 jeune parti en STAPS à l'université de Montpellier - orienté vers Pôle Etudes ARIEDA
  - 1 jeune partie en BTS - orienté vers Pôle Etudes ARIEDA
  - 1 jeune partie en licence de biologie à Montpellier - *sans accompagnement* –
- **1 jeune est parti au CESDA 34** (UE)
- **7 jeunes restent *sans accompagnement*, à la demande de la famille**
  - 5 jeunes du fait qu'il n'ont plus besoin du SESSAD
  - 2 jeunes du fait de désaccords très importants entre le projet SESSAD et le projet familial

1 en Lozère :

- ✓ **Le jeune a changé de département** (Cantal) - accompagné par le SSEFS PEP 15

5 sur les PO :

- ✓ **3 bacheliers :**
  - 1 jeune a repris une 1ère pro AGORA - orientée vers Pôle Etudes ARIEDA
  - 1 jeune s'orientait vers une formation pro dans la voile - orientée vers Pôle Etudes ARIEDA
  - 1 jeune s'est orienté en BTS - *sans accompagnement* –
- ✓ **2 jeunes restent *sans accompagnement*, à la demande de la famille** du fait que le SESSAD ne réponds pas à leurs besoins

Le SESSAD de l'ARIÉDA développe des partenariats avec d'autres établissements et services visant à faciliter les orientations

Ce travail a aussi pour but de sécuriser et fluidifier le parcours du jeune et d'éviter toute rupture.

Néanmoins, on constate que certaines sorties (post-diplôme ou à la demande de la famille), ne bénéficient pas de relais médico-social malgré les propositions du SESSAD.
Il s'agit de la volonté des familles ou des jeunes car, depuis 2015, nous sommes toujours arrivés à trouver un ESSMS de destination quand nécessaire.

Dans ce cadre, nous proposons notre **Dispositif de veille**, pour pouvoir réorienter ou répondre à un besoin dans les 3 ans qui suivent la sortie.

En outre, le **Dispositif Alizés** a permis de maintenir un effectif en ne prononçant pas de fin de prise en charge.

Le Dispositif de Veille

Mise en place en 2019 lors de la prise de poste de l'assistante sociale,
ce dispositif est en lien avec :

- ✓ les jeunes, les familles
- ✓ et les partenaires
  - internes (Pôle Enfants, Pôle Adultes & Pôle Formation de l'ARIEDA Occitanie)
  - et externes (autres ESMS, universités, centres de formation, employeurs, MLI, etc.)

Ce dispositif permet de :

- **sécuriser les parcours** des jeunes
- et d'**orienter en fonction des besoins**
- voire d'**accompagner une reprise d'accompagnement** par notre SESSAD.

Pendant 3 ans

après la sortie

du SESSAD

En 2024,
ce dispositif concerne 75 jeunes
=
du 1 août au 31 déc. 2024 : **19 jeunes**
+ 2023-2024 : **13 jeunes**
+ 2022-2023 : **18 jeunes**
+ 2021-2022 : **25 jeunes**

ARIÉDA
Surdité & Langage

Pôle ENFANTS

Dispositif de veille
du SESSAD

Ecouter, conseiller, orienter
pendant 3 ans après le SESSAD

ARIÉDA
Surdité & Langage

Pour qui ?

Pour tous les jeunes quand le SESSAD s'arrête

Pour quoi ?

- **Pour conseiller & orienter si besoin**
- **Pour éviter les ruptures de parcours** (ne pas être sans solution d'accompagnement)
- **Pour avoir des réponses à vos questions :**

Savoir où me renseigner

La MDPH / MDA

La santé, la Sécurité Sociale — L'Assurance Maladie

Le logement, les aides sociales

La vie sociale, culturelle, sportive

Quand ?

- **Pendant 3 ans après le SESSAD**
- à la demande du jeune / de sa famille

Comment ?

En contactant l'assistante de service social du SESSAD :

christelle.chaudesaigues@arieda.asso.fr

07 66 80 98 09

Articles D312-110 & D312-18
du Code de l'Action Social & des Familles :

« L'intervenant ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale.
Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de 3 ans. »

SESSAD

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70
SMS 07 83 27 33 37

sessad@arieda.asso.fr

www.arieda.fr

LISTE D'ATTENTE, DISPOSITIF *ALIZES*, & FILE ACTIVE

La liste d'attente & la file active

La création du poste d'Assistante Sociale en 2019 a permis d'apporter **des premières réponses concernant la liste d'attente en proposant un soutien administratif aux familles** concernées, en lien avec les équipes éducatives et de psychologues.

Suite au CPOM et aux besoins identifiés par le SESSAD nous voulons **faire évoluer ce dispositif vers des réponses couvrant des besoins plus larges** tels que les adaptations scolaires nécessaires, des préconisations concernant des aspects éducatifs, psychologiques ou orthophoniques, des interventions ponctuelles en établissement scolaire et/ou en famille.

En 2024,

- **45 jeunes sourds** étaient sur liste d'attente (ils étaient 29 en 2023)
    - 2 ont bénéficié d'intervention du psychologue ou de l'éducateur à l'école ou en famille
- **le Dispositif TSLA, 38 jeunes** sont inscrits sur la liste d'attente.
- 18 familles ont bénéficié de l'intervention de l'assistante de service sociale

Ces familles sur liste d'attente peuvent également solliciter l'assistante de service social pour :

- aide à la constitution du dossier MDPH
- information aux droits
- orientation vers des partenaires
- information sur les modalités d'accompagnement du SESSAD de l'ARIEDA

(En 2024, l'assistante de service sociale est intervenue auprès de 18 familles en ce sens)

Les demandes de nos tutelles et notre expérience de terrain nous amènent à réfléchir à une réorganisation d'une partie de notre cadre d'intervention en proposant des **modalités d'accompagnement** pouvant **répondre à des besoins ponctuels** de jeunes et aux démarches relatives au **« Zéro sans solutions » / « Réponse Accompagnée Pour Tous »**, à la réforme de la tarification **« Serafin PH »** et au dispositif **« communauté 360 »**. Depuis septembre 2022 une nouvelle réponse pour permettre à des jeunes de bénéficier du SESSAD de l'ARIEDA Occitanie : **Le Dispositif *Alizés***

Comme évoqué dans le CPOM et dans le projet de service, nous souhaiterions renforcer nos actions en liste d'attente en structurant et en épaississant les prestations liées, en créant un dispositif dédié (« liste d'attente active ? « Dispositif 3A – Actions en Attente d'Accompagnement ») permettant d'une part des réponses aux besoins et d'autres part de valoriser nos actions au regard de Serafin PH et de la file active attendue par l'ARS (130%)

Le Dispositif *Alizés*

En 2024, 13 jeunes ont bénéficié de ce dispositif
2024-2025: 9 jeunes
2023-2024 : 11 jeunes
22-23 : 7 jeunes

Suite à nos constats, aux demandes & besoins de certaines familles & aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS), **notre SESSAD développe une nouvelle proposition d'accompagnement** depuis le 1er septembre 2022, le **Dispositif *Alizés*** à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes sourds (de 6 à 20 ans).

Il s'agit d'un **accompagnement ponctuel** composé de 5 rencontres annuelles qui pourront être réalisées entre la famille, l'enfant et l'équipe du SESSAD, **en fonction des besoins**

Ce dispositif nécessite :

- ✓ **Une notification MDPH**
- ✓ **Le dépôt d'un dossier complet**
- ✓ **L'accord de la Commission d'Admission**
- ✓ **Un Rdv d'admission avec le directeur :** signature (DIPEC) & du livret d'accueil
- ✓ **Un 1er Rdv avec l'équipe référente de votre enfant :** prise de contact & proposition d'un projet personnalisé d'accompagnement, fixant les objectifs & moyens de l'accompagnement

Répondre à des besoins ponctuels

- ✓ **Besoin de rencontrer d'autres jeunes sourds :**
  - Participation aux activités collectives du SESSAD
- ✓ **Besoin d'aménagements scolaires et/ou d'un soutien psychologique :**
  - Rencontre avec un éducateur fonctionnel et/ou un psychologue
  - Participation de notre équipe à des réunions scolaires (ESS, équipe éducative)
  - Sensibilisation à la surdité auprès de la classe et/ou de l'équipe enseignante
- ✓ **Besoin de faire le point ou un bilan sur le langage :**
  - Rencontre avec une orthophoniste
- ✓ **Besoin d'être soutenu sur les aspects administratifs (liés à la situation de handicap)** : Rencontre avec l'AS du service
- ✓ **Besoin d'aide à la réalisation de bilans complémentaires**
- ✓ **Besoin d'aménagements au domicile ou autres lieux de vie** (sports & loisirs, etc.)

ARIÉDA
Surdité & Langage

Pôle ENFANTS

Dispositif Alizés

Accompagnement ponctuel pour les jeunes sourds entre 6 et 20 ans

Pour qui ?

Pour les jeunes sourds entre 6 et 20 ans,
ayant besoin ponctuellement du SESSAD de l'ARIEDA

Pourquoi ?

Pour avoir des aménagements scolaires et/ou un soutien psychologique ponctuel :
Rencontre avec un éducateur ou un psychologue
Participation de notre équipe aux réunions scolaires
Sensibilisation à la surdité pour la classe ou les enseignants

Pour rencontrer d'autres jeunes sourds :
Participation aux activités collectives du SESSAD

Pour faire un bilan sur le langage :
Rencontre avec une orthophoniste

Pour être soutenu sur les aspects administratifs (liés à la situation de handicap) :
Rencontre avec l'assistante sociale du service

Pour réaliser des bilans complémentaires :
Orientation vers les professionnels compétents

Pour avoir des aménagements au domicile (ou autres "lieux de vie" : sports & loisirs, etc.) :
Rencontre avec un membre de notre équipe

Quand ?

- **En demandant l'admission** au SESSAD de l'ARIEDA
- **Durant l'accompagnement** du SESSAD de l'ARIEDA
- **La durée de l'accompagnement** dépend du projet personnalisé
- **Pour environ 5 interventions** par an

Comment ?

Si votre enfant est accompagné par notre SESSAD :

- **En discuter avec l'équipe référente** de votre enfant
- **Avoir la validation du directeur** (ou du chef de service)

Si votre enfant n'est pas accompagné par notre SESSAD :

- **Avoir une notification MDPH pour un SSEFS** (SESSAD surdité) – en cours de validité –
- **Déposer le dossier complet** pour la Commission d'Admission
- **Avoir l'accord de la Commission d'Admission** du SESSAD de l'ARIEDA
- **Aller au Rdv d'admission avec le directeur** : signature du document individuel de prise en charge (DIPEC) & du livret d'accueil
- **Avoir un 1er Rdv avec l'équipe référente de votre enfant** : prise de contact & proposition d'un projet personnalisé, fixant les objectifs & moyens de l'accompagnement

ARIÉDA
Surdité & Langage

SESSAD

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70
SMS 07 83 27 33 37

sessad@arieda.asso.fr

www.arieda.fr

LES ACTIVITES COLLECTIVES

Elles font partie intégrante de l'accompagnement

et sont d'ailleurs intégrées dans la recommandation SESSAD de la HAS.

Les séjours

Avec une expérience de presque 40 ans de séjours de pré-rentrée, nous mesurons tout le bénéfice que les enfants tirent de ces regroupements, à savoir une **meilleure « adaptation » à leur surdité.**

Le séjour d'été (dit de « pré-rentrée ») a aussi par exemple pour objectif de **préparer la rentrée, sous une forme ludique.**
Cela permet à l'enfant, au jeune, d'être prêt à se remettre dans le contexte scolaire dès la rentrée ; notamment en se remobilisant sur un rythme et sur des tâches cognitives lors d'activités ludiques sur table.

Pour les plus jeunes et lors des séjours du SESSAD en général, la **découverte de pairs « comme eux »** est un élément important et nécessaire à leur développement.

Ce brassage de diverses expériences liées à la surdité est une **projection dans le futur.**

C'est aussi la **découverte de l'amitié « sans les parents » et de l'autonomie.** Les adolescents, en particulier, sont très demandeurs de ces rencontres favorisant leur **épanouissement** et leur **équilibre**.

Le projet associatif, se basant sur cette expérience et sur la législation (en particulier le droit de répit évoqué dans l'article 8 de la loi du 11 février 2005), considère comme fondamental le développement des activités collectives en raison de leur nécessité dans le processus de construction de l'identité du jeune sourd.

En 2023, un nouveau séjour a vu le jour : **le séjour Paris, patrimoine & citoyenneté.** Séjour reconduit en 2024 (vacances de la Toussaint).
En février 2024 également, le traditionnel séjour ski a laissé place à un **séjour culturel à Toulouse**. Ceci au regard des très faibles conditions d'enneigement et du financement de ce séjour (augmentation très importante des coûts liés aux minibus, remontées mécaniques, etc.).
En février 2024 également, le 1er **mini-séjour pour les jeunes TSLA** a eu lieu sur le plateau du Larzac (La Roque Ste Marguerittes)

SEJOURS	Thème	Lieu	Date	Age enfants concernés	Nbre enfants
SEJOUR D'HIVER	Découverte d'une ville	TOULOUSE (31)	du 19 au 24 février 2024	12-17 ans	18
SEJOUR TSL	Mini-séjour	GITE DE MONTREDON DU LARZAC (12)	du 12 au 15 février 2024	9-12 ans	4
SEJOUR DE PRERENTREE	Prérentrée, séjour nature	Centre Nature OSCA - BANASSAC-CANILHAC (48)	du 24 au 29 août 2024	6-18 ans	44
SEJOUR D'AUTOMNE	Séjour Paris et Citoyenneté	PARIS (75)	du 21 au 25 octobre 2024	13-18 ans	10

Les activités extra-scolaires

Un nombre conséquent de jeunes (**234 participations**) a été concerné par les **57 différentes activités** préparées et encadrées par le personnel du SESSAD, essentiellement des éducateurs-trices fonctionnel-le-s.

Entre 2022 et 2023, le nombre d'activités avait doublé, et le nombre de participations avait augmenté de 230 %.
Pour 2024, on note donc une baisse de 20 % entre 2022 et 2023 mais toujours supérieur en 2024 de 60% par rapport à 2022

L'organisation des ateliers est réalisée par site géographique afin de faciliter le rassemblement des jeunes, sur une demi-journée ou une journée, au regard des déplacements.

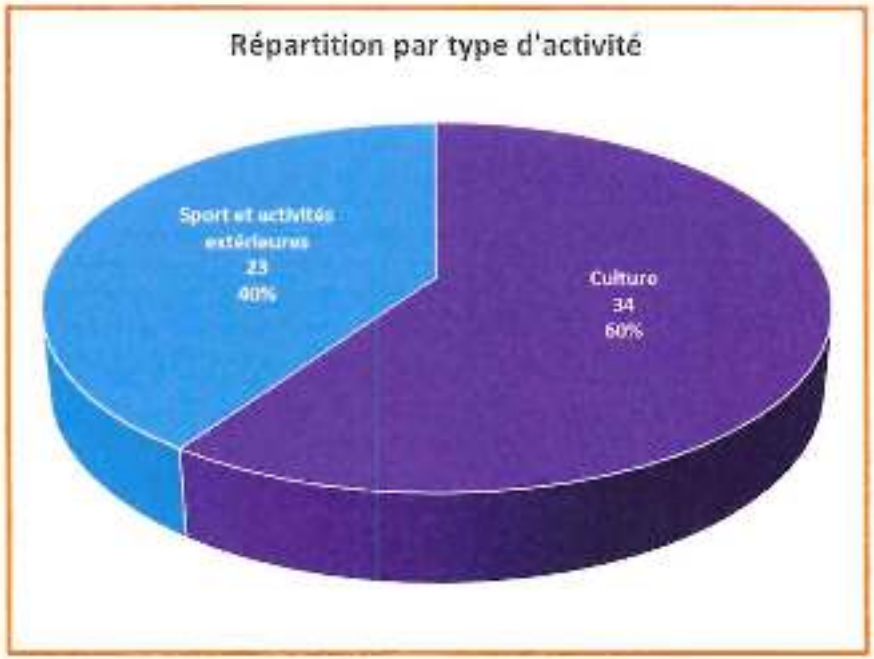

LES ACTIVITÉS

ATELIERS/ SORTIES	Thème	Lieu	Date	Age enfants concernés	Présence moyenne	Secteur
Mini-Golf Goolfy	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	12/02/2024	de 7 à 18 ans	5	Hérault et Gard
Atelier "Argile"	Culture	66 - PERPIGNAN	12/02/2024		5	Pyrénées Orientales
Subway et BARAKA JEUX	Culture	34 - MONTPELLIER	13/02/2024	de 4 à 10 ans	6	Hérault et Gard
Bowling et Goûter	Sport et activités extérieures	11 - CARCASSONNE	13/02/2024	de 8 ans à 14 ans	3	Aude
À la découverte du cirque	Culture	34 - MONTPELLIER	13/02/2024	4 ans	2	Hérault
ONIRIA Aquarium	Culture	66 - CANET-EN-ROUSSILLON	13/02/2024	de 7 à 11 ans	5	Pyrénées Orientales
Patinoire et Subway	Culture	34 - MONTPELLIER	13/02/2024	de 10 à 18 ans	6	Hérault
Rallyphoto Camargue	Culture	34 - LANSARGUES	14/02/2024	de 6 à 10 ans	5	Hérault et Gard
Théâtre de Nîmes "L'avare"	Culture	30 - NIMES	27/02/2024	/	4	Gard
Théâtre de Nîmes "Nadir"	Culture	30 - NIMES	28/02/2024	À partir de 7 ans	6	Gard
Parc Petit Bois de la Colline	Sport et activités extérieures	34 - LAVÉRUNE	06/03/2024	8 ans	1	Hérault
Théâtre de Nîmes "Entre ciel et mer"	Culture	30 - NIMES	13/03/2024	À partir de 12 ans	4	Gard
Théâtre de Nîmes "Norman"	Culture	30 - NÎMES	20/03/2024	À partir de 7 ans	6	Gard
Opération plage propre	Culture	34 - PALAVAS LES FLOTS	27/03/2024	5 ans	1	Hérault
Inspiration "Land Art"	Culture	66 - PERPIGNAN	08/04/2024	de 7 à 11 ans	4	Pyrénées Orientales
Les petits fermiers	Sport et activités extérieures	34 - LANSARGUES	08/04/2024	de 4 à 10 ans	6	Hérault
Bowling	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	09/04/2024	de 11 à 18 ans	5	Hérault et Gard
Shooting photo et jeux de plage	Sport et activités extérieures	34 - LA GRANDE MOTTE	09/04/2024	de 4 à 10 ans	7	Hérault
Journée jeux et cinéma	Culture	48 - MENDE	09/04/2024	De 12 à 15 ans	3	Lozère
Jeux de plage	Sport et activités extérieures	34 - PALAVAS LES FLOTS	09/04/2024	de 8 à 17 ans	4	Hérault
Tyrolienne	Sport et activités extérieures	34 - ST CHRISTOL	10/04/2024	de 6 à 18 ans	3	Hérault et Gard
Pique-nique au Parc du Pechaud et Cinéma	Culture	48 - ST CHÉLY D'APCHER	10/04/2024	De 7 à 8 ans	2	Lozère
Séance de surf	Sport et activités extérieures	34 - PALAVAS LES FLOTS	10/04/2024	De 11 à 18 ans	6	Hérault et Gard
Mini-Golf	Sport et activités extérieures	30 - LE GRAU DU ROI	11/04/2024	de 6 à 18 ans	6	Hérault et Gard
Au fil de l'eau	Culture	66 - LE BOULOU	11/04/2024	de 8 à 11 ans	5	Pyrénées Orientales
Cinéma "L'antilope d'or, la renarde et le lièvre	Culture	34 - MONTPELLIER	11/04/2024	de 5 à 9 ans	2	Hérault
Théâtre des franciscains "Atelier danse"	Culture	34 - BÉZIERS	24/04/2024	de 6 à 12 ans	2	Hérault Ouest
Théâtre de Nîmes "Sao Paulo Danse Company"	Culture	30 - NIMES	14/05/2024	À partir de 15 ans	2	Gard
Groupe d'entraînement aux habiletés sociales - 3 ateliers	Culture	34 - MONTPELLIER	du 20/03/2024 au 22/05/2024	de 11 à 13 ans	3	Hérault
Théâtre des franciscains "Atelier Marionnettes"	Culture	34 - BÉZIERS	22/05/2024	de 6 à 12 ans	2	Hérault Ouest
Teraventure	Sport et activités extérieures	34 - ST CHRISTOL	05/06/2024	de 4 à 10 ans	7	Hérault et Gard
Tyrolienne	Sport et activités extérieures	34 - ST CHRISTOL	12/06/2024	de 6 à 19 ans	7	Hérault et Gard
Fabrication de pain à la ferme de Prignolles	Culture	12 - MILLAU	19/06/2024	de 4 à 8 ans	4	Lozère

ATELIERS/ SORTIES	Thème	Lieu	Date	Age enfants concernés	Présence moyenne	Secteur
Cinéma "Un petit truc en plus" pour prendre conscience de ses capacités	Culture	34 - BEZIERS	21/06/2024	17 ans - Individuel	1	Hérault
Jeux autour du lac de Villeneuve de la Raho	Sport et activités extérieures	66 - VILLENEUVE DE LA RAHO	03/07/2024	de 8 à 11 ans	5	Pyrénées Orientales
Prison Island	Sport et activités extérieures	30 - NIMES	04/07/2024	de 13 à 18 ans	9	Gard
Cinéma "Vice et Versa 2" pour comprendre ses émotions	Culture	34 - BEZIERS	04/07/2024	17 ans - Individuel	1	Hérault
Initiation à l'aviron	Sport et activités extérieures	34 - LA GRANDE MOTTE	08/07/2024	de 10 à 19 ans	3	Hérault et Gard
Bowling	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	09/07/2024	à partir de 8 ans	6	Hérault
Théâtre de Nîmes : Ousmane Sy / Queen Blood	Culture	30 - NIMES	09/10/2024	à partir de 8 ans	6	Gard
Découverte de la nouvelle médiathèque	Culture	11 - NARBONNE	16/10/2024	de 7 à 11 ans	4	Aude
Cinéma et débat	Culture	34 - MONTPELLIER	21/10/2024	de 12 à 17 ans	3	Hérault
Les petits fermiers	Sport et activités extérieures	34 - LANSARGUES	21/10/2024	de 4 à 8 ans	4	Hérault
Escape Game Surdité	Sport et activités extérieures	66 - PERPIGNAN	21/10/2024	de 8 à 11 ans	4	Pyrénées Orientales
Les petits fermiers Audois	Sport et activités extérieures	11 - AZILLE	21/10/2024	de 9 à 13 ans	2	Aude
Accrobranche	Sport et activités extérieures	34 - ST CHRISTOL	22/10/2024	de 5 à 18 ans	7	Hérault et Gard
Balade au parc et activité herbier	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	25/10/2024	de 5 à 9 ans	2	Hérault
A la ferme chez Cocotte et Tonton	Sport et activités extérieures	11 - AZILLE	24/10/2024	de 3 à 5 ans	2	Aude
Cinéma : Le Comte de Monte Cristo	Culture	34 - MONTPELLIER	25/10/2024	13 ans - Individuel	1	Hérault
Théâtre de Nîmes : Révolte ou tentative de l'échec	Culture	30 - NIMES	13/11/2024	à partir de 8 ans	7	Gard
Atelier Tortues : Hôpital des Tortues	Culture	34 - LA GRANDE MOTTE	04/12/2024	5-12 ans	6	Hérault et Gard
Théâtre de Nîmes : Preljocaf	Culture	30 - NIMES	04/12/2024	à partir de 15 ans	2	Gard
Goûter partagé de fin d'année	Culture	66 - PERPIGNAN	18/12/2024	Tous	5	Pyrénées Orientales
Rallye Photos, parc de Font Colombe	Sport et activités extérieures	34 - MONTPELLIER	18/12/2024	3-6 ans	4	Hérault
Marché de Noel - TSL	Culture	34 - MONTPELLIER	18/12/2024	9-13 ans	3	Hérault
Sortie de Noël des ados	Culture	48 - MENDE	18/12/2024	11-15 ans	4	Lozère
Matinée de Noël et Jeux de société	Culture	48 - MARVEJOLS	18/12/2024	5-9 ans	4	Lozère

DES « INFOS SURDITE »

EN DEHORS DES ACCOMPAGNEMENTS

Ces « infos surdité »
sont des interventions faites par les intervenants du SESSAD
qui ne concernent pas des jeunes accompagnés par le service :

- ✓ Dans des établissements scolaires (projets spécifiques des enseignants)
- ✓ Des soutiens à des familles sur liste d'attente ou en demande d'admission
- ✓ Des temps de formation (AVS, enseignants, autres ESMS)
- ✓ Des évènements (Différents comme tout le monde, Salon de l'Etudiant, Forum Emploi, etc.)

Nous sommes sollicités chaque année à plusieurs reprises pour ce type d'interventions auxquelles nous souhaiterions répondre avec plus de régularité et bien souvent plus positivement, notamment auprès des familles sur liste d'attente. Cependant, l'état actuel de nos ressources humaines ne nous permet pas d'être plus présents.

Nous souhaiterions pouvoir développer les interventions « hors place », afin de mieux répondre aux besoins des personnes sur le territoire et de développer en ce sens une « plateforme ressource » en lien avec notre projet de service (2021-2025, le CPOM en cours de négociation (2024-2029) et les orientations des politiques de santé actuelles (notion de désinstitutionalisation, Pial / Pas, équipe d'appui ESMS à la scolarisation, RAPT, plateforme de service, communautés 360, PCPE, dispositif d'intervention Ase-Handicaps, etc.).

Il y en a eu 1 en 2023, dans le cadre de la « liste d'attente active »

Une mallette « sensi surdité »

Nous avons conçu, en 2018, une mallette de sensibilisation à la surdité qui a obtenu le prix de la « Fondation EOVI MCD ».

Cette mallette est orientée vers l'information des différents lieux d'accueil et de scolarisation des enfants et jeunes sourds (Crèche, Halte-garderie, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées).

Elle est constituée de films, de témoignages, de livrets, de casques pour des mises en situation, etc…

La mallette a été présentée le jour de l'Assemblée Générale 2019 de l'ARIEDA & dans les départements de l'Aude & de la Lozère auprès des familles & de différents acteurs de l'enfance et de la petite enfance (Ecoles, services, etc.)

BILAN & PERSPECTIVES

Bilan & perspectives - page 1/4 -

L'année 2024 a vu :

- ✓ L'arrivée de 10 places TSLA
- ✓ L'arrivée de 10 places SSEFS sur le Biterrois (qui seront « activées » à l'été 2025
- ✓ L'embauche d'une psychologue à temps in essentiellement affectée à l'Aude
- ✓ Une 1ère re-sectorisation des psychologue-coordinateurs afin de gagner en efficacité en ce qui concerne les déplacements et la coordination
- ✓ La signature du CPOM en décembre 2024
- ✓ La poursuite de la démarche DIU
- ✓ La remise en place du comité bientraitance
- ✓ Le traditionnel séjour ski à laisser la place à un séjour culturel à Toulouse
- ✓ Le départ du directeur, M. Damerose et l'arrivée de M. bastide en qualité de directeur d'intérim
- ✓ Les réunions d'équipes (RED -Réunion d'Equipes Départementales et réunion PPA) ont été les grandes absentes de cette année (manque de temps « chef de service éducatif » ; manque de temps « secrétariat » ; manque de temps « psychologue-coordinateur »)

Un certain nombre de chantiers restent ouverts :

- ✓ La démarche concernant la réorganisation managériale menée par ABF Coaching
- ✓ La création d'un poste d'EJE, ses contours, ses modalités, son secteur
- ✓ La refonte de la coordination
- ✓ La refonte de la démarche PPA
- ✓ Le pilotage du projet de service
- ✓ La refonte et la régularité du questionnaire de satisfaction
- ✓ La mise en place de formations collectives idoines
- ✓ La finalisation de la mallette « sensibilisation TSLA »

Bilan & perspectives - page 3/4 -

Pour compléter ces chantiers ouverts, 2025 verra aussi ces perspectives à son ordre du jour :

- ✓ L'arrivée d'un nouveau directeur
- ✓ Le pilotage du CPOM et la mise en place des fiches actions :
  - Favoriser l'accompagnement précoce sans rupture de parcours
  - Donner aux personnes des outils favorisant l'accès au soin
  - Travailler l'inclusion professionnelle des jeunes accueillis (créer un SESSAD Pro)
  - Réorganiser le fonctionnement pour fluidifier les parcours (repenser l'organisation du SESSAD sur une modalité plateforme)
  - Participer à la démarche RAPT
  - Répondre aux besoins identifiés sur le territoire (développer les séjours ; tirer les conséquences du Copil DA-TSLA)
  - Adapter les organisations (étude des besoins et démarches GPEC ; engager une démarche éco-responsable)
  - Avoir une démarche d'investissement (adapter et créer des locaux)

Bilan & perspectives - page 4/4 -

- ✓ La réécriture du projet de service (doit être finalisé en 2026)
- ✓ La mise en place de Serafin PH
- ✓ La mise en place des 10 places SSEFS sur le biterrois
- ✓ La présence accrue du chef de service sur les territoires
- ✓ Renforcer notre présence dans les instances partenariales
- ✓ Réaliser l'autoévaluation et l'évaluation HAS (doit être finalisée pour fin 2026)
- ✓ Maitriser et communiquer le RGPD de l'ARIEDA
- ✓ Préciser la politique et les actions de GPEC
- ✓ Définir un plan d'amélioration des conditions de vie au travail
- ✓ Structurer le Dispositif Liste d'Attente Active ou Actions en Attente d'un Accompagnement (Dispositif 3A)

Bilan & perspectives - page 4/4 -

- ✓ Renforcer le dispositif de Veille
- ✓ Renforcer la Plateforme Elan
- ✓ Renforcer nos compétences dans l'accompagnement des publics, notamment surdité et TSLA
- ✓ Actualiser nos outils de communications :
  - Les outils de la loi 2002-2
  - Le site internet
  - La plaquette « 3 pôles » de l'ARIEDA Occitanie
- ✓ Développer un travail et des actions autour des recommandations de bonnes pratiques (HAS), notamment autour de
  - L'autodétermination,
  - L'accompagnement à la vie intime,
  - La coordination
  - L'inclusion scolaire

En ce sens, nous espérons pouvoir réaliser des ateliers autour des habiletés sociales, d'autres groupes de parole « ados », des groupes de parole destinés aux parents, des ateliers sur la féminité, des ateliers sur le corps et le consentement.

Nous envisageons également des temps d'échanges des pratiques entre professionnels autour de thématiques telles que les logicomathématiques ; l'entrée dans la lecture ; les programmes scolaires.

ARIÉDA Occitanie
Surdité & Langage

Pôle ENFANTS

de la naissance à 20 ans

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

SESSAD
de l'ARIEDA Occitanie

Surdité
& Troubles Spécifiques du Langage
enfants, adolescents & jeunes adultes

Aude
Gard
Hérault
Lozère
Pyrénées-Orientales

Mai 2024 - Mise à jour en cours de rédaction

Le SESSAD, c'est quoi ?

Un service médico-social
agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
& financé par la Sécurité Sociale (CPAM)

Un service qui accompagne
les jeunes TSL
& les jeunes sourds
avec perte auditive
supérieure à 50 dB
dans
l'inclusion scolaire & sociale

Principaux lieux d'intervention :
- L'établissement scolaire
- Le domicile
- Les autres lieux de vie du jeune (crèche, club de sport & loisirs, ...)

Nos interventions s'articulent dans un **projet d'acquisition de la langue orale** & peuvent s'appuyer, si besoin, d'interventions en LSF, français signé ou LPC

Pour chaque jeune,
les équipes de l'Éducation Nationale, du SESSAD & la famille travaillent en étroite collaboration & procèdent régulièrement à l'évaluation du projet personnalisé de l'enfant, adolescent ou jeune adulte.

L'ARIEDA près de chez vous

Siège social :
Montpellier : 244b av. du Pirée Soulas

Antennes départementales :
Nîmes : 18 Bd du Sergent Triaire
Carcassonne : 4 chemin de la Belle
Perpignan : 13 Quai François Mitte

SESSAD Surdité
Aude Gard Hérault
Lozère Pyrénées-Orientales

0 à 3 ans ...
SAFEP* : 5 places
*** Service d'Accompagnement Familial & à l'Éducation Précoce**

... 3 à 20 ans
SSEFS* : 160 places
*** Service de Soutien à l'Éducation Familiale & à la Scolarisation**

... 6 à 20 ans
Dispositif *Alizés*
Accompagnement ponctuel

SESSAD TSL*
*** Troubles Spécifiques du Langage**
*** Uniquement dans l'Hérault**
5 à 20 ans - 8 places

Surdité & TSL

14 à 20 ans - Plateforme *ELAN*
Accompagnement spécifique à l'orientation, l'autonomie, la majorité, la citoyenneté

Après le SESSAD :
Dispositif de Veille
Écoute, conseil & orientation pendant 3 ans après le SESSAD

Comment bénéficier d'un accompagnement du SESSAD ?

Dans toutes ces démarches administratives, la famille peut demander le soutien du SESSAD

2 démarches simultanées pour les parents*
*ou responsables légaux

Contact avec la MDPH (ou MDA)

Constitution du dossier de demande d'orientation vers SESSAD Surdité ou SESSAD TSL

Evaluation par l'équipe pluridisciplinaire MDPH (ou MDA)

Décision d'orientation MDPH vers SESSAD Surdité ou SESSAD TSL

Contact avec l'ARIEDA (mail ou téléphone)

Constitution du dossier de demande d'admission au SESSAD de l'ARIEDA

RDV de demande d'admission avec l'équipe du SESSAD
Recueil des attentes & des besoins
Présentation du SESSAD

Décision de la Commission d'Admission du SESSAD

Si accord des 2 organismes :
mise en place de l'accompagnement dès la prochaine rentrée scolaire

L'enfant, le jeune au centre du projet

La Famille

Maître d'œuvre des choix fondamentaux pour son enfant

Participe à l'élaboration du :
Projet Personnalisé de Scolarisation **(PPS)**
Projet Personnalisé d'Accompagnement du SESSAD de l'ARIEDA **(PPA)**

L'Education Nationale

Un établissement scolaire de référence

Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) avec l'enseignant référent

Des adaptations & aménagements scolaires

Le SESSAD de l'ARIEDA Occitanie

Un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) établi avec le jeune & ses représentants légaux

Une équipe pluridisciplinaire :
Psychologues & Neuro-psychologues, Educateurs fonctionnels, Coordinateurs de projet, Orthophonistes, Assistante sociale, Médecin ORL, Psychomotriciens, Secrétariat, Chefs de service, Directeur

SESSAD
Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile
Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs
2446 avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 23 27 70 - SMS : 07 83 27 33 37
sessad@arieda.asso.fr www.arieda.fr

ARIÉDA
Ouïe & Langage

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
SESSAD
de l'ARIEDA Occitanie

SAFEP

Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce

Accompagner l'enfant sourd ou malentendant de sa naissance à ses 3 ans

Aude
Gard
Hérault
Lozère
Pyrénées-Orientales

ars
L'Assurance Maladie

Mai 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

Les objectifs de l'accompagnement SAFEP :

Entretenir le lien avec tous les acteurs de l'accompagnement

Développer l'éveil à la communication de l'enfant sourd ou malentendant
Mettre en sens le monde sonore

Accompagner l'enfant dans la prise de conscience de soi (corps, espace, temps, émotions, ...)

Développer la socialisation et l'inclusion de l'enfant sourd ou malentendant dans on environnement (crèche, halte-garderie, école maternelle, etc.)

Favoriser le développement psycho-affectif de l'enfant sourd ou malentendant au sein de sa famille et de son environnement proche

Soutenir les parents dans leur rôle parental et dans le développement de leurs compétences auprès de leur enfant

Accompagner et associer la famille dans son ensemble

Evaluer la pertinence d'une orientation vers d'autres professionnels

Qui peut en bénéficier ?

Les enfants de 0 à 3 ans,
résidant sur notre territoire d'intervention,
dont la perte auditive bilatérale est supérieure à 50%.
Une notification de la MDPH* (ou MDA) est nécessaire**

*MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
** MDA : Maison Départementale de l'Autonomie

Comment se déroule l'accompagnement SAFEP ?

L'accompagnement tient compte du type de surdité et des répercussions dans la vie familiale et sociale

L'orthophoniste :

- Intervenant principal durant la période du SAFEP
- Les autres spécialistes viennent en appui

Avec la famille
une collaboration étroite & indispensable :

- Permettre le temps de réflexion
- Aider à comprendre la situation liée à la surdité
- Organiser des rencontres avec d'autres parents

Auprès des crèches, écoles maternelles et PMI* :

- Notre équipe apporte des informations sur les conséquences de la surdité et les moyens de compensation
- L'équipe s'appuie sur des observations partagées

*PMI : Protection Maternelle Infantile

L'équipe du SAFEP :

Médecin ORL
Psychologue - coordinateur
Orthophoniste
Educateur fonctionnel
Psychomotricien (si besoin)

Secrétariat Assistante sociale Chef de service Directeur

Et après le SAFEP ?

Il est possible d'être accompagné par le SSEFS* de l'ARIEDA Occitanie

Le SSEFS* est destiné aux enfants sourds et malentendants âgés de 3 à 20 ans

*SSEFS : Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation

Voir la plaquette :
SESSAD de l'ARIEDA Occitanie
Surdité & troubles Spécifiques du Langage
- enfants, adolescents & jeunes adultes

Nos locaux (sur RDV) :

Montpellier (siège social) : 2446 avenue du Père Soulas
Nîmes : Résidence "Le Neuilly", bât. B, 18 Boulevard du Sergent Triaire
Carcassonne : maison paramédicale, 4 rue de La Reille
Perpignan : 13 Quai François Batlle

SESSAD
Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile
Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Malvoants Aveugles
2446 avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 23 27 70 - SMS : 07 83 27 33 37
sessad@arieda.asso.fr www.arieda.fr

ARIÉDA
Surdité & Langage

Pôle ENFANTS

Accueillir un jeune sourd à l'internat

Garantir sa sécurité lors des alertes

incendie, intrusion, inondation, gaz

Mai 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

Info

Les équipes de l'internat doivent être impérativement informées :

- De la **présence du jeune sourd** à l'internat
- Des consignes de **sécurité** liées à la surdité
- De la nécessité de la **lecture labiale**

Des constats

Le changement d'environnement (chambre, salle ...) peut mettre le jeune sourd en difficulté

- Préparer ce changement avec lui
- Voir avec lui ce qu'il a compris

Le jeune sourd a besoin de lire sur vos lèvres (lecture labiale)

Le sommeil est un moment de fragilité

- Le jeune sourd a enlevé ses appareils
- **Il n'entend pas les alarmes**

La douche est un moment de fragilité

- Le jeune sourd a enlevé ses appareils
- **Il n'entend pas les alarmes**

Les environnements bruyants sont des endroits de fragilité

Le **bruit empêche la compréhension auditive** de la personne sourde

Nos Préconisations

Envoyer les alertes par SMS
sur le téléphone du jeune sourd :
NOM : ..... Prénom : .....
Tel : .... /.... /.... /.... /.....

Vous assurer personnellement que le jeune sourd a :
- **Bien connaissance de l'alerte en cours**
- **Bien compris les consignes de sécurité & d'évacuation**

Vous assurer que
tous les professionnels de l'internat sont informés
du protocole concernant le jeune sourd
(notamment au regard des changements d'équipes / remplacements)

Vous assurer que
les consignes de sécurité sont affichées :
- Dans la chambre du jeune sourd
- Dans les couloirs, stratégiquement

Prendre un temps spécifique avec le jeune sourd pour lui expliquer les différents types d'alertes
(incendie, intrusion, inondation, confinement gaz)
VOUS APPUYER SUR DES SUPPORTS VISUELS

Equiper d'alarmes lumineuses
la chambre du jeune sourd,
les sanitaires & espaces communs

Une jeune du SESSAD précise :

"Ne pas prendre un sourd pour un idiot parce qu'il n'a pas entendu"

"Faire attention au contre jour car le jeune sourd ne peut pas lire sur les lèvres (lecture labiale)"

"Permettre au jeune sourd de manger dans une salle calme car le réfectoire est trop bruyant"

Pour toute question contactez notre équipe

L'éducateur fonctionnel :

NOM : ..... Prénom : ..... Tel : .....

Le psychologue-coordinateur :

NOM : ..... Prénom : ..... Tel : .....

L'orthophoniste :

NOM : ..... Prénom : ..... Tel : .....

SESSAD

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

2446, avenue du Père Soulas - 34090 MONTPELLIER

Tél. 04 99 23 27 70 - SMS 07 83 27 33 37

sessad@arieda.asso.fr www.arieda.fr

Pôle adultes ARIEDA

PARTAGER

NOTRE VISION

Le pôle adultes s'inscrit pleinement dans la vision portée par le projet associatif d'**ARIEDA**, une vision qui guide chacune de nos actions. Nous sommes convaincus que tous les projets destinés aux personnes sourdes doivent avant tout viser à offrir des solutions de compensation et d'accessibilité.

C'est en abordant chaque problématique sous cet angle que nous parvenons à améliorer le confort de tous. En effet, cette démarche profite à l'ensemble de l'environnement, incarnant ainsi ce que nous appelons la **transition inclusive**.

Nous partons des besoins spécifiques des publics que nous accompagnons pour élaborer, en construisant avec eux, des propositions adaptées. Nous nous appuyons également sur nos partenaires pour enrichir et soutenir cette démarche.

Le pôle adultes de l'ARIEDA œuvre pour rendre la société plus accessible aux personnes en situation de surdité, un handicap souvent invisible. Nous permettons ainsi aux personnes sourdes, qui expriment un besoin, **de gagner en autonomie et de rendre possible leur autodétermination** .

Nous facilitons l'accès à l'information, à la communication et aux apprentissages en proposant des solutions coconstruites avec les différentes parties prenantes : bénéficiaires, usagers, institutions du droit commun, universités, rectorats, organismes de formation, entreprises, conseillers à l'emploi, etc.

Édito

L'année écoulée a été, une fois encore, riche en défis, en apprentissages et en collaborations. Dans un contexte en constante évolution, l'équipe est restée mobilisée pour répondre avec engagement, créativité et rigueur aux besoins des personnes que nous accompagnons.

L'année 2024 a été marquée par une transition de direction, un moment clé qui nous a permis de remettre en question nos pratiques et de repenser notre organisation afin de mieux relever les défis de demain.

À l'heure où j'écris ces lignes, je suis heureuse de constater que les équipes du pôle adultes de l'ARIEDA répondent aux défis avec enthousiasme et professionnalisme.
Leur engagement est essentiel, et je tiens à remercier sincèrement chacune et chacun pour leur contribution à la continuité et à l'innovation de nos actions.

Cependant, face aux exigences externes, telles que les évaluations, la transition du médico-social, la mise en place de la tarification Séraphin, ainsi qu'à la nécessité de maintenir un haut niveau d'expertise pour accompagner les personnes sourdes, il est impératif de continuer à adapter nos pratiques.

Nous devons à la fois développer de nouvelles compétences et ajuster notre organisation pour rester en phase avec les besoins des personnes que nous accompagnons, tout en répondant aux attentes des financeurs.

La question centrale reste : comment répondre efficacement à des besoins croissants et diversifiés ? Pour cela, il nous faut non seulement renforcer les compétences de nos équipes, mais aussi transformer notre organisation pour garantir la qualité de notre accompagnement auprès des personnes sourdes.
Ce défi est essentiel pour maintenir nos engagements jusqu'en 2025 et au-delà.

Nous devons, plus que jamais, continuer à anticiper les évolutions, en construisant des projets collaboratifs qui tirent parti des ressources de l'ensemble de l'ARIEDA et en réinventant notre approche pour faire face à ces nouveaux enjeux.

Cécile LEBAS , cheffe de service pôle adultes ARIEDA

Un Pôle Adulte Régional
Cartographie des services

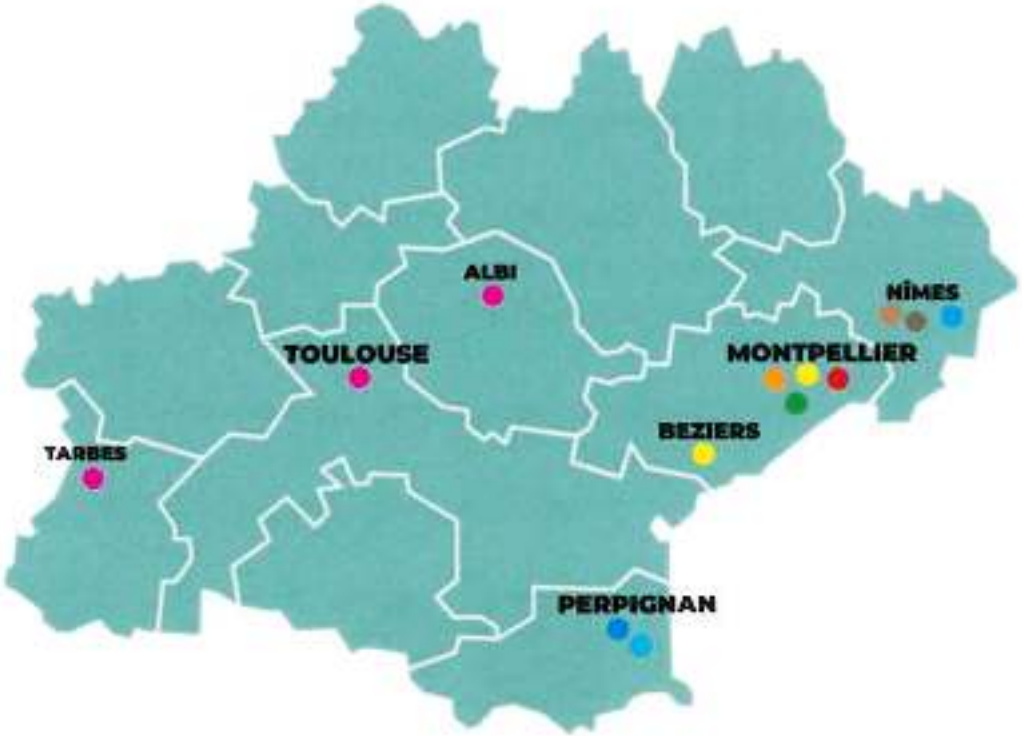

- Dispositif Emploi formation 34
- Dispositif Emploi formation 31
- Dispositif Emploi formation 30
- Dispositif Emploi formation 66
- Pôle Études
- Social 30
- ETEC 34
- ETEC 30
- SAVS 34
- SAVS 66

Nos domaines de compétences et expertises

Nos principaux domaines d'expertise sont :

•**L'accompagnement vers l'autonomie** : suivi individualisé, projet de vie, accès aux droits.

•**L'insertion professionnelle** : lien avec les entreprises, appui et mise en place de compensation, mise en situation professionnelle, médiation emploi.

•**L'accessibilité à la formation et à l'information** : aménagements, interprétariat, transcription écrite.

•**L'accompagnement aux études supérieures** : coordination avec les établissements, adaptation des contenus, soutien méthodologique.

•**La sensibilisation et la formation des partenaires** : formations à la surdité, conseils en accessibilité, intervention auprès des équipes.

Nos expertises reposent sur une connaissance fine des besoins du public sourd, une capacité d'adaptation aux contextes et un réseau de partenaires engagés.

CHAMPS D'ACTIONS

- ❑ EMPLOI
- ❑ SOCIAL
- ❑ SCOLARITE SUPERIEURE
- ❑ SANTE
- ❑ INNOVATION
- ❑ FORMATION
- ❑ SENSIBILISATION

Les équipes

Au cœur de notre action : des femmes et des hommes engagés, aux compétences complémentaires, qui œuvrent au quotidien pour assurer un accompagnement de qualité, individualisé et humain.

NOUVEAU/NOUVELLE

DIRECTION

Sébastien DAMEROSE
Directeur

Cécile LEBAS
Cheffe de service pôle adultes

Louise COLLE
Coordinatrice du Dispositif Emploi Formation OUEST

Claire RIGAL
Cheffe de service administrative et financière

Céline Oblin
Conseillère technique

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION EST (Languedoc Roussillon)

Virginie CHEVALIER
Psychologue

Emeline PRIVAT
Interface de communication

Julia SAINTINI
Interface de communication

Gwénaëlle ROZIER
Interface de communication

Céline LATOUR
Interface de communication

Angélie PANDOR
Interface de communication

Krystina BOTTINO
Interface de communication

Loïc CORRE
Interface de communication

Julia BROUDIN
Interprète en langue des signes

Jessica DONATO
Interface de communication

Maxime VALLIN
Interprète en langue des signes

Christelle DIERICX
Coordinatrice PAS

Frédéric LANDOLFI
Interprète en langue des signes

Lorraine DETAILLEUR
Coordinatrice pôle études

Nathalie GRAVA
Secrétaire de direction

SAVS SURDITE 66

Sarah PERIER
psychologue

Emilie BILOTTE
éducatrice spécialisée

Sabine GAZQUEZ
éducatrice spécialisée

Mélody PETIT
Secrétaire de direction

SAVS SIMES (34)

Céline MARY
Secrétaire du SAVS
SIMES & Pôle adultes

Delphine SANGAYRAC
Travailleuse sociale

Sophie SAINT LEGER
Travailleuse sociale

Virginie CHEVALIER
Psychologue

Lucie DIEUX
Travailleuse sociale

Marine GARREL
Travailleuse sociale

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST
(Midi-Pyrénées)

Louise COLLE
Interface de communication

Jamila HATTOUTI
Psychologue

Djenebou KONE
Secrétaire Administrative

Sulian CHARPENTIER
Chargé de formation et de maintien

Mathilde PERRIER
Interface de communication

Nina BRESSON
Interface de communication

Astrid LOCOCHE
Interface de communication

Marie-Aude NOURRY
Interface de communication

Alexandra BABOULIN
Interface de communication

Charlotte DUFFES
Interface de communication

Magali DUBOSCLARD
Interface de communication

Eugénie DANG
Interface de communication

Julia NEGRE
Interface de communication

Vincent BELLIER
Interprète en Langue des Signes Française

Alexia DELAGE
Interprète en Langue des Signes Française

Maéva RANVIER
Interprète en Langue des Signes Française

Armel LE MAUP
Interprète en Langue des Signes Française

Sarah VIALE
Interprète en Langue des Signes Française

Dans les coulisses...

ALAIN BOUSQUET
Comptable et
technicien informatique

Sophie BARRAL
Comptable

Sonia BENOIT
Comptable

Alexia RATSIRY
Comptable

STAGIAIRES, PMSMP

Merci à Jeanne VILAIN , LLOBET Sabine, Rabia Nicolas , STEEN Lisa, HNANGENU Paea

BENEVOLES

Merci à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur énergie et leur soutien :
Madame PERIER, Madame BOZE, AGIR ABCD

Une équipe plurielle et engagée au service des personnes sourdes

☑ **Une richesse de compétences au sein du pôle adultes**

- Interfaces de communication
- Interprètes en LSF
- Travailleuses sociales
- Psychologues
- Coordinatrice
- Chargée d'action ergonomique
- Secrétaire

🔍 **Des rôles différenciés et complémentaires**

☑ **Une richesse de compétences au sein du pôle adultes**

- **Interprètes en LSF**
  Traduction fidèle, neutre et professionnelle entre LSF et français, dans le respect du code déontologique.
- **Psychologue**
- **Interfaces de communication**
  Coordination, Médiation linguistique , aménagement de poste de travail, conseils en aides techniques et accessibilité.
- **Travailleuses sociales**
  Accompagnement global : accès aux droits, soutien administratif, évaluation sociale, articulation avec les partenaires.
- **Chargée d'action ergonomique**
  Analyse des besoins techniques, adaptation des postes de travail et analyse de l'environnement , conseils en aides techniques et accessibilité.
- **Coordinatrice**
  Planification des interventions, lien entre professionnels et partenaires, gestion administrative, coordination avec le CDS.
- **Secrétaire**
  Interface administrative et logistique, gestion des plannings, communication interne et externe, lien direct avec le CDS pour le pilotage des services.

Une dynamique de travail collective

- Co-construction des accompagnements
- Synergie des expertises
- Mutualisation des savoirs
- Amélioration continue des pratiques

Une approche centrée sur la personne

- Maîtrise de la LSF et de la culture sourde
- Connaissance fine des surdités et de leurs impacts
- Réponse personnalisée, globale et évolutive

La plus-value : la pair-aidance

- Reconnaissance de l'expertise d'usage
- Partage d'expériences entre pairs
- Renforcement de l'autonomie, de la légitimité et du pouvoir d'agir
- Participation active dans une logique d'autodétermination

Les Sous-traitants principaux

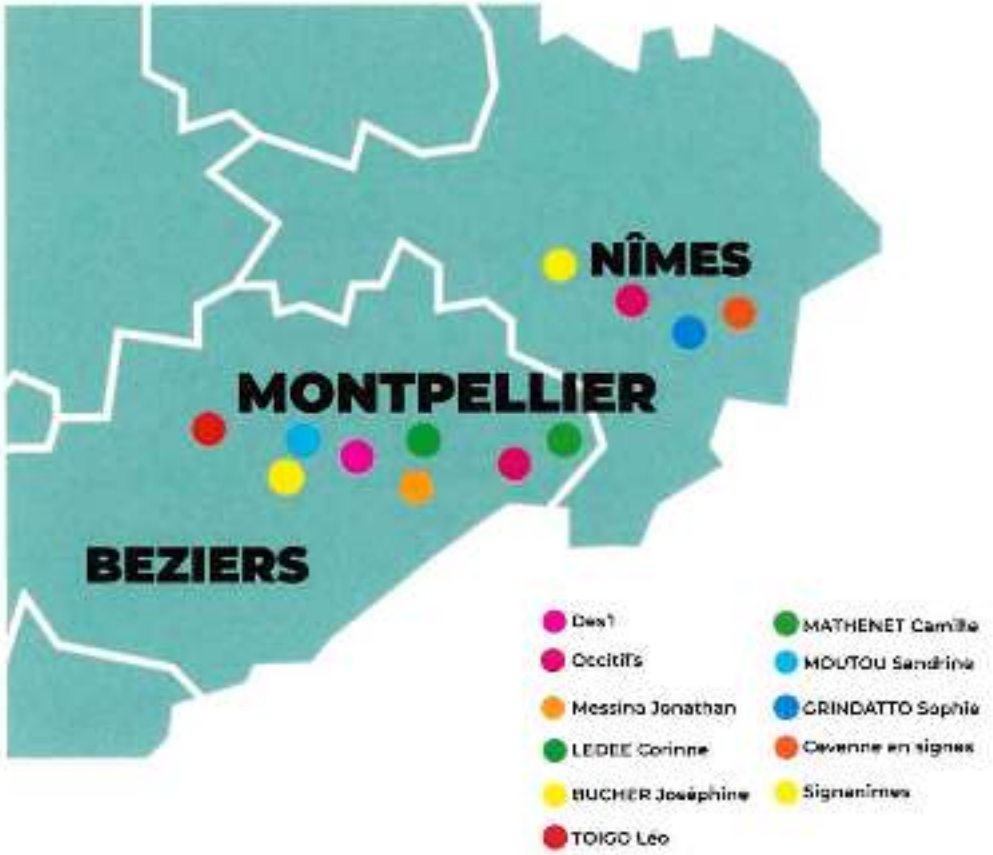

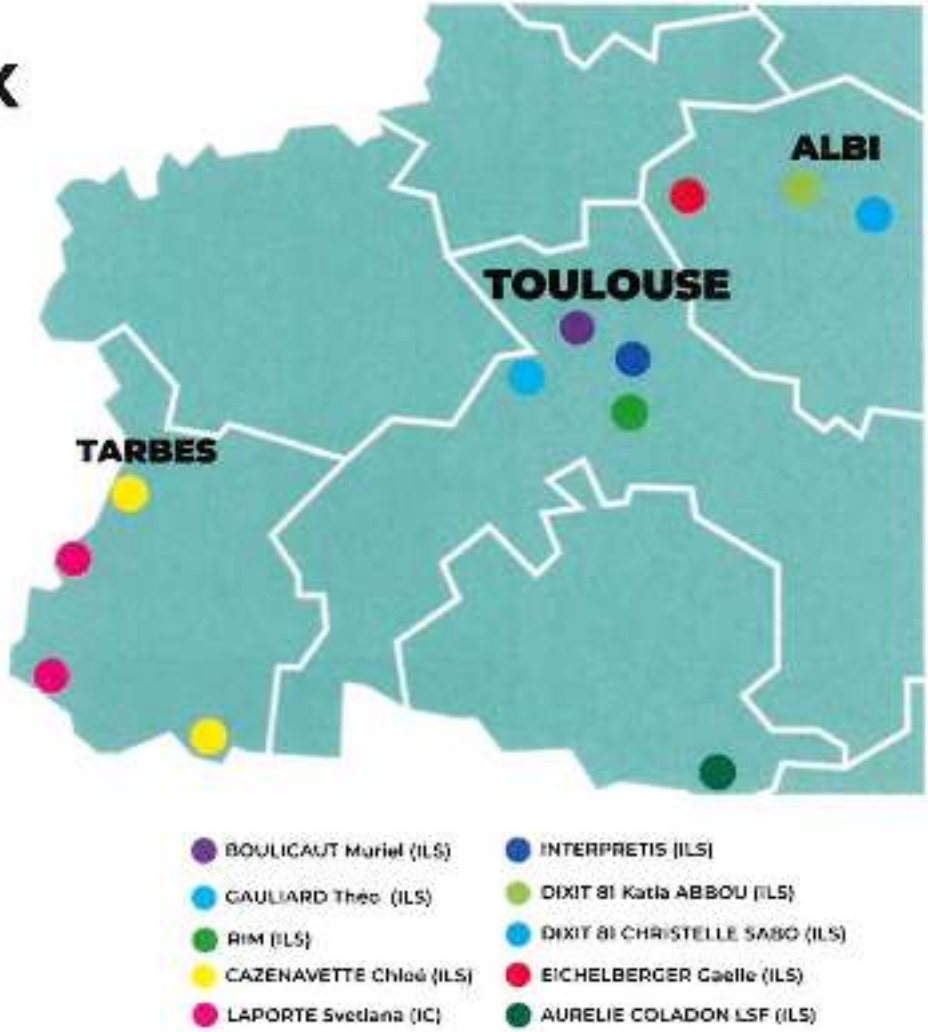

Les partenaires

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires pour leur engagement , leur confiance et leur soutien .

Partenaires financiers

Partenaires projets/ conventionnements

FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY
SiCoval
APAJH
Montpellier
CCAS
L'Assurance Maladie
Maison des personnes handicapées de l'Hérault
AGJR abod
LE CARD MDPH
Les Missions Locales
France Travail
faire
CAP EMPLOI
MDPH 66
FC360
0800 360 360
UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès
sémyosis
Asei
Agissons pour l'inclusion
Institut des Jeunes Aveugles
YMCA SERVICES OCCITANIE
APF France handicap
ERHR
CENTRE RESSOURCES EMPLOI HANDICAP INNOVATION
PLATEFORME INCLUSIVE CESDA
DA - TSLA - HR
Montpellier
Équipe Relais Handicaps Rares Midi-Pyrénées
Passerelles Groupe

Les services et notre impact

POLE SOCIAL
POLE INSERTION-FORMATION

POLE SOCIAL

Depuis 20 ans, l'**ARIEDA** a développé une expertise solide dans l'accompagnement des adultes sourds, notamment à travers son **SAVS 34.** Ces pratiques riches ont nourri notre vision et nous permettent aujourd'hui de proposer un accompagnement social fondé sur une approche systémique.

C'est fort de cette expérience que nous avons pu développer le **SAVS 66** en 2021, et c'est avec la même ambition que nous espérons transformer l'offre **Social 30** en SAVS.

Il est important de souligner que les personnes que nous accompagnons ne sont pas exclusivement des personnes sourdes signantes. Nous intervenons auprès de tous les publics, quel que soit leur langue . En effet, une perte auditive peut se manifester de manière différente d'une personne à l'autre, entraînant des conséquences variées.

Les admissions au SAVS 66 et SAVS 34 s'effectuent après réception de la notification de la **MDPH.**

SAVS SIMES

LE SAVS SIMES intervient auprès d'adultes sourds ou malentendants pour qui un accompagnement social devient nécessa afin de leur permettre de gagner en autonomie

POUR QUI

40 places (120 en file active)

Personnes sourdes ou malentendantes âgées **de 20 à 60 ans** résidants dans le département de l'Hérault et bénéficiant d'une notification délivrée par la CDAPH

LANGUE

Français, étrangères ou LSF

ORIENTATION

MDPH 34

FINANCEUR

Département de l'Hérault

EQUIPE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

HERAULT

PERMANENCES

Sète, Béziers, Lunel

PARTENAIRES

SAVS 34

Données chiffrées : les personnes accompagnées

136 personnes accompagnées

43 entrées/ 48 sorties sécurisées

Sexe

Villes

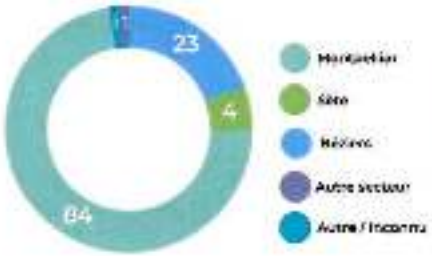

Nombre de PAI / PRESTATIONS

Nombre de visites à domicile (VAD)

Usagers sous protection (tutelle ou curatelle)

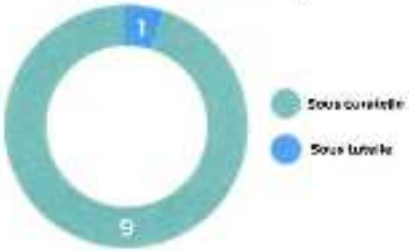

Activités sociales

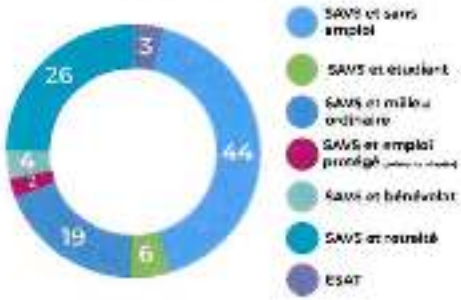

Évolution : changements par rapport à 2023/ nouvelle dynamique

L'année 2024 a marqué une **évolution notable** dans les profils des personnes accompagnées, les modalités d'intervention, et la diversification de nos actions. En comparaison avec 2023, plusieurs **tendances significatives** se dessinent :

Évolution du public

- Au cours de l'année,
  - **21 personnes sourdes** ont bénéficié d'un **suivi psychiatrique et/ou médical**,
  notamment en lien avec :
- des **troubles de santé mentale**,
- des situations **d'addiction**,
- ou des **vulnérabilités complexes** nécessitant un accompagnement coordonné.

Ce constat souligne une **évolution des profils accompagnés**, avec des besoins de plus en plus pluriels, à l'intersection du médico-social, du soin, et de l'insertion. Il renforce notre conviction de travailler en lien étroit avec les **professionnels de santé, les partenaires sociaux et les acteurs spécialisés**, pour garantir une approche globale et adaptée.

Nous observons également un vieillissement de la population accompagnée par le pôle, ce qui nous conduit à adapter notre accompagnement. Dans le cadre du projet CPOM, une réflexion autour de la création d'un dispositif de type SAAD ou d'une expérimentation devra être mise en exergue.

Évolution de l'accompagnement

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement global, plusieurs **ateliers collectifs** ont été mis en place tout au long de l'année, permettant de favoriser l'épanouissement personnel, les échanges et la socialisation des bénéficiaires. Les ateliers organisés :

- **Café rencontre** : 9 participants
- **Fête de Noël au Mas des Moulins** : 5 participants
- **Atelier créatif** : 7 participants
- **Conférence Energie** : 16 participants
- **Sorties au site naturel de Méjean** : 2 participants
- **Visite apparemment témoin** : 12 participants
- **Atelier parentalité** : 8 participants
- **Ateliers artistiques** : 8 participants

SAVS 66

LE SAVS 66 intervient auprès d'adultes sourds ou malentendants pour qui un accompagnement social devient nécessaire afin de leur permettre de gagner en autonomie

POUR QUI

21 places

Personnes sourdes ou malentendantes âgées **de 18 à 60 ans** résidants dans le département des Pyrénées Orientales et bénéficiant d'une notification délivrée par la CDAPH

LANGUE

Français, étrangères ou LSF

ORIENTATION

MDPH 66

FINANCEUR

Département des Pyrénées Orientales

EQUIPE

Sarah PERIER

Sabine GAZQUEZ

Emilie BILOTTE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

PYRENNES ORIENTALES

PARTENAIRES

SAVS 66

Données chiffrées : les personnes accompagnées

4 sorties en 2024
Durée moyenne d'accompagnement : 1 an ½

Nombre de personnes accompagnées du SAVS 66 de 2022 à 2024

Sexe

Usagers sous protection (tutelle ou curatelle)

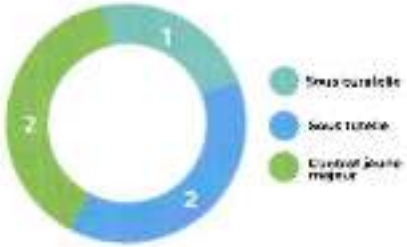

Action réalisée	
Ateliers collectifs	45
Visites à domicile	84
Entretiens individuels	260
Réunions de PAI	12
Sensibilisations à la surdité	15

EN 2024

Dynamique de projet & organisation

Écriture du projet de service en intelligence collective
Objectif : Élaborer le projet de service en impliquant activement, **l'équipe, la gouvernance**, **les partenaires** et **les usagers**.
Méthode : Recueillir les idées, besoins et retours de chaque acteur, pour construire une **vision partagée** et cohérente du service à rendre.
➔ A finaliser en 2025

Renforcement des ressources humaines

augmentation du temps psychologue : Passage à **0,5 ETP** pour le poste de psychologue afin d'adapter au mieux les ressources humaines aux besoins.
Nouvelle embauche : Recrutement d'une **secrétaire de direction à 0,10 ETP**

Déploiement du logiciel AIRMES

Objectif : Mettre en place **AIRMES**, un logiciel de gestion de suivi des usagers, afin d'optimiser l'organisation du travail et la communication interne.
Progression : **Appropriation progressive** de l'outil par l'équipe, avec des formations et des sessions d'accompagnement pour une intégration fluide dans le quotidien.
➔ A finaliser en 2025

Ouverture & environnement

Poursuite de l'ouverture du service vers l'extérieur
Objectif : Renforcer les **partenariats externes** et élargir l'impact du service, en **collaborant davantage avec les acteurs locaux** (institutions, autres associations).
Méthode : **Partage de la vision** et des valeurs du projet associatif de l'ARIEDA, afin de co-construire des solutions adaptées aux besoins du territoire.

Finalisation de l'aménagement des locaux

Objectif : Améliorer l'**ergonomie** des espaces et **l'accueil des usagers**, pour offrir un environnement plus adapté et accessible.
Actions : Aménagement des espaces communs et privés, amélioration des **conditions de travail** et de **l'accueil** des personnes accompagnées.

SOCIAL 30

Informer, orienter et sensibiliser : guichet d'information et d'orientation

POUR QUI

Personnes sourdes ou malentendantes résidantes dans le GARD

FINANCEURS

Département du GARD (Subvention)

LANGUE

Français, étrangères ou LSF

ARIÉDA OCCITANIE

Surdité & Langage

EQUIPE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

GARD

PARTENAIRES

MDPH

GARD 3.0

SOCIAL 30

Données chiffrées

22 personnes accompagnées
Une permanence de 3h00 les vendredis matins à Nîmes

Sexe

Activités sociales

Villes

Usagers sous protection (tutelle ou curatelle)

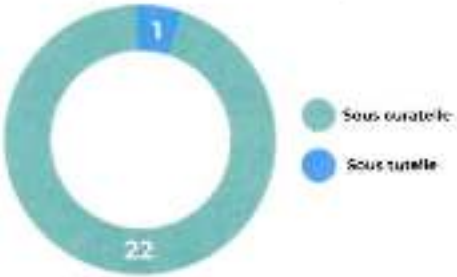

ETEC

L'Equipe Technique d'Evaluation Conventionnée (**ETEC**) est missionnée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**) du Gard et de l'Hérault, dans le cadre de l'instruction des demandes de Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**).
Elle a pour mission l'évaluation des besoins en aide technique et humaine des adultes sourds ou malentendants

EQUIPE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

GARD

HERAULT

POUR QUI

Personnes sourdes ou malentendantes résidantes dans le GARD

FINANCEURS

Département du GARD

ARIÉDA
Occitanie
Surdité & Langage

PARTENAIRES

MDPH

Maison des personnes handicapées de l'Hérault

ETEC 30 - 34
Données chiffrées

ETEC Gard

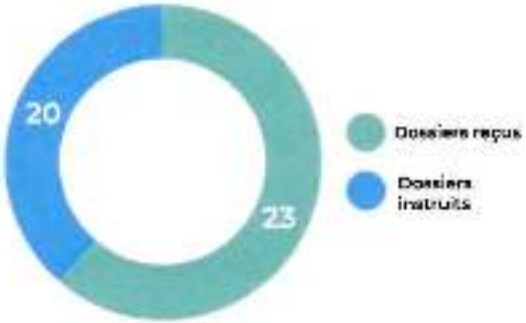

ETEC Hérault

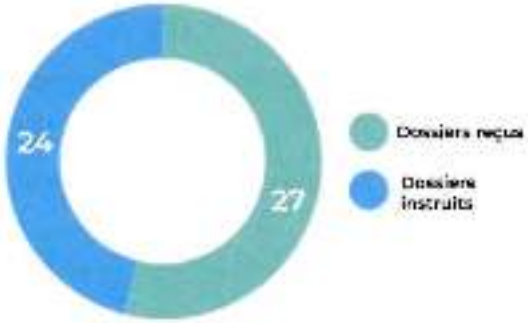

ETEC 30

Renforcement de la collaboration institutionnelle

Fluidité des échanges avec la MDPH

Mise en place d'**outils collaboratifs** (tableaux partagés, suivis communs)

Partenariat renforcé avec l'**association Paul Bouvier**

→ Harmonisation des pratiques

ETEC 34

Montée en charge maîtrisée

+ Dossiers traités par rapport à 2023

Rencontre avec le chef de service : clarification des attentes, meilleure coordination

Transversal

Réflexion sur la pluridisciplinarité

Travaux engagés autour de l'articulation des compétences de l'équipe

Concrètement, l'évaluation comprend :

- **Évaluation de la situation de surdité**
  En lien avec le médecin ORL, cette évaluation permet d'établir le profil auditif et les besoins spécifiques de la personne.
- **Identification des besoins**
  Qu'ils soient **humains** (aides, accompagnement) ou **techniques** (appareillage, matériel), ils sont recensés de manière fine pour construire un plan de compensation individualisé.
- **Recueil des éléments administratifs**
  Nous rassemblons tous les documents nécessaires à la constitution des dossiers de demande de financement.
- **Lien avec l'audioprothésiste**
  Si le délai de prescription est supérieur à 3 mois, une prise de contact est effectuée pour une mise à jour du dossier.
- **Recherche de financements**
  Nous accompagnons la personne dans :
- Les démarches auprès de la **mutuelle** (prise en charge dans le cadre du contrat),
- La mobilisation de financements **extra-légaux** (fonds d'action sociale),
- La constitution d'un **dossier pour le Fonds Départemental de Compensation (FDC)**.
- **Rédaction des documents obligatoires**
  Nous rédigeons :
- Le **GEVA** (Guide d'Évaluation des Besoins de Compensation),
- Une **synthèse de l'évaluation**.
- **Explication des courriers et notifications**
  Nous traduisons les réponses institutionnelles (MDPH, mutuelle…) et accompagnons la personne dans la compréhension des démarches à suivre.
- **Accompagnement à la mise en paiement**
  Nous suivons le processus jusqu'à la mise en œuvre effective du financement de la compensation

Les services et notre impact

POLE INSERTION-FORMATION

Le **versant "insertion" du pôle adultes** est né de l'initiative du **pôle études**, qui visait initialement à accompagner les **jeunes sortants du SESSAD** (Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile) vers les **études supérieures**.

Ce positionnement a permis de poser les bases d'un **parcours cohérent et continu**, allant de l'enfance à l'âge adulte, une **véritable force de notre accompagnement**. Cette continuité favorise une meilleure connaissance des personnes suivies, une fluidité des transitions, et une individualisation fine des projets.

Par la suite, cette dynamique s'est élargie avec la mise en place d'un dispositif dédié à l'**insertion professionnelle**, suite à une réponse positive à un **appel d'offre de l'Agefiph**. Le développement de ce service s'appuie sur une coopération renforcée avec :

- les **prescripteurs**,
- les **organismes de formation**,
- les **entreprises**,
- et tous les acteurs impliqués dans l'insertion des personnes sourdes.

🛠 Prestations sur mesure pour les entreprises

Nous répondons également à des demandes spécifiques d'entreprises via des **prestations sur devis**.
Bien que ce service ne soit pas encore pleinement structuré, il est opéré dans le **respect des modalités du marché Agefiph**, avec la même exigence de qualité et d'adaptation.

POLE ETUDES
SERVICE D'APPUI AUX ETUDIANTS

Le Dispositif Etudes participe à l'évaluation des besoins, au suivi et à la mise en oeuvre des moyens de compensation octroyés à l'étudiant ou au bénéficiaire dans le cadre d'une formation, ou dans le cadre d'études techniques ou supérieures.
Le service travaille en étroite collaboration avec les établissements d'accueil afin de co-construire un projet de compensation qui tient compte des besoins de l'étudiant en fonction des situations rencontrées au cours de sa formation, ou de ses études .

POUR QUI

Toutes personnes sourdes ou malentendantes qui effectuent des études supérieures

FINANCEUR

Rectorat
Université Montpellier

ARIÉDA
OCCITANIE
Surdité & Langage

EQUIPE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

GARD
HERAULT
PYRENEES ORIENTALES
AUDE
LOZERE

PARTENAIRES

Données chiffrées

En juin 2024 :

4 étudiants ont obtenu leur diplôme.
4 étudiants ont validé leur année.
1 étudiant a redoublé.

1 étudiant s'est réorienté.

Pour l'année 2024/2025, le POLE ETUDES accompagne **11 étudiants** sourds et malentendants
Les conventions ont été signées avec le Rectorat pour **5 étudiants** et avec l'Université pour **6 étudiants.**

Répartition par zone géographique

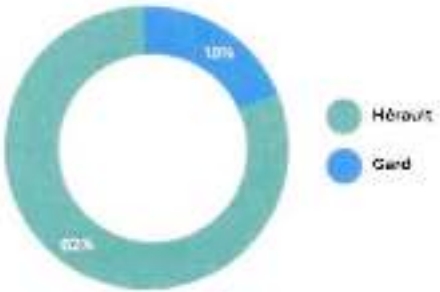

Niveaux d'études

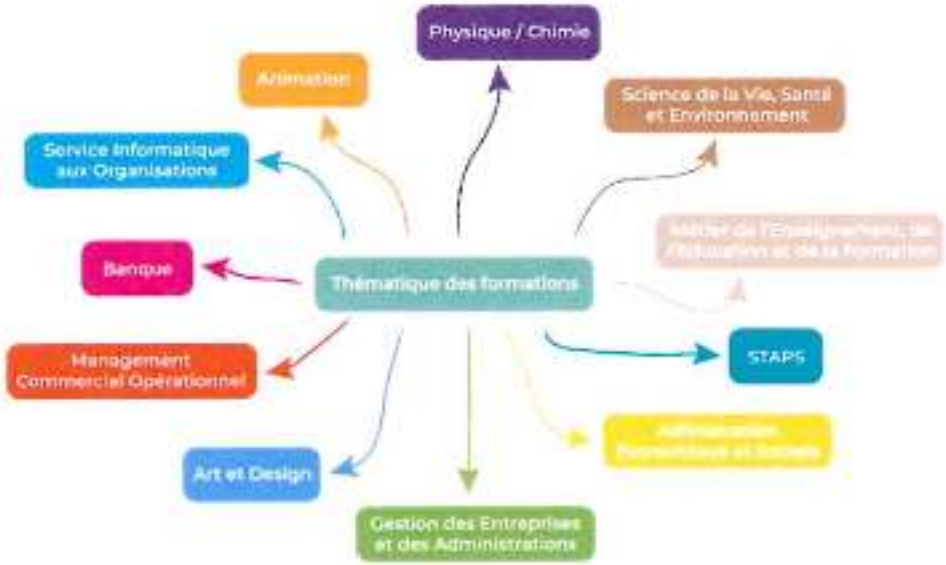

RECTORAT

Le dispositif Études supérieures – Accompagnement des étudiants sourds

Public accueilli

- La majorité des étudiants accompagnés par le **pôle Études** sont orientés suite à la **fin de prise en charge par les dispositifs SESSAD** (ARIEDA, CFSDA34, CROP). Cependant, **tout jeune sourd engagé dans un projet d'études supérieures** peut être orienté vers ce dispositif, sous réserve d'une évaluation de ses besoins et de la faisabilité de l'accompagnement.

Rectorat : une baisse du nombre d'étudiants suivis

- En 2024, le nombre d'étudiants suivis en lien avec le **Rectorat** continue de diminuer.

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs :

- **Augmentation des formations en alternance**
- ✕ **Manque d'information et de visibilité** sur l'accompagnement possible en études supérieures

Modalités d'accompagnement :

- Pour chaque étudiant, une **évaluation des besoins de compensation** est réalisée, en lien avec l'établissement d'accueil et à partir du **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** établi par l'Enseignant Référent
- Un **projet d'accompagnement** est ensuite rédigé et transmis au Rectorat pour **validation**

UNIVERSITES

🏢 **Université : hausse du nombre d'étudiants, accompagnement ciblé**

Le nombre d'étudiants accompagnés à l'université est en **augmentation**, bien que le **volume horaire d'accompagnement reste limité**.

🤝 **Collaboration renforcée avec les services handicap** :

Évaluations des besoins menées conjointement avec :

- les coordinateurs des services handicap universitaires
- l'ARIEDA
- l'étudiant concerné

- Cette **co-analyse des situations** permet un accompagnement plus **ajusté et individualisé**

🛠 **Nature des accompagnements réalisés** :

- **Sensibilisation à la surdité** auprès des équipes pédagogiques et des classes
- **Reformulation des consignes**, notamment pendant les périodes d'examen
- **Mise en place de dispositifs spécifiques**, comme en 2024
  → 🔊 **Codage en LPC lors d'un examen oral**, pour une étudiante en Master

Et au-delà …

Actions de sensibilisation pour des étudiants sourds

- **Intervention auprès de la Faculté d'Éducation**
- Cette année, nous avons été sollicités par la **Faculté d'Éducation** dans le cadre de la **Journée académique de formation des formateurs** intitulée :
  « Faire de l'inclusion ou être inclusif ? »
- **Objectif de l'action** :
  Sensibiliser les **enseignants** et le **personnel administratif** des établissements éducatifs sur :
- Les **conséquences de la surdité** dans le cadre des études supérieures
- Les **aménagements possibles** à mettre en place pour garantir une **inclusion réussie**

Engagement dans le GRAPHES L-R et la défense des droits des étudiants en situation de handicap

- L'**ARIEDA** a joué un rôle **actif au sein du GRAPHES L-R**, un réseau régional visant à **défendre les intérêts des étudiants en situation de handicap**.

Actions réalisées :

- Participation régulière aux **réunions du GRAPHES L-R**
- Présence au **Salon de l'Étudiant** (janvier 2024) pour promouvoir les dispositifs d'accompagnement
- **Veille active** sur les initiatives de l'association **« Droit au Savoir »** pour assurer une information continue sur les droits et les services d'accompagnement

🕮 Participation à la conférence « Études et Handicap »

- Comme chaque année, les **membres du Conseil d'Administration** de l'ARIEDA ont contribué à l'**animation d'une conférence** intitulée : **« Études et Handicap »**
- 🎯 **Objectif** :
  Offrir un espace d'échange pour **sensibiliser** la communauté académique et **partager les bonnes pratiques** d'accompagnement des étudiants sourds et en situation de handicap.

ENJEUX ET PERPECTIVES

- Renforcer la **visibilité** du dispositif auprès des étudiants et des établissements
- Anticiper les **besoins croissants en accompagnement spécifique** malgré une baisse globale des sollicitations rectorales
- Poursuivre une logique de **co-construction avec les partenaires éducatifs et institutionnels**

LE DISPOSITIF EMPLOI FORMATION - Prestations d'appuis spécifiques

Financées par l'Agefiph, les prestations d'appuis spécifiques (ou P.A.S) sont destinées aux personnes sourdes ou malentendantes .
Ces prestations interviennent dans le cadre du parcours professionnel de la personne mais également dans le cadre d'un projet en cours, ou à venir (formation, reconversions FTC ...). Ces prestations s'adressent également aux employeurs et organismes de formation.

POUR QUI

Personnes sourdes ou malentendantes **âgées de 16 à 60 ans**

LANGUE

Français, étrangères ou LSF

ORIENTATION

L'accès au dispositif peut être effectué dans les cas suivants :
Le prescripteur oriente
L'ARIEDA oriente vers un prescripteur
L'employeur sollicite CAP EMPLOI
Dans tous les cas une prescription est indispensable pour avoir accès au dispositif

FINANCEUR

Agefiph

ARIÉDA
OCCITANIE
Surdité & Langage

GARD
AUDE
LOZERE
HERAULT
PYRENEES ORIENTALES

ARIEGE
AVEYRON
HAUTE GARONNE
GERS
LOT
TARN
TERNE ET GARONNE
HAUTES PYRENEES

PARTENAIRES

CAP EMPLOI
agefiph
fiphfp
pôle emploi

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION

☑ **Renouvellement d'autorisation 2024 – 2 lots (handicap auditif)**
- **Durée :** 4 ans
- **Domaines :** Inclusion professionnelle & Accès à la formation professionnelle

🚀 **Une année d'appropriation du marché, marquée par :**

🛠 **Création et structuration**
- 📱 Développement de **nouveaux outils**
- 👥 Mise en place d'**ateliers collectifs**
- 🎯 Travail sur la **posture professionnelle**

→ Sortir de la logique d'« accompagnement classique »
→ Mieux s'aligner avec les **prescripteurs**

🧑‍💼 **Renforcement & sécurisation de l'équipe**
- 🌓 **Sécurisation des conditions de travail**
- 👥 **Recrutement** de nouveaux elles professionnel·les
- 🤝 Valorisation des compétences internes

→ 🎓 **Diplôme de chargé·e d'action ergonomique**
→ 🧑‍🏫 Recrutement sur l'ouest d'un·e **chargé·e de formation et maintien**

Outils et plateformes
- 💻 **Appropriation de la plateforme Agefiph**
- 🛠 **Utilisation du logiciel HECTOR** (suivi matériel PPMO)

📌 **En résumé**
Une année stratégique de **transition** et de **montée en compétences**, plaçant l'équipe dans une dynamique renforcée pour répondre aux exigences du marché et aux besoins des publics.

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST (LR)

Données chiffrées

332 personnes sont entrées dans le dispositif en 2024

Ages

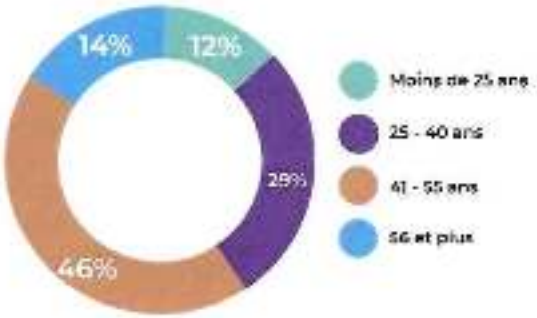

Degres de surdité

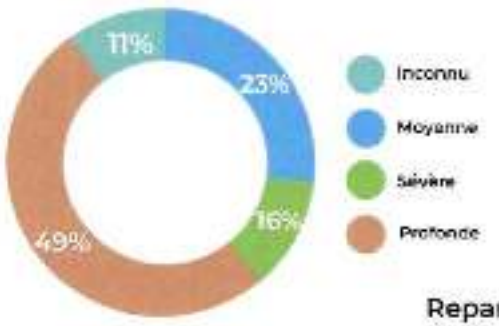

Niveau d'études

Appareillage

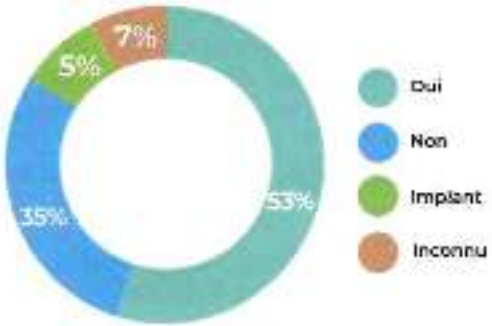

Mode de communication

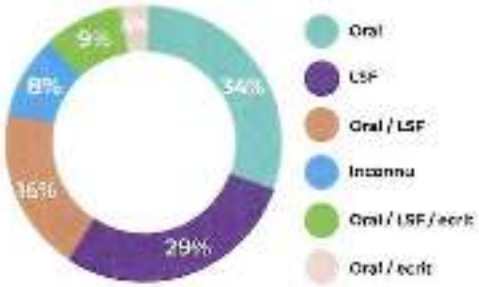

Repartition Departementale

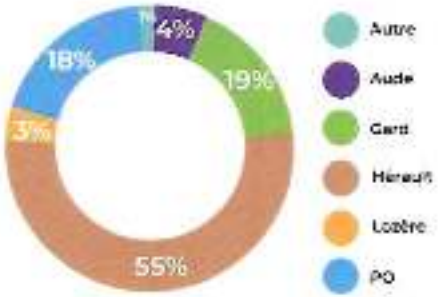

DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST (MP)

Données chiffrées

432 personnes sont entrées sur le dispositif en 2024

Sexe

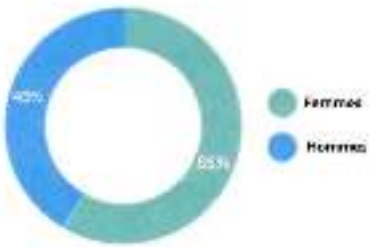

Age

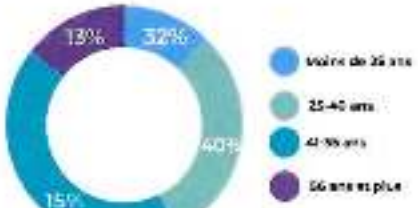

Typologie d'acteurs

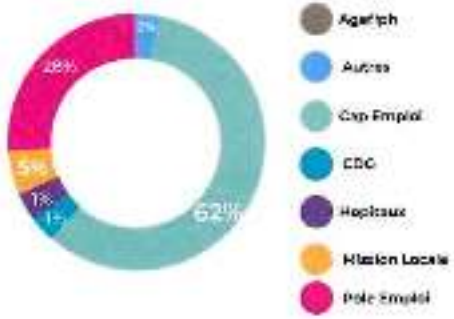

Niveau d'études

Apparcillage

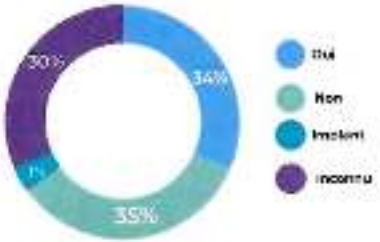

Repartition departementale

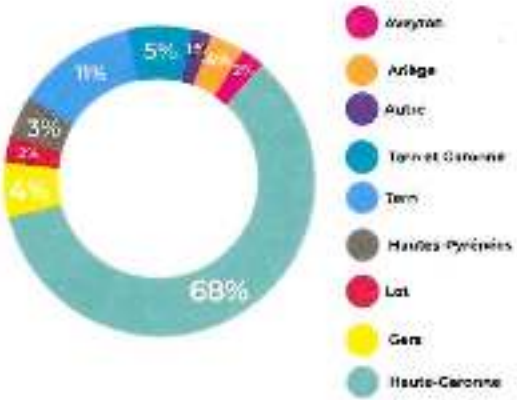

Langue

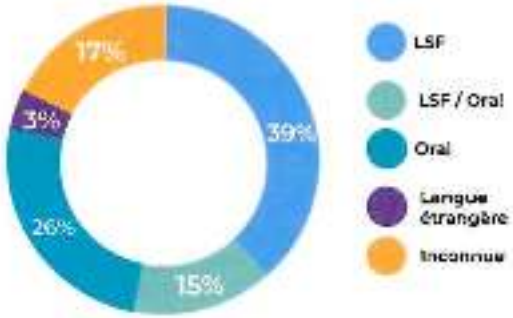

🌍 Vision systémique : piloter avec toutes les parties prenantes

💚 Placer les personnes concernées au cœur du parcours – en lien étroit avec nos partenaires

Au sein du **pôle adultes**, nous affirmons avec conviction notre volonté de **travailler avec les personnes concernées**, en les **plaçant au centre de chaque décision** les concernant.
Cette démarche ne peut se faire **sans une collaboration étroite avec nos partenaires** institutionnels, associatifs, médico-sociaux et professionnels de l'emploi et de la formation.
Nous sommes convaincus que **l'autodétermination** et l'**insertion social et professionnelle durable** ne peuvent se construire qu'au travers d'un **travail en réseau**, mobilisant **les expertises croisées** de tous les acteurs du territoire.

🎯 Notre accompagnement vise à :

- soutenir les personnes sourdes dans la définition, la construction et la réalisation de leur **projet de vie socio-professionnelle**
- s'appuyer sur un **partenariat solide et actif**, pour garantir une réponse **globale, cohérente et adaptée** à chaque parcours
- créer des **ponts entre les personnes accompagnées, les professionnels et les dispositifs existants**

🗣 Favoriser l'expression et la participation
Nous avons mis en place des **réunions d'expression**, espaces d'écoute, de dialogue et de participation active, où les personnes peuvent :

- partager leurs besoins, leurs ressentis, leurs propositions
- formuler des retours sur l'accompagnement
- proposer des actions à co-construire avec les professionnels…

Ces temps ont vocation à évoluer vers un **Conseil de la Vie Sociale (CVS)**, instance formelle de participation, qui pourra intégrer à terme une **dimension partenariale**, en lien avec la gouvernance associative et les acteurs du territoire.

S'appuyer sur des retours pour s'améliorer collectivement

Nous développons également des **questionnaires de satisfaction**, conçus **avec les équipes** afin de :
- **objectiver l'impact** de notre accompagnement
- **informer les financeurs et institutions** sur les effets concrets de notre action
- **ajuster nos interventions** dans une logique d'amélioration continue partagée

Une volonté de convergence stratégique

Nous souhaitons inscrire **la gouvernance associative plus largement dans nos instances de réflexion.**

L'objectif :
Partager une vision commune, alignée avec le projet associatif de l'ARIEDA ;
Faire remonter les besoins du terrain de façon plus fluide et réactive ;
Penser collectivement la stratégie, en lien avec les réalités vécues par les équipes et les personnes accompagnées.

Une démarche collaborative renforcée à développer
Cette articulation viserai à :
Nourrir la réflexion stratégique avec des éléments concrets issus du terrain ;
Faciliter les prises de décisions partagées, en lien avec les enjeux d'accessibilité, d'autodétermination et d'insertion ;
Donner du sens à l'action de chacun, à travers une gouvernance plus présente, plus lisible, et plus engagée dans le pilotage des projets.

Construire ensemble : un engagement fort et collectif

Notre ambition est claire :
- **Associer les personnes accompagnées, la gouvernance, les professionnels et les partenaires** à toutes les étapes du parcours
- Faire du **travail en partenariat** un levier de réussite, d'innovation et de qualité

EN 2024 , il y a eu **4** réunions d'expression des personnes au sein des deux SAVS

Thématiques d'implication des usagers

- Les personnes accompagnées sont invitées à participer activement à différents volets de la vie de l'établissement et du projet associatif :
- **Règles de vie** et cadre de fonctionnement partagé
- **Utilisation des locaux et du matériel** : respect, autonomie, responsabilité
- **Participation au projet personnalisé** : co-construction des objectifs
- **Évaluation de l'établissement** : expression des ressentis et suggestions
- **Projet de service** : implication dans l'élaboration et le suivi
- **Remontée des problèmes rencontrés** : expression libre et prise en compte
- **Contribution aux projets de développement** : enrichir le projet associatif
- **Participation à la gouvernance de l'ARIEDA** : représentation et engagement citoyen

Démarche en cours : amélioration continue

- Une **réflexion** est actuellement menée autour des **services non tarifés** *(Dispositif Emploi Formation – SOCIAL 30)*, avec pour objectifs :
- **Création d'un questionnaire de fin de prestation**
  → **Co-construit avec les usagers**, pour une réelle prise en compte de leur parole
- **Rendre lisibles nos pratiques**
- **Améliorer nos interventions** de manière concrète et continue
- **Informer les financeurs** de l'impact réel de nos actions sur les parcours.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans une logique de **qualité**, de **transparence**, et de **démocratie participative**, en valorisant les retours des personnes concernées **comme levier d'évolution des pratiques**.

🔍 Démarche Qualité : Au Cœur de Nos Actions

NOTRE ENGAGEMENT

1. Adapter la qualité de service tout au long du parcours de la personne, en fonction de ses besoins et attentes,
2. Veiller au respect des droits des personnes accompagnées et favoriser leur autodétermination,
3. Assurer la continuité, la coordination et la cohérence des accompagnements,
4. Soutenir le déploiement des bonnes pratiques professionnelles
5. Introduire la notion d'évaluation des pratiques et des prestations,
6. Accompagner la démarche de réflexion éthique,
7. Déployer la politique associative de prévention et de lutte contre la maltraitance.

FOCUS SUR LES EVALUATIONS

Le SAVS 66 sera concerné par les évaluations en 2025 . Dans le cadre du pilotage de la démarche , la planification c'est réalisé en lien avec l'écriture du projet de service .

Le référentiel d'évaluation HAS des ESMS comprend :

Des Critères standards : qui correspondent aux attendus de l'évaluation

Des Critères impératifs : critères impliquant la mise en place d'actions immédiates et spécifiques dans la continuité de l'évaluation s'ils ne sont pas satisfaits (Droit de la personne, Accompagnement à la santé, Qualité, GDR);

Le Projet Managérial : Vers 2025

ÊTRE CADRE AU PÔLE ADULTES, C'EST TENDRE VERS ...

Un management coopératif et bienveillant

Prendre soin de l'équipe : réguler, accompagner, dynamiser

Faire vivre une dynamique collective dans un climat de **confiance et d'écoute**

Être **appui, ressource et conseil** au quotidien

Donner du sens et porter la vision

Partager la vision associative

Assurer la **circulation de l'information** : montante et descendante

→ Faire preuve de **pédagogie**, de **transparence**, de **clarté**

Être acteur du changement

Impulser des dynamiques nouvelles, encourager la prise d'initiative

Permettre à chaque professionnel·le d'être acteur·rice de l'évolution du service

Manager par la qualité et par projet

Accompagner les parcours professionnels

Conduire les entretiens professionnels

Favoriser la **formation**, la **montée en compétence** et l'**évolution professionnelle**

Prendre des **décisions justes, équitables et partagées**

Axes de développement stratégique du pôle adultes

Objectif global

Consolider l'impact du pôle adultes en renforçant sa **visibilité**, sa **capacité d'adaptation** et son **pérennité financière**.

1. Mieux répondre aux besoins et attentes des personnes concernées

- **Renforcer la qualité de l'accompagnement** : adapter nos réponses aux réalités des personnes concernées
- **Valoriser et rendre visibles nos métiers** : mieux faire connaître nos expertises
- **Susciter l'intérêt** auprès des professionnel le·s pour favoriser le recrutement et l'engagement
- **Améliorer la traçabilité** des actions et des parcours

2. Consolidation des Partenariats

- **Renforcement des liens avec les institutions, structures de droits communs, le Rectorat et les universités**, pour garantir une meilleure visibilité des dispositifs d'accompagnement et répondre plus rapidement aux besoins des personnes , étudiants

3.Améliorer notre communication interne et externe

- **Adapter la communication** aux pratiques et besoins des publics
- **Optimiser la communication interne** pour plus de cohérence et d'efficacité
- **Mieux faire connaître l'offre du pôle adultes** : clarté, lisibilité et accessibilité

4. Diversifier les sources de financement

- **Créer une plateforme de prestations** (services, expertise, sensibilisations, etc.)
- **Transformer l'offre SOCIAL 30** pour l'adapter à de nouveaux besoins
- **Explorer des modèles alternatifs de financement**
  → Développement de projets hors cadre classique, en lien avec l'innovation social

Les Moments Forts

JANVIER

30 Initiation chat GPT DEF – SAVS
12 Voeux ARIEDA
Podcast Handi-Pacte Occitanie : Des PAS aux Appuis Spécifiques.

AVRIL

03 Lancement écriture projet de service SAVS 66
Présentation AVA
30 Présentation REEFLECT

JUILLET

Job dating Ukrainien, organisé par Cap Emploi

OCTOBRE

03 Portes ouvertes YMCA SERVICES OCCITANIE - présentation de l'ARIEDA et des aides techniques
07 Rencontre Interprétis
08 Rencontre Semiosys

FEVRIER

06 Lancement HECTOR (PPMO)
28 ATRAL – AGEFIPH / Découverte de la PECF

MAI

06 Ouverture du Marché Ageliph
14 Job dating Promad / Cap Emploi 31

AOUT

VACANCES

NOVEMBRE

05 Présentation plateforme Bon – Equipe
12 lancement travail autour de la fiche de poste IC
19 **Conférence : Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?** Université le Mirail de Toulouse.

MARS

06-07 Salon TAF Montpellier
13 – 14 Salon TAF – MEET
28 Réorgnisation avec ABF coaching – équipe

JUIN

01 Anniversaire du SAVS-SIMES : **20 ANS !**

SEPTEMBRE

05 Journée de rentrée ARIEDA
CAP EMPLOI 31 / Atelier : s'approprier l'environnement professionnel

DECEMBRE

05 Sensibilisation ARIEDA à destination de l'INFO SAS, Appuis Spécifiques AGEFIPH

17 Le GRAND MATCH - événement inter-entreprises destiné à faciliter la rencontre entre candidats en situation de handicap et recruteurs.

Galerie Photos

PETANQUE A PERPIGNAN

ATELIER AFFIRMATION DE SOI

ART PLASTIQUE

ACCES AUX MUSEES

CAFE RENCONTRE

20 ANS DU SIMES

SPECTACLE MAGIE

PREPARATIF 20 ANS DU SIMES

ATELIER NUMERIQUE AVEC LE CCAS DE MONTPELLIER

TEMOIGNAGE MONSIEUR G. APPUI DEF

ETUDES SUPERIEURS ET HANDICAP CONFERENCE ARIEDA

TEMOIGNAGE A.L APPUI POLE ETUDE

🚀 Vers 2025 : Perspectives et Objectifs

2025, une année de transition et d'ambition.

Nous accueillerons une nouvelle direction avec laquelle, je l'espère, nous pourrons relever les défis à venir.

Le pôle Adultes a aujourd'hui besoin d'un travail méthodique, visant à formaliser notre appui et notre accompagnement. Il s'agit de répondre aux exigences croissantes de **traçabilité**, attendues par nos financeurs, mais également nécessaires pour valoriser notre action et renforcer notre légitimité.

Dans ce cadre, je souhaite profondément transformer nos pratiques afin qu'elles deviennent des habitudes quotidiennes, partagées par toustes, et **optimiser notre organisation** pour mieux structurer nos réponses, fluidifier nos processus internes et gagner en efficacité.

Un enjeu majeur de cette année sera également **la finalisation de la mise en place du dossier unique informatisé**, outil indispensable pour assurer le suivi des parcours, faciliter le travail en équipe et garantir la continuité de l'accompagnement.

Parmi les grands enjeux de demain :

- ✓ **La signature du CPOM du SAVS 34**, qui orientera notre stratégie et marquera une nouvelle phase d'engagement institutionnel ;
- ✓ **La finalisation de l'écrit du projet de service ainsi que l'évaluation du SAVS 66**, moment clé pour interroger notre action, valoriser notre expertise et ajuster nos réponses aux besoins du territoire ;
- ✓ **L'évolution du public accompagné**, qui implique une réadaptation constante de nos pratiques face à des situations de plus en plus complexes.

Par ailleurs, j'aimerais instaurer des temps de réflexion collective.

Moins présents en 2024, ces moments sont pourtant essentiels pour penser notre pratique, affirmer une éthique de travail partagée et construire, avec les personnes que nous accompagnons, un cadre d'intervention plus juste et conscient.

Comme évoqué dans le dernier rapport d'activité , l'importance de continuer à lutter et à interroger notre pratique, cela reste plus que jamais d'actualité.

Aujourd'hui encore, nous devons continuer à penser, à agir et à évoluer ensemble.

Et surtout, ne jamais perdre de vue notre raison d'être : continuer à assurer de qualité aux personnes sourdes, dès lors qu'un besoin, même ponctuel, est identifié.

Merci à toustes

Pôle adultes – 04 99 23 27 70
www.arieda.fr

Facebook

ARIEDA, Association loi 1901, siège social : 2446 avenue du Père Soulas, 34090 MONTPELLIER

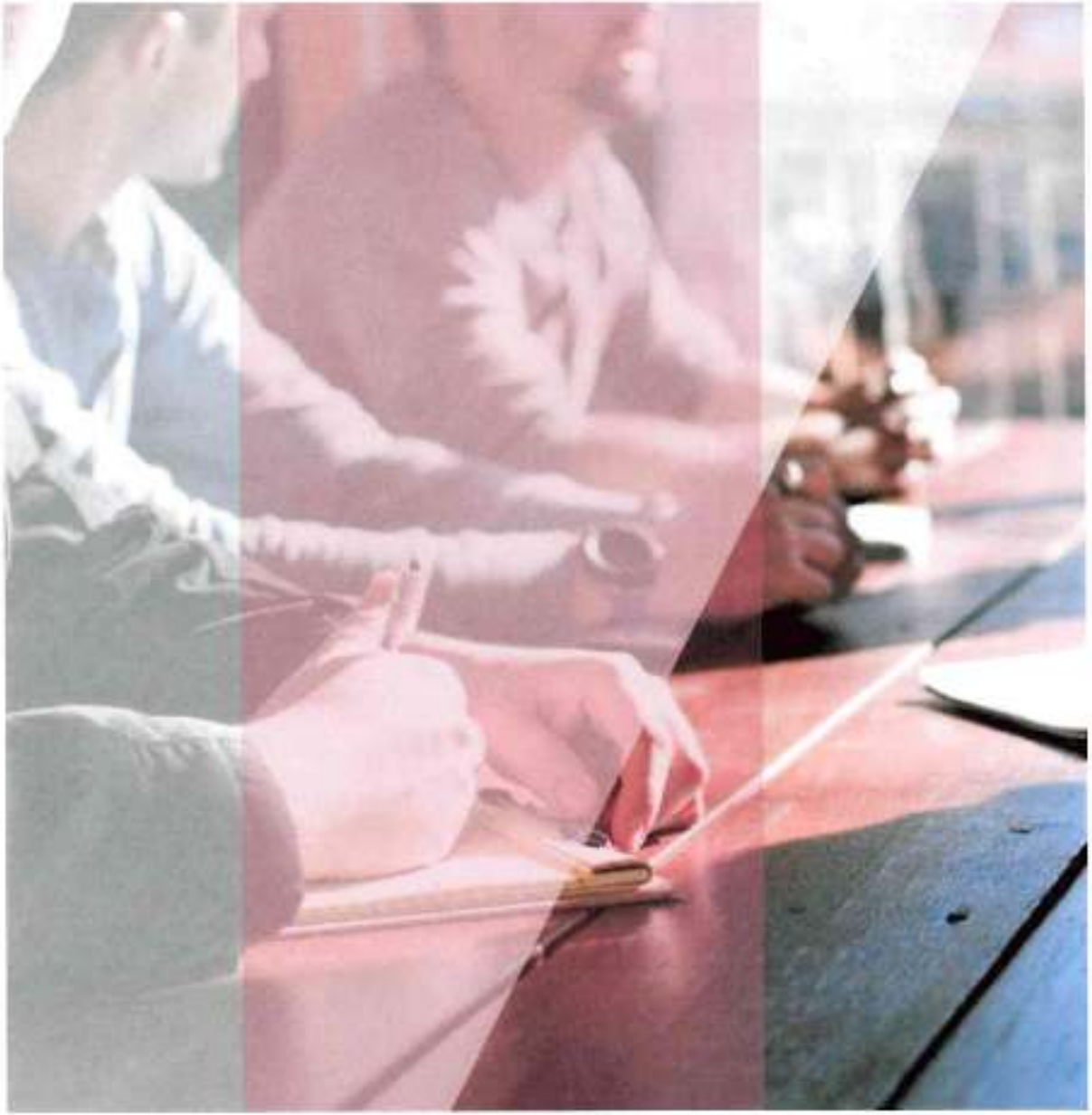

ARIEDA OCCITANIE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

PÔLE FORMATION

Association loi 1901, créée en juillet 1980

ACTIVITE INTER

Formules INTER	2021		2022		2023		2024	
	Nombre de stages	Nombre d'heures	Nombre de stages	Nombre d'heures	Nombre de stages	Nombre d'heures	Nombre de stages	Nombre d'heures
F Accélérée Automne 2021	14	420	6	180				
F Accélérée Automne 2022			14	420	6	180		
F Accélérée Printemps 2023					20	600		
F Accélérée Automne 2023					15	450	5	150
F Accélérée Printemps 2024							0	0
F Accélérée Automne 2024							0	0
F Mensuelle 2020	8	240						
F Mensuelle 2021			2	60				
F Mensuelle 2022					12	310.5	8	138
F Mensuelle 2024							0	0
Cours du soir	5	120	6	180	5	120	4	106
Cours du samedi	4	120	1	30	3	90	1	30
Cours individuels	2	36	7	166	9	413.5	12	224
TOTAL	**33**	**936**	**36**	**1036**	**70**	**2164**	**30**	**648**

Le nombre de formations en inter a considérablement diminué en 2024. Cette baisse s'explique principalement par l'arrêt des financements de France Travail et dû à l'absence de professionnel en communication/marketing à l'ARIEDA.

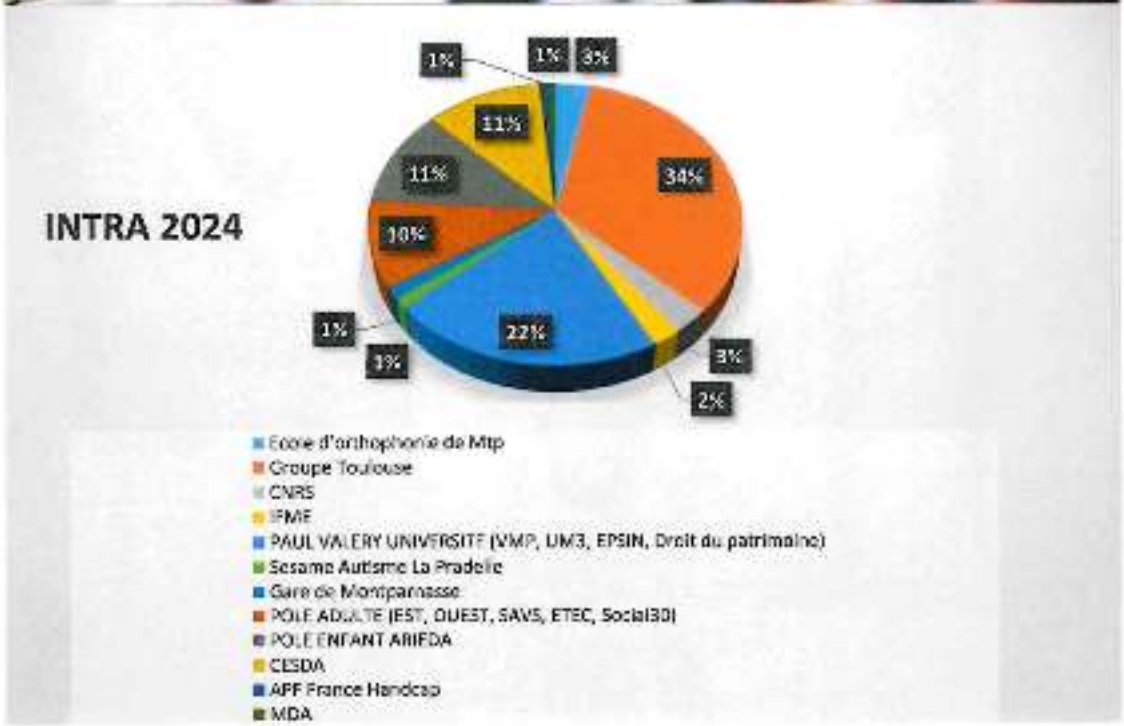

ACTIVITE INTRA

LES FORMATIONS EN INTRA EN 2024

INTRA COURS LSE 2024	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Ecole d'orthophonie de Mtp	36	31
Groupe Toulouse	360	5
CNRS	31,5	15
IFME	24	33
PAUL VALERY UNIVERSITE (VMP, UM3, EPSIN, Droit du patrimoine)	234	115
Sesame Autisme La Pradelle	14	9
Gare de Montparnasse	14	6
POLE ADULTE (EST, OUEST, SAVS, ETEC, Social30)	108	29
POLE ENFANT ARIEDA	120	12
CESDA	120	30
APF France Handcap	8	12
MDA	8	15
TOTAL	1077,5	312

Le nombre d'heures a augmenté par rapport à 2023 (768,5h).
C'est grâce à la demande exceptionnelle du groupe de Toulouse (360h). Sans cette demande, l'activité reste stable en Intra. Le travail de partenaire avec les universités et écoles permettent de pérenniser l'activité.

ACTIVITE

LES SENSIBILISATIONS EN 2024

SENSIBILISATION LSF 2024	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Association Tutorat Santé de Montpellier	1	15
Université de Perpignan	6	6
SC Les Passerelles	6	12
ORCHESTRA	4	19
INRAE	3	28
TRANSDEV	6	NC
FEMININES ARCEAUX	3	20
IFE	3	90
Diverses actions de sensibilisation avec le Pôle Adultes	7,5	63
TOTAL	**39,5**	**253**

Le nombre d'heures de sensibilisations effectuées restent stables (40h en 2023).

BILAN 2024 ET PERSPECTIVES

L'année 2024 a été marquée par une conjoncture complexe, notamment en raison de la forte baisse des formations en INTER. En revanche, les formations en INTRA et les accompagnements individuels ont globalement stagné.

Ce recul s'explique en partie par une concurrence accrue sur le marché de la formation en LSF, notamment avec l'essor de plateformes en ligne proposant des cours à bas coût. Cette uberisation a entraîné une paupérisation de l'offre, souvent assurée par des formateurs entendants, non diplômés et/ou non qualifiés. De nombreux centres de formation traditionnels à travers la France en subissent actuellement les conséquences.

À cela s'ajoutent les restrictions budgétaires de l'État, en particulier celles de France Travail et de l'AGEFIPH, qui ont fortement impacté le financement des actions de formation.

Dans ce contexte, les formateurs ont vu leur charge de travail évoluer : moins d'heures de cours, mais davantage de tâches administratives liées aux exigences croissantes de la certification QUALIOPI et de l'accréditation DCL.

Enfin, le changement de secrétariat survenu au cours de l'année a également perturbé le bon fonctionnement du service.

Face à la situation décrite précédemment, plusieurs actions ont été engagées pour répondre aux difficultés rencontrées :

•Le 16 mai 2024, Céline OBLIN, conseillère technique a organisé une journée de travail réunissant plusieurs salarié·es volontaires issus de différents pôles. L'objectif de cette journée était de réfléchir collectivement au développement du pôle formation.

•Dans la continuité de cette dynamique, la Direction a nommé Cécile LEBAS cheffe de service du pôle formation. Par ailleurs, Céline OBLIN a pris le relais de Claire RIGAL en tant que responsable qualité.

Grâce à l'engagement et au professionnalisme de l'équipe, l'audit de septembre 2024 s'est conclu positivement, permettant le renouvellement de la certification QUALIOPI pour une durée de trois ans.

Malgré ces avancées, le premier trimestre 2025 reste marqué par une certaine fragilité. L'équipe du pôle formation reste mobilisée et espère, au cours de l'année, identifier des solutions durables pour assurer la pérennité de son activité.

Nous espérons que l'année 2025 nous offrira l'opportunité de mieux structurer notre organisation, afin de définir des axes stratégiques à moyen et long terme. L'objectif est de permettre au pôle formation de se développer dans les meilleures conditions possibles.

Notre ambition — partagée par le Conseil d'administration — est d'élargir l'activité du pôle formation au-delà de la seule formation en LSF.

L'envie affirmée est de faire de ce pôle un véritable trait d'union entre le pôle adultes et le pôle enfants, en capitalisant sur notre expertise, tant interne qu'externe, pour proposer des formations innovantes et adaptées aux besoins du terrain.

L'ARIEDA pourrait ainsi devenir un pôle ressource pour les acteurs des territoires, s'inscrivant pleinement dans les orientations des politiques publiques actuelles, et accompagnant la transformation du secteur médico-social.

ORGANIGRAMME DU POLE FORMATION

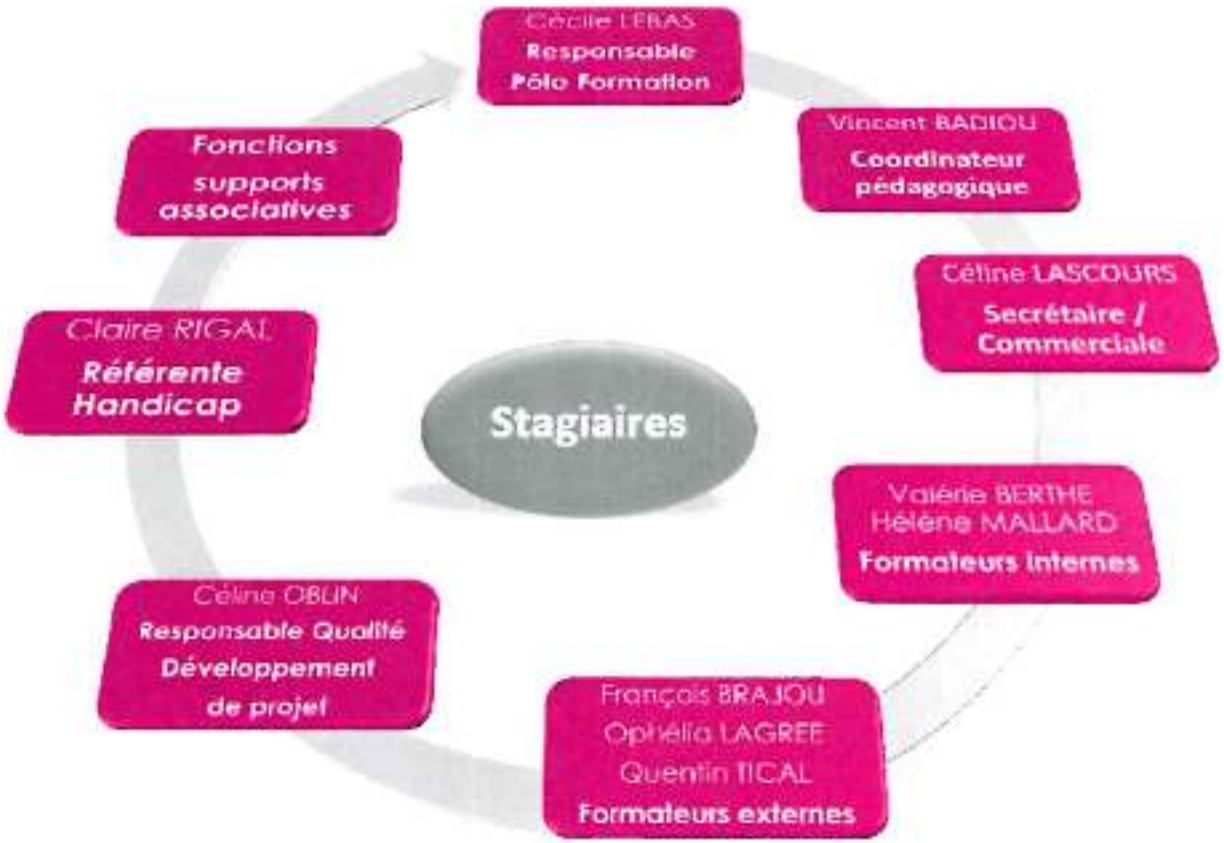

VI – CONCLUSION

Mesdames, Messieurs,

C'est dans la situation particulière de directeur de transition, proche du terme de ma mission, qu'il m'est confié de conclure ce rapport d'une activité que j'ai découverte en décembre 2024.

Je voudrais d'abord souligner l'intérêt que j'ai eu à lire ce document, complet, informatif et instructif ; mes remerciements vont donc à toutes celles et ceux qui ont contribué à le produire, de l'écriture à la mise en pages et à la diffusion.

Ce rapport contient nombre d'informations que chacun pourra étudier de plus près ; voyez ici une invitation à le lire, il le mérite. C'est avant tout un outil de travail interne avant d'être celui de notre communication à nos partenaires institutionnels.

Comme précisé dans l'introduction du bilan associatif, les membres bénévoles de l'ARIEDA, ses salariés, tous services confondus, ont dû faire face en 2024 à un changement impromptu de direction.

Le relais pris par les membres du Bureau, le professionnalisme des équipes et de l'encadrement, les bonnes pratiques acquises et ancrées ont permis de maintenir une stabilité. Cette période a été l'occasion d'échanges, de partages entre administrateurs et personnels dont les cadres de l'ARIEDA, chacun ayant pu en tirer des informations et, je le crois, un bénéfice. La distribution des rôles, entre bénévoles et professionnels, fût aussi l'occasion de réinterroger les pratiques et les orientations, travail réflexif qui reste à poursuivre, notamment à l'occasion de l'actualisation du projet associatif.

Pour autant il ne nous faut pas occulter, pour tous les bénévoles et salariés, l'insatisfaction et l'inquiétude d'avoir eu à vivre une telle situation qui a généré le report d'actions annoncées dans les précédents rapports. C'est ainsi que les bilans, projets, perspectives, annoncés en 2023, parfois anciens, restèrent en cours de finition, ou simplement en attente de décisions. Nous pouvons évoquer la lassitude des constats non suivis d'effets. Il faut donc rapidement passer à une étape de finalisation, renoncer parfois, mais choisir. Le nouveau directeur général qui va prendre son poste aura en charge de donner suite à cet attendu partagé par beaucoup, sans omettre cependant la crainte des changements qui est aussi exprimée.

Le bilan social présenté par Mme Claire Rigal, cheffe de service administratif dont j'ai apprécié la forte implication, montre que l'organigramme est resté similaire à l'année précédente. Les mouvements de personnel, dus aux démissions, ruptures ou fin de contrats à durée déterminée ont été compensés par des recrutements. Sans minimiser l'intérêt des changements, qui sont réels, chacun peut percevoir l'intérêt d'une stabilité des équipes, notamment pour les personnes accompagnées, avec des repères et des continuités dans les actions d'accompagnement mais aussi pour l'organisation des services.

L'ARIEDA est constituée de plusieurs éléments, appelés pôles, dont il faut souligner la complémentarité. Ces éléments cohabitent, pas sous le même toit, et leurs liens demandent à être renforcés. L'équipe de direction a là un rôle prépondérant à jouer. Parvenir à « faire équipe » reste l'objectif principal fixé aux cadres.

Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) a vu son effectif de personnes accompagnées s'enrichir de 10 places : tant mieux pour les personnes qui pourront en bénéficier mais soulignons que ces places sont attribuées à coût constant, donc sans financement supplémentaire. Charge donc au service de répartir ses moyens pour faire face à ces nouveaux engagements pris par les directions précédentes et inscrits dans ce contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé fin 2024. Les objectifs fixés par ce contrat impliquent un niveau de réalisation d'actes ; quantifiés, ils devront être atteints pour maintenir le financement du service.

L'action du SESSAD est historiquement et clairement axée sur le soutien à la scolarité. Pour autant, les accompagnements à la santé, aux soins médicaux, paramédicaux, à l'éveil et au développement de l'enfant, aux apprentissages sociaux sont des actions essentielles.

Dans son rapport, M. Guidel, chef de service, évoque à juste titre l'importance des troubles associés. Dans la majorité des cas, la surdité est en quelque sorte isolée au sens de difficulté unique. Elle reste pourtant souvent difficile à vivre et à assumer, d'où des étayages nécessaires. Mais la surdité peut aussi s'inscrire dans un cadre pathologique plus complexe et se combiner alors avec d'autres troubles, de l'humeur, des apprentissages, de l'opposition, de la conduite, etc. Des troubles qui fixent solidement des lignes défensives phobiques, dépressives, dysthymiques... qui rendent indispensable une action thérapeutique et éducative. Cette problématique existe également pour les adultes accompagnés.

Sur le secteur enfance, le SESSAD bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire. Pour faire court, je dirai que la question de la coordination de ces professionnels est un enjeu majeur pour la cohérence et la réussite des actions. Ce SESSAD bénéficie de la présence d'un seul chef de service pour l'ensemble de l'équipe et de son large territoire d'intervention ; c'est insuffisant car cela ne peut répondre à tous les besoins.

Je veux ici évoquer l'engagement de M Yoann Guidel, chef de service, qui s'investit pleinement dans son action et s'emploie énergiquement. Il nous demande de l'aider.

De mon point de vue, le modèle de coordination actuel, porté principalement par les psychologues et certains éducateurs doit être modifié : chronophage pour les psychologues, il empiète trop sur le temps de travail thérapeutique qu'ils doivent mener. Une répartition des tâches entre les différents professionnels, précise et tracée, doit être définie et expérimentée.

Renforcer l'organigramme est une nécessité, modifier l'organisation en est une autre.

J'ai entendu récemment le SESSAD être nommé « le navire amiral » de l'ARIEDA. Il occupe effectivement une place importante, historique, avec un budget qui finance jusqu'à ce jour des fonctions supports de l'organigramme de l'association, c'est-à-dire les postes de direction, de gestion comptable et financière, de conseil technique, de gestion administrative : autant de postes qui contribuent au bon fonctionnement du SESSAD, certes, mais également à celui des autres pôles d'activité de l'ARIEDA. Nous reviendrons sur cette question qui crée quelques tensions.

Pour autant, il serait injuste de minorer l'importance opérationnelle et stratégique des autres pôles, pôle adultes et pôle formation, dont les multiples facettes, précisées dans son rapport par Mme Lebas, contribuent vraiment à animer la vie de l'association et son projet.

C'est ainsi que les adultes accompagnés par l'ARIEDA bénéficient de la diversité des services :

- Services d'accompagnement à la vie sociale, sur chaque département desservi,
- Des interventions de l'équipe technique d'évaluation conventionnée (ETEC) pour évaluer, soutenir et définir des plans de compensation individualisés,
- De la multiplicité des démarches effectuées dans l'intérêt des personnes suivies,
- Du pôle insertion-formation, passerelle possible entre les secteurs enfants-adultes,
- Du pôle d'appui aux étudiants, du partenariat avec le Rectorat et les universités,
- Des actions de sensibilisation à la surdité,
- Du dispositif emploi formation et ses prestations d'appuis spécifiques, ...,

Les membres de ces différents services, répartis sur la région, peuvent légitiment revendiquer un savoir-faire.

L'ARIEDA dispose là d'une offre complète dont il faut souligner l'efficacité et renforcer la visibilité. La satisfaction des personnes accompagnées, clairement exprimée, celle des partenaires qui ont renouvelé leur confiance, sont des gages de réussite.

Je voudrais préciser que cette réussite est aussi due à la qualité de travail de Mme Lebas, cheffe de service, porteuse de projets et de convictions, dont la mission sur l'ensemble du pôle adultes et formation tient de l'exercice d'équilibre permanent du fait de la multiplicité des tâches.

Merci aussi à tous les professionnels de ces services, que je n'ai pas cités directement, qui les font vivre au quotidien.

En transversal à tous ces pôles, il faut rappeler que les professionnels de l'ARIEDA bénéficient des conseils techniques de Mme Céline Oblin, cadre qui vient en appui de la mise en oeuvre des solutions numériques pour le dossier informatisé de chaque usager, pour la qualité de vie au travail, pour des actions de prévention, pour la mise en place du dispositif SERAFIN, et que nous sollicitons sur bien d'autres sujets, au point de rendre complexe la liste de ses missions.

Je la remercie pour son action.

Je reviens sur la question du financement des services et les modèles économiques de l'ARIEDA :

Les missions de l'association s'inscrivent sur un territoire régional, donc étendu. Le principe posé par le projet associatif est d'aller vers toute personne sans solution adaptée, qui souhaite bénéficier de l'action des professionnels de l'ARIEDA. Qu'il s'agisse du pôle adulte ou du pôle enfants, nous retrouvons les mêmes problématiques de temps et frais de déplacements liés à ces interventions à domicile, écoles, collèges, dans des secteurs éloignés des uns des autres.

La sectorisation est un risque réel, car elle représente un intérêt pour les financeurs en recherche d'économies. Déjà, une répartition du territoire héraultais entre les trois associations historiques que sont le CESDA, l'association Paul Bouvier et l'ARIEDA a été validée par les directions et actée en 2023 par l'ARS.

Pour maintenir le principe d'une offre ARIEDA ouverte, la rendre clairement identifiable. Nous devons pouvoir en présenter les intérêts, éviter de proposer des accompagnements identiques à ceux que d'autres pourraient réaliser.

Promouvoir ses spécificités, son savoir-faire est donc un autre objectif essentiel pour l'ARIEDA.

Le projet associatif actuel contient déjà les fondements de cette orientation. Il reste à développer le travail de partenariat avec les autres structures du secteur de la surdité pour présenter un tableau actualisé de nos compétences respectives. Cela sera rendu possible par le développement des échanges sur le contenu de nos actions.

Du point de vue du financement des actions : l'année 2024 est restée sur le modèle antérieur, évoqué plus haut, dans lequel le SESSAD tient une place particulière.

En préparation du nouveau CPOM à proposer au département de l'Hérault en octobre 2025, mais aussi du projet de reconduction annuelle du financement du SAVS 66 pour l'année 2026, et du projet de création d'un SAVS dans le Gard, il nous faut présenter une juste répartition de nos dépenses dont celles liées aux fonctions supports.

Le principe de la répartition des compétences entre l'Etat et les Départements est clairement établi. Chacun sait précisément ce qu'il doit payer. Nous devons présenter des budgets de fonctionnement cohérents au regard des compétences de chaque financeur ; restera la question de la capacité de chaque financeur à maintenir ses engagements financiers à hauteur de nos besoins en fonction de ses propres capacités. Or l'Etat et les Départements font part de grandes difficultés. Faire entrer l'évolution de nos moyens dans des taux de variation annuels fixes et limités sera la plus grande difficulté.

Pour avancer, il nous faut savoir présenter une juste évaluation du coût de chaque action pour négocier son financement. L'équipe administrative de l'ARIEDA, comptables, secrétaires, pilotée par Mme Claire Rigal, devra assumer le travail de présentation de ces budgets en s'adaptant à une comptabilité analytique. L'ARIEDA peut compter sur leur engagement. Le niveau de réalisation des tâches administratives gagnera à pouvoir s'appuyer sur des outils efficaces, dont des logiciels de gestion comptable, de paye, et d'horaires. Le choix de ces outils informatiques sera fait par la nouvelle direction et intégré au plan pluriannuel d'investissements (PPI) qui reste à finaliser.

Ce PPI devra intégrer la question des locaux, ceux de Montpellier pour lesquels un projet de travaux d'agrandissement existe depuis 2021 : la décision à prendre sur le choix des travaux de Montpellier est freinée par une imprécision sur l'évaluation du besoin. C'est ainsi que nous tentons depuis deux mois de quantifier précisément l'utilisation réelle de chaque pièce, de chaque local. Pour autant, l'ARIEDA devra déposer son PPI, donc prendre une décision.

Le PPI aura également à traiter la question des moyens de transport, point particulièrement sensible à l'ARIEDA du fait des coûts de déplacement.

Nous demandons au financeur d'accepter un délai pour la présentation du PPI.

D'autres travaux sont en cours ou à mener rapidement, dont l'isolation phonique de pièces.

Il me reste à évoquer le pôle formation qui représente pour moi une autre facette de l'ARIEDA :

Ce pôle, déficitaire en 2024, n'a pas trouvé sa stabilité financière.

Nous avons engagé, depuis décembre 2024, l'analyse des causes des dysfonctionnements et défini des perspectives d'amélioration. L'association exprime clairement son soutien à cette action qui participe au mieux-être des personnes sourdes, par la formation d'intervenants.

Le pôle formation est aujourd'hui axé sur la formation à la langue des signes. Trois formateurs y sont investis. M. Vincent Badiou occupe une place particulière dans ce dispositif par sa mission de coordination.

Dans l'analyse du fonctionnement, nous avons repéré des problématiques de répartition des missions, de distribution des tâches, de recours aux paiements des formations.

Pour améliorer la situation, nous avons aussi repéré la nécessité de renforcer les moyens humains et financiers pour un bon développement de l'activité, de clarifier nos conditions générales de vente. Nous savons également que le pôle formation doit apporter, en complément de la langue des signes, d'autres formations en direction de l'environnement familial, amical ou professionnel des personnes sourdes.

Au savoir-faire actuel des intervenants, nous devons ajouter un savoir-faire stratégique pour définir les nouvelles actions de formation, les faire connaître et les distribuer. Il me paraît prudent de rechercher pour cela un partenaire qui réponde à ce cahier des charges. Des recherches sont entamées.

Au terme de ma mission, je voudrais terminer ce rapport en évoquant le plaisir que j'ai eu à connaître cette association, ses acteurs, dont l'authenticité est remarquable.

Je terminerai en remerciant les membres de l'association qui m'ont fait confiance. Après des décennies de vie associative, je veux souligner la qualité de l'engagement des membres du Bureau de l'ARIEDA et de son Président.

Merci de m'avoir accueilli et bonne route à tous.

Frédéric Bastide